



Université du Québec à Montréal

# Systeme d'information financière des universités 2011-2012

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DATE :

ADMINISTRATEURS :

*Enseignement supérieur,  
Recherche, Science  
et Technologie*

Québec 

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Éliminations 6	Total 7
<b>ACTIF</b>									
<b>Actif à court terme</b>									
1	Encaisse (001)		0	0	0	0	0		\$ 1
2	Placements à court terme (005)		0	0	0	0	0		\$ 2
3	Intérêts courus à recevoir (010)		0	0	0	0	0		\$ 3
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)		0	0	0	0	0		\$ 4
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note 2	52 605 160	-	-	-	-		52 605 160 5
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)		6 517 173	-	-	-	-		6 517 173 6
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)		9 895 545	6 441 134	37 422 100	0	0		53 758 779 7
8	Encaissements exigibles à court terme (141, 142)		0	0	0	0	0		\$ 8
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	Annexe 12	0	35 316 079	50 694 988	0	0	(86 011 067)	0 9
10	Frais payés d'avance (070)		3 065 314	0	0	0	0		3 065 314 10
11	Stocks (075)		145 351	0	-	0	0		145 351 11
	<b>Total de l'actif court terme</b>		<b>72 228 544</b>	<b>41 757 212</b>	<b>88 117 088</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>(86 011 067)</b>	<b>116 091 777</b>
<b>Actif à long terme</b>									
12	Frais reportés (080)		797 698	2 718	0	0	0		800 417 12
13	Placements à long terme (125, 130)		0	0	26 944 892	0	0		26 944 892 13
14	Prêts hypothécaires et autres prêts (124, 135, 140)		315 989	0	0	0	0		315 989 14
15	Immobilisations (105)	Annexe 16	-	-	589 004 005	-	-		589 004 005 15
16	Contribution du siège sociale aux constituantes de l'UQ (110)		-	-	0	-	-		\$ 16
17	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	0	0	425 439	0	0		425 439 17
18	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)		0	0	0	0	0		\$ 18
19	<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>73 342 231 \$</b>	<b>41 759 931 \$</b>	<b>704 491 423 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(86 011 067) \$</b>	<b>733 582 518 \$ 19</b>
<b>PASSIF</b>									
<b>Passif à court terme</b>									
20	Découvert de banque (201)		43 978	0	0	0	0		43 978 20
21	Emprunts à court terme (205)		12 000 000	0	1 433 837	0	0		13 433 837 21
22	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)		182 728	0	1 050 139	0	0		1 232 866 22
23	Subventions à rembourser au Ministère (210)	Note 2	201 400	-	-	-	-		201 400 23
24	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)		29 533 755	1 509 276	-	0	0		31 043 031 24
25	Avantages sociaux futurs à payer (259)		73 671 200	0	-	0	0		73 671 200 25
26	Comptes à payer (215, 220)		15 603 012	2 457 912	5 608 859	0	0		23 669 783 26
27	Produits reportés (260)	Annexe 7	4 161 812	0	-	-	0		4 161 812 27
28	Portion de la dette exigible à court terme (314)		0	0	12 551 303	0	0		12 551 303 28
29	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	86 011 067	0	0	0	0	(86 011 067)	0 29
	<b>Total du passif à court terme</b>		<b>221 408 952</b>	<b>3 967 187</b>	<b>20 644 138</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>(86 011 067)</b>	<b>160 009 211</b>
30	Dettes à long terme (315, 320, 325, 330, 335)		0	0	190 075 258	0	0		190 075 258 30
31	Apports reportés (360, 361, 362, 363)		0	37 792 743	347 486 003	-	-		385 278 746 31
32	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)		0	0	722 806	0	0		722 806 32
33	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	2 214 443	0	0	0	0		2 214 443 33
34	<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>223 623 395 \$</b>	<b>41 759 931 \$</b>	<b>558 928 205 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(86 011 067) \$</b>	<b>738 300 464 \$ 34</b>
<b>SOLDES DE FONDS</b>									
35	Grevé d'affectations d'origine interne (290)	Annexe 8	26 890 859	0	53 488 875	0	0		80 379 734 35
36	Grevé d'affectations d'origine externe (302 FD et AF)		-	-	-	0	0		\$ 36
37	Non grevé d'affectation (295 FF)		(177 172 022)	-	-	-	-		(177 172 022) 37
38	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (350 FD)		-	-	-	0	-		\$ 38
39	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (355 FD)		-	-	-	0	-		\$ 39
40	Investi en immobilisations (304 FI)		-	-	92 074 343	-	-		92 074 343 40
41	<b>TOTAL DES SOLDES DE FONDS</b>		<b>(150 281 163) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>145 563 218 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(4 717 945) \$ 41</b>
42	<b>TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS</b>		<b>73 342 232 \$</b>	<b>41 759 931 \$</b>	<b>704 491 423 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(86 011 067) \$</b>	<b>733 582 519 \$ 42</b>

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation	Autres fonds	Ajustements	Total	
		1	2	3	4	5	6	7	
1	Droits de scolarité (401)	54 571 596	-	-	-	-	-	54 571 596	1
2	Montants forfaitaires des étudiants étrangers (402)	7 001 427	-	-	-	-	-	7 001 427	2
3	Montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)	272 559	-	-	-	-	-	272 559	3
4	Coisations des étudiants (455)	6 309 578	-	-	-	-	-	6 309 578	4
5	Admissions, inscriptions, amendes, frais de stage ou de supervision, etc. (450)	14 842 827	-	-	-	-	-	14 842 827	5
6	Ventes aux étudiants (461)	279 122	-	-	-	-	-	279 122	6
7	<b>TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ÉTUDIANTS</b>	<b>83 277 109</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>83 277 109</b>	<b>7</b>
8	Subventions du Ministère (515)	271 701 630	0	8 374 583	-	-	-	280 076 213	8
9	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	0	14 868 217	0	0	0	0	14 868 217	8
10	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	4 187 005	28 095 626	0	0	0	0	32 282 631	10
11	Autres produits et autres aides (425, 426, 427)	803 347	(0)	0	0	0	0	803 347	11
12	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (520)	-	-	0	-	-	-	0	12
	<b>Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations:</b>								
13	Ministère (530)	-	-	14 528 452	-	-	-	14 528 452	13
14	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	-	-	48 469	-	-	-	48 469	14
15	Gouvernement du Canada (532)	-	-	1 945 710	-	-	-	1 945 710	15
16	Autres (533)	-	-	524 043	-	-	-	524 043	16
17	<b>TOTAL DES SUBVENTIONS</b>	<b>276 691 983</b>	<b>42 963 842</b>	<b>25 421 257</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>345 077 082</b>	<b>17</b>
18	Intérêts et dividendes (435)	79 190	0	1 457 970	0	0	0	1 537 160	18
19	Intérêts sur les avances interfonds (440)	0	0	0	0	0	0	\$	19
20	Produits provenant du fonds de dotation (445)	0	0	0	-	0	0	\$	20
21	Produits provenant d'une fondation (446)	0	3 572 893	0	0	0	0	3 572 893	21
22	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	0	12 225 578	256 485	0	0	0	12 482 063	22
23	Gains sur vente de placements (526)	0	0	0	0	0	0	\$	23
24	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	-	-	0	-	-	-	\$	24
25	Recouvrement des coûts indirects (465)	2 691 448	-	-	-	-	(2 691 448)	0	25
26	Ventes externes (460)	26 651 471	1 065 231	0	-	0	0	27 716 702	26
27	Réforme comptable - Revenus relatifs à la subvention à recevoir (699)	0	0	-	-	-	-	\$	27
28	Autres produits (466, 470)	1 261 145	0	24 915	0	0	0	1 286 060	28
29	<b>TOTAL DES PRODUITS AUTRES</b>	<b>30 683 254</b>	<b>16 863 702</b>	<b>1 739 371</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>(2 691 448)</b>	<b>46 594 879</b>	<b>29</b>
30	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>390 652 346 \$</b>	<b>59 827 544 \$</b>	<b>27 160 628 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(2 691 448) \$</b>	<b>474 949 070 \$</b>	<b>30</b>

Université du Québec à Montréal  
État des charges  
de l'exercice terminé le 30 avril 2012

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12	Annexe 14					0			
13					\$	\$	\$	\$	
14									
15									
16									
17									
18									
19									
20									
21									
22									
23									
24									
25									
26									
27									
28									
29							(2 691 448)	(0)	
30						0		\$	
31	Note 3					0		\$	
32	Note 3				679 692			679 692	
33						0		12 054 912	
34						0		\$	
35						0		\$	
36					36 271 830			36 271 830	
37					52 632			52 632	
38	Annexe 10	(2 347 014)	101 201			0		(2 245 813)	
39						\$	(2 691 448)	152 005 055	
40		(8 771 387)	(547 828)					(9 319 215)	
41				72 035				72 035	
42						\$	(2 691 448)	142 757 876	
43	Annexe 13	0	0	0	0	0		\$	
44		368 431 078 \$	60 049 344 \$	48 316 469 \$	- \$	- \$	(2 691 448) \$	474 105 442 \$	
45		22 221 268 \$	(221 799) \$	(21 155 841) \$	- \$	- \$	- \$	843 628 \$	

	Annexe à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE	(133 530 853)	0	133 570 724				39 871	1
2	Redressement des années précédentes	Annexe 11 (4 275 800)	0	(1 325 643)	0	0		(5 601 443)	2
3	Solde de fonds redressé	(137 806 653)	\$	132 245 081	\$	\$	\$	(5 561 572)	3
4	Produits de l'année	Annexes 1 et 3 390 652 346	59 827 544	27 160 628	0	0	(2 691 448)	474 949 070	4
5	Charges de l'année	Annexes 2 et 4 368 431 078	60 049 344	48 316 469	0	0	(2 691 448)	474 105 442	5
6	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	22 221 268	(221 799)	(21 155 841)	\$	\$	\$	843 628	6
7	Apports reçus à titre de donations							\$	7
8	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables							\$	8
9	Virements d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a 0	82 711	34 473 977	0	0		34 556 688	9
10	Virements vers d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a 34 695 778	(139 090)	0	0	0		34 556 688	10
11	Sous-total	(12 474 510)	2	13 318 136	\$	\$	\$	843 628	11
12	Autres éléments des soldes de fonds:								
13	Gains latents (pertes latentes) sur les placements disponibles à la vente							\$	13
14	Reclassement à l'état des produits et des charges des pertes réalisées (gains réalisés) sur la cession de placements disponibles à la vente							\$	14
15	Gains latents (pertes latentes) nés au cours de l'exercice sur les dérivés en couverture de flux de trésorerie							\$	15
16	Reclassement à l'état des produits et des charges des pertes (gains) sur les dérivés en couverture de flux de trésorerie							\$	16
17	Sous-total autres éléments	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	17
18	SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	(150 281 163) \$	2 \$	145 563 217 \$	- \$	- \$	- \$	(4 717 944) \$	18

	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
1 Droits de scolarité (401)	54 571 596	-	-	-	-	0	-	-	-	54 571 596	1
2 Montants forfaitaires des étudiants étrangers (402)	-	-	-	7 001 427	-	-	-	-	-	7 001 427	2
3 Montants forfaitaires des étudiants canadiens non résidents au Québec (403)	-	-	-	272 559	-	-	-	-	-	272 559	3
4 Cotisations des étudiants (455)	-	-	-	-	-	-	6 309 578	-	-	6 309 578	4
5 Admissions, inscriptions, amendes, frais de stage ou de supervision, etc. (450)	1 006 570	0	0	13 836 258	0	0	0	0	0	14 842 827	5
6 Ventes aux étudiants (461)	169 490	0	0	95 757	0	13 875	0	0	0	279 122	6
<b>7 Total des produits provenant des étudiants</b>	<b>55 747 655</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>21 206 001</b>	<b>\$</b>	<b>13 875</b>	<b>6 309 578</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>83 277 109</b>	<b>6</b>
8 Subventions du Ministère (515)	-	-	0	269 841 130	-	-	1 860 500	-	-	271 701 630	7
9 Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	8
10 Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	4 187 005	0	0	0	0	0	0	0	0	4 187 005	9
11 Autres produits et aides des gouvernements autres que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	0	689 677	0	113 000	0	0	670	0	0	803 347	10
<b>12 Total des subventions</b>	<b>4 187 005</b>	<b>689 677</b>	<b>\$</b>	<b>269 954 130</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>1 861 170</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>276 691 983</b>	<b>11</b>
13 Intérêts et dividendes (435)	-	-	-	79 190	-	0	0	0	-	79 190	12
14 Intérêts sur les avances interfonds (440)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	13
15 Produits provenant du fonds de dotation (445)	-	-	-	0	-	0	0	0	0	\$	14
16 Produits provenant d'une fondation (446)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	15
17 Subventions et dons non gouvernementaux (430)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	16
18 Gains sur vente de placement (526)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	17
19 Recouvrement des coûts indirects (465)	0	530 150	0	2 161 299	0	0	0	0	0	2 691 448	18
20 Ventes externes (460)	2 144 212	133 313	1 690 756	491 619	396 422	5 024 301	972 870	15 797 977	-	26 651 471	19
21 Réforme comptable - Revenus relatifs à la subvention à recevoir (699)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	20
22 Autres produits (466, 470)	37 500	0	0	1 223 645	0	0	0	0	0	1 261 145	21
<b>23 Total des produits autres</b>	<b>2 181 712</b>	<b>663 463</b>	<b>1 690 756</b>	<b>3 955 752</b>	<b>396 422</b>	<b>5 024 301</b>	<b>972 870</b>	<b>15 797 977</b>	<b>\$</b>	<b>30 683 254</b>	<b>22</b>
<b>24 TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>62 116 373 \$</b>	<b>1 353 140 \$</b>	<b>1 690 756 \$</b>	<b>295 115 884 \$</b>	<b>396 422 \$</b>	<b>5 038 176 \$</b>	<b>9 143 619 \$</b>	<b>15 797 977 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>390 652 346 \$</b>	<b>23</b>

	<u>Enseignement</u>	<u>Recherche</u>	<u>Soutien à l'enseignement et à la recherche</u>	<u>Administration</u>	<u>Terrains et bâtiments Détail Annexe 15</u>	<u>Services à la collectivité</u>	<u>Services aux étudiants</u>	<u>Entreprises auxiliaires</u>	<u>Ajustements</u>	<u>Total</u>	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
1 Masses salariales											1
2 Direction	3 213 078	0	3 149 360	7 764 761	1 333 373	251 325	536 464	606 871		16 855 232	2
3 Gérance	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	3
4 Enseignants-chercheurs	110 700 358	0	0	0	0	0	0	0		110 700 358	4
5 Chargés de cours	37 540 295	138 425	0	0	0	10 400	0	0		37 689 120	5
6 Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	6 773 388	65 773	67 611	31 508	14 818	1 206 423	208 940	133		2 272 595	6
7 Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	6 025 703	787 133	24 422	166 919	0	131 681	684 209	69 838		7 889 906	7
8 Personnel professionnel non enseignant	11 927 477	1 333 011	6 328 631	7 784 900	1 675 235	787 519	2 395 089	54 091		32 285 955	8
9 Personnel de soutien technique	5 018 072	106 579	7 400 959	3 283 660	2 206 732	117 243	580 044	738 349		19 451 638	9
10 Personnel de soutien de bureau	13 103 823	292 205	4 000 993	5 954 620	874 759	445 289	845 692	349 590		25 866 970	10
11 Personnel de métier et ouvrier	434 362	0	92 505	274 485	4 227 697	0	247 623	1 620 160		6 896 833	11
12 Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	35 083 601	437 299	4 282 051	5 444 601	2 145 036	457 031	1 012 617	696 623		49 558 859	12
<b>13 Total des masses salariales et des avantages sociaux</b>	<b>223 724 159</b>	<b>3 160 425</b>	<b>25 346 532</b>	<b>30 705 455</b>	<b>12 477 649</b>	<b>3 406 912</b>	<b>6 510 677</b>	<b>4 135 655</b>	<b>\$</b>	<b>309 467 465</b>	<b>13</b>
14 Avantages sociaux futurs (704)	-	-	-	-	-	-	-	-	1 752 600	1 752 600	14
15 Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	389 524	57 341	0	60 073	21 435	6 572	10 291	7 094		552 330	15
16 Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	291 946	7 929	0	0	0	0	0	0		299 875	16
17 Stagiaires Postdoctoraux (706)	0	81 511	0	0	0	250	0	0		81 761	17
18 Formation et perfectionnement (710)	423 460	669 465	9 125	679 258	27	48 094	1 264	0		1 830 694	18
19 Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	1 286 034	1 074 433	28 411	447 270	14 181	521 438	133 463	14 533		3 519 762	19
20 Bourses (735)	172 995	3 122 287	0	0	0	274 435	15 615	0		3 585 332	20
21 Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	986 159	499 564	460 928	2 967 581	23 240	90 511	572 213	16 284		5 616 479	21
22 Fournitures et matériel (745)	2 791 207	857 853	1 497 492	1 456 027	1 795 797	433 372	443 335	209 269		9 484 352	22
23 Coûts des marchandises vendues (755)	76	0	0	0	527 669	31 765	0	2 307 406		2 866 876	23
24 Frais de services (760, 765, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	1 270 173	639 855	844 157	3 530 241	10 491 140	898 695	307 580	3 233 410		21 215 250	24
25 Volumes et périodiques (750)	90 523	222 330	3 471 667	11 833	529	16 401	2 507	489		3 816 279	25
26 Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	270 367	1 090	977 757	31 289	8 791 261	122 648	15 575	2 090 705		12 300 692	26
27 Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	44 950	15 632	123 591	93 340	1 717 711	46 577	52 234	85 877		2 179 912	27
28 Location-exploitation (830)	17 242	(1 216)	26 694	12 321	41 002	1 873	0	67 861		165 776	28
29 Transfert de coûts indirects (865)	-	-	-	-	-	-	-	-		\$	29
30 Pertes sur vente de placements (886)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	30
31 Biens sous le seuil de capitalisation (892)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	31
32 Biens de nature non capitalisable (893)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	32
33 Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	1 845	6 343	1 827	726 725	(250)	3 024	9 431	65 099		814 044	33
34 Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	34
35 Autres charges (860, 870)	0	(138 989)	(716 000)	(1 620 668)	0	(3 108)	12 792	118 959		(2 347 014)	35
<b>36 Total des charges autres</b>	<b>8 036 459</b>	<b>7 115 429</b>	<b>6 725 648</b>	<b>8 395 291</b>	<b>23 423 741</b>	<b>2 492 547</b>	<b>1 576 300</b>	<b>8 216 984</b>	<b>1 752 600</b>	<b>67 735 000</b>	<b>36</b>
37 Viréments interfonctions (877)	3 635 563	(3 838 498)	0	291 983	(855 426)	115 700	790 678	(140 000)		(0)	37
38 Ventes internes (878)	(64 301)	(89 654)	(1 636 381)	(769 327)	(2 255 184)	(264 336)	(32 164)	(3 660 041)		(8 771 387)	38
39 Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés (879)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	39
<b>40 Total avant éléments extraordinaires</b>	<b>235 331 880</b>	<b>6 347 702</b>	<b>30 435 800</b>	<b>38 623 402</b>	<b>32 790 780</b>	<b>5 750 823</b>	<b>8 845 492</b>	<b>8 552 598</b>	<b>1 752 600</b>	<b>368 431 078</b>	<b>40</b>
41 Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	41
<b>42 TOTAL DES CHARGES</b>	<b>235 331 880 \$</b>	<b>6 347 702 \$</b>	<b>30 435 800 \$</b>	<b>38 623 402 \$</b>	<b>32 790 780 \$</b>	<b>5 750 823 \$</b>	<b>8 845 492 \$</b>	<b>8 552 598 \$</b>	<b>1 752 600 \$</b>	<b>368 431 078 \$</b>	<b>42</b>

Université du Québec à Montréal  
Produits par fonction - Fonds avec restrictions  
de l'exercice terminé le 30 avril 2012

Annexe 3

	Enseignement	Recherche	Soutien enseignement recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
1	Subvention du Ministère (515)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 1
2	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	0	11 783 655	0	0	0	3 084 562	0	0	14 868 217	2
3	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	0	27 440 484	0	0	0	655 142	0	0	28 095 626	3
4	Autres produits et aides des gouvernements que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	0	(0)	0	0	0	0	0	0	(0)	4
<b>5</b>	<b>Total des subventions</b>	\$	<b>39 224 138</b>	\$	\$	<b>3 739 704</b>	\$	\$	\$	<b>42 963 842</b>	<b>5</b>
6	Intérêts et de dividendes (435)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 6
7	Intérêts sur les avances interfonds (440)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 7
8	Produits provenant du fonds de dotation (445)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 8
9	Produits provenant d'une fondation (446)	0	3 572 893	0	0	0	0	0	0	3 572 893	9
10	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	0	12 225 578	0	0	0	0	0	0	12 225 578	10
11	Gains sur vente de placements (526)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 11
12	Ventes externes (460)	0	1 065 231	0	0	0	0	0	0	1 065 231	12
13	Réforme comptable - Revenus relatifs à la subvention à recevoir (699)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 13
14	Autres produits (466, 470)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14
<b>15</b>	<b>Total des produits autres</b>	\$	<b>16 863 702</b>	\$	\$	<b>3 739 704</b>	\$	\$	\$	<b>16 863 702</b>	<b>15</b>
<b>16</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	- \$	<b>56 087 840 \$</b>	- \$	- \$	<b>3 739 704 \$</b>	- \$	- \$	- \$	<b>59 827 544 \$</b>	<b>16</b>

Université du Québec à Montréal  
Charges par fonction - Fonds avec restrictions  
de l'exercice terminé le 30 avril 2012

	Enseignement	Recherche	Soutien enseignement recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
1	Masses salariales										1	
2	Direction	0	105 437	0	0	0	0	0		105 437	2	
3	Gérance	0	0	0	0	0	0	0			3	
4	Enseignants-chercheurs	0	445 150	0	0	0	0	0		445 150	4	
5	Chargés de cours	0	956 658	0	0	28 050	0	0		984 708	5	
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	0	654 812	0	0	26 700	0	0		681 512	6	
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	0	5 521 719	0	0	277 984	0	0		5 799 703	7	
8	Personnel professionnel non enseignant	0	8 619 485	0	0	326 950	0	0		8 946 435	8	
9	Personnel de soutien technique	0	1 591 341	0	0	53 368	0	0		1 644 710	9	
10	Personnel de soutien de bureau	0	396 753	0	0	23 050	0	0		419 802	10	
11	Personnel de métier et ouvrier	0	1 250	0	0	382	0	0		1 632	11	
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	0	2 747 709	0	0	103 304	0	0		2 851 012	12	
13	<b>Total des masses salariales et des avantages sociaux</b>	\$	<b>21 040 314</b>	\$	\$	<b>839 788</b>	\$	\$	\$	<b>21 880 102</b>	13	
14	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	0	0	0	0	0	0	0			14	
15	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	0	3 207	0	0	(5 841)	0	0		(2 634)	15	
16	Stagiaires postdoctoraux (706)	0	2 345 742	0	0	11 500	0	0		2 357 242	16	
17	Formation et perfectionnement (710)	0	1 727 694	0	0	126 970	0	0		1 854 664	17	
18	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	0	3 976 795	0	0	225 802	0	0		4 202 596	18	
19	Bourses (735)	0	13 162 417	0	0	2 017 865	0	0		15 180 282	19	
20	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	0	5 045 700	0	0	532 119	0	0		5 577 819	20	
21	Fournitures et matériel (745)	0	3 668 565	0	0	126 742	0	0		3 795 307	21	
22	Coûts des marchandises vendues (755)	0	0	0	0	0	0	0			22	
23	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	0	2 490 518	0	0	357 842	0	0		2 848 361	23	
24	Volumes et périodiques (750)	0	225 122	0	0	6 891	0	0		232 013	24	
25	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	0	(197 828)	0	0	0	0	0		(197 828)	25	
26	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	0	47 206	0	0	4 548	0	0		51 755	26	
27	Location exploitation (830)	0	23 118	0	0	1 140	0	0		24 258	27	
28	Transfert de coûts indirects (865)	0	2 452 174	0	0	239 273	0	0		2 691 448	28	
29	Pertes sur vente de placements (886)	0	0	0	0	0	0	0			29	
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	0	0	0	0	0	0	0			30	
31	Biens de nature non capitalisable (893)	0	0	0	0	0	0	0			31	
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	0	588	0	0	0	0	0		588	32	
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	0	0	0	0	0	0	0			33	
34	Autres charges (860, 870)	0	101 201	0	0	0	0	0		101 201	34	
35	<b>Total des charges autres</b>	\$	<b>35 072 218</b>	\$	\$	<b>3 644 852</b>	\$	\$	\$	<b>38 717 070</b>	35	
36	Virements interfonctions (877)	0	0	0	0	0	0	0		0	36	
37	Ventes internes (878)	0	(547 828)	0	0	0	0	0		(547 828)	37	
38	Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés (879)	0	0	0	0	0	0	0			38	
39	<b>Total avant éléments extraordinaires</b>	\$	<b>34 524 390</b>	\$	\$	<b>3 644 852</b>	\$	\$	\$	<b>38 169 242</b>	39	
40	Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	0	0	0	0			40	
41	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	- \$	<b>55 564 704</b>	\$	- \$	<b>4 484 640</b>	\$	- \$	- \$	<b>60 049 344</b>	\$	41

RAPPORT DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

# Bilan et perspectives

## 2012-2013

Présenté au ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie en vertu de l'article 4.1 de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire* (L.R.Q., c. E-14.1)



## Table des matières

<b>Présentation.....</b>	<b>1</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>2</b>
<b>1. La formation aux trois cycles d'études : analyse de quelques indicateurs .....</b>	<b>8</b>
1.1 Portrait et évolution de l'effectif étudiant .....	8
1.1.1 Portrait des nouveaux étudiants et étudiantes .....	8
1.1.1.1 Au premier cycle .....	8
1.1.1.2 Aux cycles supérieurs .....	10
1.1.2 Portrait général des étudiantes et étudiants .....	12
1.1.2.1 Au premier cycle .....	12
1.1.2.2 Aux cycles supérieurs .....	14
1.1.3 Portrait des personnes diplômées .....	15
1.1.3.1 Profil général des personnes diplômées .....	15
1.1.3.2 Situation d'emploi des personnes diplômées .....	16
1.2 Persévérance et diplomation .....	18
1.2.1 Au baccalauréat .....	18
1.2.2 À la maîtrise .....	22
1.2.3 Au doctorat.....	23
1.3 Cours dispensés et qualité de l'encadrement .....	24
1.3.1 Portrait et évolution du corps professoral .....	24
1.3.2 Ratio étudiantes et étudiants par professeure ou professeur et taille des groupes-cours.....	25
<b>2. Le développement de la formation et les mesures pour en assurer la qualité.....</b>	<b>27</b>
2.1 Qualité et pertinence de la formation .....	27
2.1.1 Évaluation des programmes d'études .....	27
2.1.2 Renouvellement de l'offre de formation .....	28
2.1.2.1 Programmes d'études de premier cycle.....	28
2.1.2.2 Programmes d'études de cycles supérieurs .....	29
2.1.3 Formation délocalisée et non créditée.....	30
2.1.3.1 Formation délocalisée (campus en région métropolitaine) .....	30
2.1.3.2 Formation non créditée .....	31
2.1.4 Environnements numériques d'apprentissage (ENA) .....	31
2.1.5 Pédagogie et excellence en enseignement .....	33
2.1.5.1 Formation pédagogique et technopédagogique .....	33
2.1.5.2 Prix d'excellence en enseignement.....	34
2.1.6 Évaluation des enseignements.....	34
2.1.7 Renforcement de l'intégrité académique .....	35

2.1.8	Satisfaction des étudiantes et étudiants et des personnes diplômées .....	36
2.1.8.1	Enquête internationale de satisfaction des étudiants (NSSE) .....	36
2.1.8.2	Enquête canadienne auprès des étudiants à la maîtrise et au doctorat	37
2.1.8.3	Enquête auprès des diplômés (UQAM).....	37
2.1.8.4	Enquête nationale auprès des diplômé(e)s du baccalauréat sur les retombées de leurs études .....	42
2.2	Appui à la réussite étudiante .....	43
2.2.1	Accueil et intégration.....	44
2.2.2	Services d'aide à la persévérance et à la réussite.....	45
2.2.3	Soutien financier .....	47
2.2.3.1	Le programme d'aide financière du MESRST .....	48
2.2.3.2	Le Programme études-travail.....	48
2.2.3.3	Performance aux concours des organismes fédéraux .....	49
2.2.3.4	Performance aux concours des organismes québécois .....	49
2.2.3.5	Le Programme de bourses d'excellence de l'UQAM pour les cycles supérieurs .....	50
2.2.3.6	Financement des étudiantes et étudiants.....	51
2.2.4	Implication et réalisations des étudiantes et étudiants.....	52
2.2.4.1	Réussite dans les compétitions et les concours.....	53
2.2.4.2	Sports d'excellence.....	55
2.2.5	Engagement et reconnaissance des personnes diplômées.....	56
2.3	L'international à l'UQAM.....	57
2.3.1	Mobilité étudiante.....	58
2.3.1.1	Mobilité sortante .....	59
2.3.1.2	Mobilité entrante .....	60
2.3.2	Projets de coopération internationale .....	61
2.3.2.1	En Amérique.....	61
2.3.2.2	En Afrique.....	61
2.3.2.3	En Asie .....	62
2.3.3	Activités et centres internationaux.....	62
2.3.4	Projets de collaboration à l'international.....	63
<b>3.</b>	<b>Recherche et création à l'UQAM .....</b>	<b>65</b>
3.1.	Indicateurs de l'activité scientifique et faits saillants .....	66
3.1.1	Recherche en sciences humaines et sociales .....	67
3.1.2	Recherche et recherche-crédation en arts et lettres.....	68
3.1.3	Recherche en sciences.....	69
3.1.4	Recherche en santé.....	70
3.1.5	Infrastructures de recherche .....	71
3.2	Recherche commanditée et partenariale .....	71
3.2.1	Ententes collaboratives de recherche et des contrats de services professionnels.....	72
3.2.2	Subventions en partenariat .....	73

3.2.3 Chaires de recherche-innovation.....	74
3.2.4 Transfert technologique.....	74
3.3 Service aux collectivités .....	74
3.3.1 Domaine syndical.....	75
3.3.2 Domaine communautaire .....	76
3.3.3 Domaine des femmes et des rapports de sexe .....	78
3.4 Mobilisation des connaissances .....	79
3.5 Prix et distinctions en recherche.....	80
<b>4. Progrès dans le soutien aux activités académiques d’enseignement, de recherche, de création et de transfert des connaissances .....</b>	<b>84</b>
4.1 Service des bibliothèques.....	84
4.2 Service de l’audiovisuel (SAV).....	85
4.3 Service de l’informatique et des télécommunications (SITel).....	85
<b>Conclusion : perspectives de développement .....</b>	<b>87</b>
<b>Références.....</b>	<b>92</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>93</b>
Annexe 1 – Indicateurs de suivi universitaire.....	94
Annexe 2 – Biographie de Robert Proulx, recteur de l’UQAM.....	100
Annexe 3 – Organigramme de la direction et des services de l’UQAM.....	102
Annexe 4 – États financiers.....	104
Annexe 5 – État du traitement des membres du personnel de direction .....	140

## Présentation

Ce rapport répond à la demande formulée par monsieur Pierre Boutet, directeur général de la Direction générale du financement du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, dans sa lettre datée du 25 juillet 2013. Il se conforme aux exigences de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*<sup>1</sup> selon laquelle les établissements universitaires québécois doivent présenter chaque année au Ministère quatre rapports contenant les états financiers, l'état du traitement des membres du personnel de direction, la performance de l'établissement et ses perspectives de développement.

Le rapport déposé par l'Université du Québec à Montréal (UQAM) pour répondre à l'ensemble de ces exigences comporte quatre parties. La première partie présente un état de la formation aux trois cycles d'études à travers une analyse de quelques indicateurs. La deuxième partie est consacrée au développement de la formation et aux mesures prises pour en assurer la qualité. La troisième partie traite de l'importance de la recherche et de la création au sein de l'Université. La quatrième partie fait part des progrès dans le soutien aux activités académiques d'enseignement, de recherche, de création et de transfert de connaissances. Enfin, la conclusion évoque les perspectives de développement de l'UQAM au cours des prochaines années.

Comme la composante Télé-université a acquis, par de nouvelles lettres patentes, sa pleine autonomie institutionnelle à compter du 22 août 2012, le présent document ne traite pas de cet établissement.

---

<sup>1</sup> L.R.Q. c. E-14.1.

## Introduction

L'Université du Québec à Montréal a été créée le 9 avril 1969 par le gouvernement du Québec, dans le contexte d'une décennie de réformes du système d'éducation québécois et d'une volonté de démocratisation et d'accessibilité accrue de l'institution universitaire. Depuis cette date fondatrice, elle s'est développée de façon à produire et rendre accessibles les savoirs de pointe, fondamentaux et appliqués, et la culture actuelle pour former des citoyennes et citoyens compétents dans leur domaine de formation, socialement responsables et capables de contribuer aux grands enjeux collectifs dans la préservation de l'environnement et le respect des droits de la personne dans la recherche de la justice et de l'égalité.

Aujourd'hui, l'UQAM est l'une des grandes universités d'enseignement et de recherche au Canada. Pionnière dans plusieurs domaines d'études, elle a décerné 282 008 diplômes, dont 33 760 au 2<sup>e</sup> cycle et 2 260 au 3<sup>e</sup> cycle<sup>2</sup>. Elle compte 41 320 étudiantes et étudiants, dont 2 951 étudiantes et étudiants étrangers provenant de 84 pays, inscrits dans plus de 300 programmes d'études. Elle prend appui sur 1 127 professeures et professeurs, 29 maîtres de langue, 2 304 personnes chargées de cours, 120 cadres et 2 025 membres du personnel de soutien<sup>3</sup>, qui œuvrent au sein de diverses unités académiques et administratives dont, au premier chef, 6 facultés et 1 École (École des sciences de la gestion, Faculté des arts, Faculté de communication, Faculté de science politique et de droit, Faculté des sciences, Faculté des sciences de l'éducation, Faculté des sciences humaines), regroupant 40 départements et écoles et plus d'une soixantaine de chaires et instituts.

L'UQAM se démarque des autres établissements à plusieurs égards :

1- Par **sa volonté de démocratisation et d'accessibilité de l'enseignement universitaire**, elle assure la formation de base et le perfectionnement des personnes aux différentes étapes de la vie dans l'état le plus actuel des savoirs et des pratiques qu'elle leur rend accessibles dans une large gamme de disciplines et champs d'études aux trois cycles.

2- Par **sa capacité d'innovation et son désir d'explorer de nouveaux créneaux**, elle enrichit le savoir et la culture par la recherche et la création et en assure l'impact dans la formation et dans le milieu et le rayonnement à l'échelle locale, nationale et internationale.

---

<sup>2</sup> Au 31 août 2012. Source : Registrariat.

<sup>3</sup> Au 1<sup>er</sup> novembre 2012. Source : Service de l'évaluation, de la rémunération et du soutien informatisé.

3- Par **son engagement envers la communauté et l'ensemble de la société québécoise**, elle concourt à la réflexion critique sur les enjeux collectifs et sert les collectivités en mobilisant ses ressources et diffusant ses expertises aux partenaires des différents milieux économiques, professionnels et culturels et aux groupes sociaux.

Cette vision de l'UQAM s'incarne notamment dans le *Plan stratégique 2009-2014*<sup>4</sup>, dont la mise en œuvre s'articule autour de trois objectifs stratégiques, soit : 1) accroître la qualité, la pertinence et l'efficacité de la formation notamment par un arrimage intensifié avec la recherche et la création; 2) accroître l'activité de recherche et de création pour bonifier la formation aux trois cycles et pour contribuer au développement et au transfert des savoirs et des pratiques culturelles; 3) procurer à l'UQAM les moyens institutionnels nécessaires à la réalisation de sa mission.

Parmi les grandes réalisations de l'année 2012-2013 visant à atteindre ces objectifs, l'UQAM a notamment :

- **en matière d'effectifs :**

- maintenu sa position au 7<sup>e</sup> rang des universités canadiennes quant à sa population étudiante (AUCC, 2012);
- augmenté le nombre d'étudiantes et étudiants étrangers, se positionnant ainsi au 4<sup>e</sup> rang parmi les 18 établissements universitaires québécois et au 2<sup>e</sup> rang parmi les établissements francophones (CRÉPUQ, 2013);
- poursuivi sa croissance aux cycles supérieurs, de sorte que l'effectif étudiant aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles sur l'ensemble de l'effectif inscrit a atteint 17,8 % au trimestre d'automne 2012;

- **en matière d'octroi de diplômes et de satisfaction des personnes diplômées :**

- décerné, entre le 1<sup>er</sup> juin 2011 et le 31 mai 2012, 5 843 diplômes de grade, soit 4 351 diplômes de baccalauréat, 1 310 diplômes de maîtrise et 182 diplômes de doctorat;
- obtenu le 6<sup>e</sup> rang des universités canadiennes quant au nombre de diplômes de maîtrise décernés et au 16<sup>e</sup> rang au doctorat (ACES, 2012);
- obtenu des taux de placement des personnes diplômées supérieurs à 90 % (UQAM, 2013);

---

<sup>4</sup> Le *Plan stratégique 2009-2014* a été adopté à l'unanimité par le Conseil d'administration lors de sa séance du 10 juin 2009.

- **en matière de renouvellement du corps professoral :**
  - embauché 116 nouveaux professeurs et professeures, portant leur total à 1 120 au 1<sup>er</sup> juin 2013;
  
- **en matière d'actualisation de la formation :**
  - adopté 67 modifications mineures à des programmes d'études;
  - suspendu les admissions à 12 programmes d'études;
  - actualisé plusieurs de ses programmes d'études par le biais de modifications majeures;
  - créé de nouveaux programmes d'études ou de nouveaux profils dans des programmes existants, tels que la majeure en développement de carrière, le baccalauréat en histoire, culture et société, le profil « médias numériques » au baccalauréat en communication, le profil « recherche-intervention » à la maîtrise en carriérologie et la concentration « Sciences humaines/Univers social » à la maîtrise en enseignement (profil enseignement au secondaire);
  - obtenu des taux de satisfaction de plus de 85 % chez les étudiantes et étudiants des trois cycles d'études lors d'enquêtes de satisfaction pancanadiennes ou nord-américaines;
  - créé le Bureau de l'évaluation périodique des programmes (BEPP);
  
- **en matière de formation délocalisée :**
  - inauguré le nouveau campus de Longueuil, situé dans les locaux de l'Université de Sherbrooke;
  - accru le nombre d'étudiants-cours de 34 % par rapport à l'année précédente dans les quatre campus régionaux (Laval, Lanaudière, Longueuil, Ouest-de-l'Île);
  
- **en matière d'environnements numériques d'apprentissage (ENA) :**
  - augmenté de 24 % le nombre de cours utilisant Moodle depuis le trimestre d'automne 2010;
  
- **en matière d'intégrité académique :**
  - renforcé l'intégrité académique par diverses mesures telles que l'élargissement de la juridiction des comités facultaires de révision et la préparation d'un projet de cours qui devrait être offert à l'automne 2014;

- **en matière de soutien à la persévérance et à la réussite :**
  - adopté des mesures compensatoires à la suite des mouvements étudiants du printemps 2012 de façon à permettre la poursuite des études aux trimestres d'hiver et d'automne 2012 selon le cheminement prévu par les programmes;
  - conçu et mis en ligne une Trousse d'aide destinée à la population étudiante;
  - créé le nouveau portail [www.etudier.uqam.ca](http://www.etudier.uqam.ca);
  - accru les ressources dédiées aux services-conseils de façon à répondre aux besoins psychosociaux des étudiantes et étudiants (croissance de la fréquentation d'au moins 10 % de ces services par rapport à l'année précédente);
  - créé un nouveau répertoire électronique de bourses permettant aux étudiantes et étudiants d'accéder à toutes les offres de bourses correspondant à leur profil d'études;
  - élaboré et mis en ligne un nouveau Guide de présentation des thèses et mémoires;
  - maintenu sa position dans le peloton des dix premières universités canadiennes quant au nombre de bourses obtenues des organismes subventionnaires fédéraux;
  - octroyé près de 2,75 M \$ en bourses d'excellence par l'entremise du Programme de bourses d'excellence de l'UQAM pour les cycles supérieurs;
  - versé plus de 33 M \$ à titre de contrats ou de bourses aux étudiantes et étudiants des trois cycles d'études;
  - encouragé l'engagement des étudiantes et étudiants dans toutes les sphères de leur vie académique;
  - soutenu et valorisé la réussite des étudiantes et étudiants lors de compétitions et de concours individuels et collectifs;
  
- **en matière d'internationalisation :**
  - conclu 79 nouvelles ententes de coopération internationale;
  - réalisé près d'une trentaine de missions à l'étranger;
  - accueilli 169 stagiaires postdoctoraux en provenance de l'extérieur du Québec;
  - permis à 533 étudiantes et étudiants de l'UQAM et 446 étudiantes et étudiants étrangers de réaliser un projet de mobilité internationale;
  - établi de nouveaux partenariats de recherche;
  - obtenu du financement pour plusieurs projets de coopération internationale ou de collaboration à l'international;

- **en matière de recherche et de création :**

- maintenu sa position parmi les cinq premières universités canadiennes généralistes sans faculté de médecine ou de génie quant au financement de la recherche;
- atteint le 6<sup>e</sup> rang parmi les mêmes universités quant au nombre de prix remportés par ses professeures et professeurs (« *Faculty Awards* »);
- vu un nombre record de 757 professeures et professeurs recevoir du financement pour effectuer de la recherche, soit 67,6 % du corps professoral;
- obtenu un taux de succès 42 % pour le concours d'établissement de nouveaux professeurs-chercheurs du FRQSC; un taux de succès de 100 % au programme Appui à la recherche–création du FRQSC; un taux de succès de 75 % au CRSNG pour les chercheurs en début de carrière (CDC); un taux de succès de 100 % dans le cadre du programme de chercheurs-boursiers du FRQS et un taux de plus de 85 % dans le programme FCI Leaders;
- signé ou réalisé 216 ententes collaboratives avec des partenaires externes pour un montant total de 9,8 M \$;
- reçu du CRSNG du financement pour 12 nouveaux projets de recherche en partenariat avec l'industrie;
- démarré ou poursuivi 106 projets de recherche de services aux collectivités (recherche, formation, mobilisation des connaissances);

- **en matière d'imputabilité financière :**

- atteint, année après année, ses objectifs financiers.

L'année 2012-2013 a également été marquée par un important **renouvellement de l'équipe de direction** de l'UQAM, à commencer par la nomination d'un nouveau recteur, monsieur Robert Proulx, auparavant vice-recteur à la Vie académique, et la nomination subséquente de monsieur René Côté à ce dernier poste<sup>5</sup>. Parmi les autres aspects importants de cette modification organisationnelle<sup>6</sup>, mentionnons l'abolition du Vice-rectorat aux affaires publiques et aux relations gouvernementales et internationales, la création d'un Vice-rectorat aux systèmes d'information<sup>7</sup> et la transformation du Vice-

---

<sup>5</sup> Monsieur René Côté a été doyen de la Faculté de science politique et de droit de 2005 à 2010 et vice-doyen de cette même faculté de 2000 à 2005.

<sup>6</sup> Voir à l'annexe 3 l'organigramme de la direction et des services de l'UQAM adopté le 21 mai par le Conseil académique de l'UQAM.

<sup>7</sup> Le 18 juin 2013, le Conseil d'administration de l'UQAM a nommé Louis Martin à titre de vice-recteur aux Systèmes d'information pour un premier mandat.

rectorat aux ressources humaines en un Vice-rectorat à la vie universitaire<sup>8</sup>. Fruits de la volonté de la direction de maintenir la mission académique d'enseignement, de recherche et de création au cœur du développement de l'Université, ces changements devraient assurer au cours des prochaines années une meilleure cohésion institutionnelle et le bon exercice des responsabilités confiées aux membres de la direction. C'est d'ailleurs sous l'égide de cette nouvelle équipe que sera amorcée, dès l'automne 2013, une démarche visant à élaborer le nouveau plan stratégique de l'UQAM pour la période 2014-2019, qui culminera avec le 50<sup>e</sup> anniversaire de fondation de l'Université<sup>9</sup>.

Enfin, il convient de mentionner certaines difficultés rencontrées au cours de l'année 2012-2013 et de rappeler que les mouvements étudiants du printemps 2012 ont touché l'UQAM plus que toute autre université, à la fois dans ses propres activités<sup>10</sup> et dans les établissements collégiaux qui constituent son bassin principal de recrutement. Ces phénomènes conjugués ont entraîné à l'UQAM une baisse légère des inscriptions au trimestre d'automne 2012 et un recul du nombre de l'effectif étudiant en équivalence au temps plein (EEETP) pour l'ensemble de l'année académique 2012-2013. Les statistiques préliminaires de l'automne 2013 montrent toutefois une croissance des effectifs qui devrait permettre à l'UQAM de s'engager résolument dans la poursuite de son développement et de l'atteinte de ses objectifs stratégiques.

---

<sup>8</sup> Le 18 juin 2013, le Conseil d'administration de l'UQAM a nommé Marc Turgeon à titre de vice-recteur à la Vie universitaire pour un premier mandat.

<sup>9</sup> C'est pourquoi le présent document ne contient aucune autre cible liée à des indicateurs que celles contenues dans le *Plan stratégique 2009-2014* de l'UQAM.

<sup>10</sup> Notamment par l'annulation du trimestre d'été 2012, sauf pour les cours dispensés par l'École des sciences de la gestion.

## **1. La formation aux trois cycles d'études : analyse de quelques indicateurs**

Dans un premier temps, cette section dresse le portrait des nouveaux étudiantes et étudiants de l'UQAM, de sa population étudiante en général (au trimestre d'automne 2012) et de ses personnes diplômées. Dans un deuxième temps, elle s'attarde à la situation concernant les taux de persévérance et de diplomation au baccalauréat, à la maîtrise et au doctorat. Finalement, elle fournit des données sur la composition et l'évolution du corps professoral de l'UQAM et du ratio étudiantes et étudiants par professeure ou professeur.

### **1.1 Portrait et évolution de l'effectif étudiant**

#### **1.1.1 Portrait des nouveaux étudiants et étudiantes**

Des 41 320 personnes inscrites à l'UQAM au trimestre d'automne 2012 (voir annexe 1, page 1, ligne 1), 34,9 % étaient de nouveaux étudiants et étudiantes dans leur programme d'études. Parmi ces derniers, 60,6 % étaient inscrits à l'UQAM pour la première fois (primo-entrants), alors que pour les autres, il s'agissait principalement de leur deuxième (22,2 %) ou troisième (9,9 %) inscription dans l'établissement.

Le profil des nouveaux étudiants et étudiantes est connu grâce à l'enquête ICOPE (Indicateurs de Conditions de Poursuite des Études) menée par la Direction de la recherche institutionnelle (DRI) de l'Université du Québec (UQ) tous les cinq ans auprès des nouveaux étudiants et étudiantes inscrits pour la première fois dans un programme d'études. L'enquête ICOPE permet de recueillir les caractéristiques des étudiantes et étudiants qui commencent un programme d'études dans les établissements du réseau, tant au premier cycle qu'aux cycles supérieurs. Les variables colligées se rapportent notamment aux caractéristiques scolaires et sociodémographiques de l'étudiante ou l'étudiant, à ses conditions de vie, à l'état de sa préparation à entreprendre ses études, à ses intentions face à l'obtention du diplôme et à la poursuite des études, à ses motivations, à son intérêt pour son programme d'études, à la connaissance qu'il en a, de même qu'aux liens qu'il entretient avec le marché du travail.

##### **1.1.1.1 Au premier cycle**

Les résultats de la dernière enquête réalisée en 2011 nous apprennent ainsi que les étudiantes et étudiants de 1<sup>er</sup> cycle de l'UQAM :

- sont surtout inscrits à temps complet à leur premier trimestre d'études (67 %);
- sont en moyenne âgés de 26 ans;
- réussissent tous leurs cours au premier trimestre dans une proportion de 77 %;
- se sentent limités dans leurs apprentissages en raison d'un problème de santé ou d'une déficience fonctionnelle dans 6 % des cas;

- proviennent principalement de la Montérégie (24 %) et de l'île de Montréal (20 %);
- considèrent leur situation financière comme étant précaire dans 38 % des cas;
- ont recours à une seule source de revenus durant leurs études (51 %);
- ont pour principale source de revenus le travail à temps partiel ou occasionnel (39 %);
- sont 18 % à être parents;
- n'ont pas fréquenté d'établissement d'enseignement depuis au moins trois ans pour 23 % d'entre eux;
- évaluent leur préparation à entreprendre leurs études comme étant très bonne ou excellente (56 %);
- ont interrompu des études antérieures à 45 %;
- souhaitent obtenir le diplôme du programme qu'ils ont entrepris à 85 %;
- prévoient cheminer sans trimestre d'interruption, mises à part les interruptions prévues au programme (86 %);
- aimeraient faire des études de cycles supérieurs dans 71 % des cas, mais se limiteront à des études de baccalauréat pour plusieurs d'entre eux;
- démontrent un très grand intérêt pour leur programme d'études dans 48 % des cas;
- ont une connaissance globale de leur programme considérée élevée dans 28 % des cas seulement;
- connaissent mal les débouchés de leur programme sur le marché du travail dans 29 % des cas.

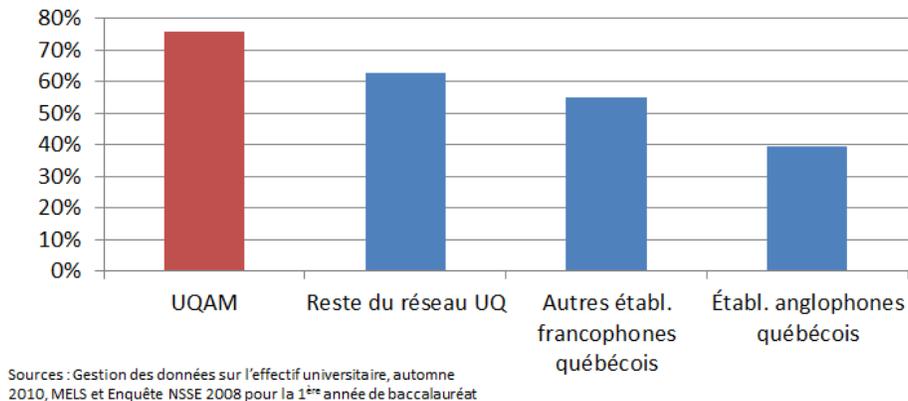
L'enquête ICOPE nous apprend également que 52 % des nouveaux étudiants et étudiantes de l'UQAM sont de première génération universitaire (EPGU) et que ces derniers sont proportionnellement plus nombreux à assumer des responsabilités parentales, à avoir travaillé à temps plein au cours des cinq années précédant leur inscription et à occuper un emploi durant leurs études. L'UQAM est d'ailleurs l'une des universités où la proportion d'étudiantes et étudiants qui occupent un emploi hors campus durant leurs études de baccalauréat (72 %) est la plus élevée au Québec (voir graphique 3). Cette réalité témoigne de l'**approche d'accessibilité et de flexibilité** prônée par l'UQAM depuis sa fondation en matière de politiques d'admission et d'offre de cours. En effet, l'horaire particulier des cours offerts sur trois plages horaires<sup>11</sup> rend les programmes de grade accessibles à tous les étudiantes et étudiants, quelle que soit leur situation familiale ou professionnelle.

---

<sup>11</sup> Environ 37 % des cours offerts par l'UQAM sont dispensés le soir ou la fin de semaine (excluant les cours données dans les campus satellites).

En résumé, les nouveaux étudiants et étudiantes de 1<sup>er</sup> cycle de l'UQAM sont généralement intéressés et motivés par leurs études, mais ils semblent mal connaître les particularités de leur programme d'études et montrent des caractéristiques socioéconomiques qui peuvent les rendre vulnérables sur le plan académique.

**Graphique 3 : Proportion d'étudiantes et étudiants occupant un emploi hors campus parmi la population étudiante de baccalauréat inscrite en 1<sup>ère</sup> année dans les universités québécoises (2010)**



### 1.1.1.2 Aux cycles supérieurs

Aux cycles supérieurs, les résultats de l'enquête ICOPE nous informent entre autres que les étudiantes et étudiants de l'UQAM :

- s'inscrivent à temps complet à leur premier trimestre d'études dans 48 % des cas;
- ont en moyenne 32 ans;
- réussissent tous leurs cours au premier trimestre dans 78 % des cas à la maîtrise professionnelle;
- sont de première génération universitaire dans une proportion de 47 %;
- considèrent être limités dans leurs apprentissages en raison d'un problème de santé ou d'une déficience fonctionnelle dans 3 % des cas;
- proviennent principalement de l'île de Montréal (16 %) et de la Montérégie (15 %);
- évaluent leur situation financière comme étant précaire dans une proportion de 33 %;
- n'utilisent qu'une seule source de revenus pour financer leurs études (47 %);
- ont pour principale source de revenus le travail à temps partiel ou occasionnel (36 %);
- sont 17 % à être parents;

- n'ont pas fréquenté d'établissement d'enseignement depuis au moins trois ans pour 21 % d'entre eux;
- jugent leur préparation à entreprendre leurs études très bonne ou excellente (59 %).
- ont interrompu des études antérieures à 35 %;
- souhaitent obtenir le diplôme du programme qu'ils ont entrepris à 93 %;
- suivent leurs cours surtout le soir et durant la fin de semaine (47 %);
- prévoient cheminer sans trimestre d'interruption, mises à part les interruptions prévues au programme (87 %);
- pour les étudiantes et étudiants de maîtrise, aimeraient poursuivre au doctorat dans 63 % des cas, mais seulement 25 % envisagent sérieusement de s'y rendre;
- portent un très grand intérêt à leur programme d'études dans 56 % des cas;
- ont un niveau de connaissance global de leur programme jugé élevé pour 44 % d'entre eux;
- méconnaissent les débouchés de leur programme dans 25 % des cas.

De façon générale, les nouveaux étudiants et étudiantes de cycles supérieurs possèdent ainsi les mêmes caractéristiques que ceux du 1<sup>er</sup> cycle. Ils apparaissent toutefois plus motivés et connaissent mieux les particularités de leur programme d'études.

Le portrait qui se dégage de cette enquête n'est donc pas celui d'un parcours linéaire vécu dans un continuum d'études de l'école secondaire jusqu'à l'université. Cette réalité découle en partie des valeurs fondatrices de l'UQAM, mais elle renvoie également au phénomène de diversification des modes d'engagement dans les études et de fréquentation de l'université qui s'est récemment intensifié selon le Conseil supérieur de l'éducation<sup>12</sup>. C'est d'ailleurs à la suite de ce constat que le Conseil a réclamé du gouvernement du Québec et des universités un meilleur soutien des clientèles non traditionnelles, et plus particulièrement des étudiantes et étudiants à temps partiel ayant des responsabilités familiales ou effectuant un retour aux études.

En ce domaine, l'UQAM possède une longueur d'avance puisqu'elle a adopté, dès sa fondation, des **politiques qui facilitent l'admission aux clientèles adultes et le cheminement d'études à temps partiel**. Rappelons que la disponibilité de ces personnes à poursuivre des études universitaires requiert une adaptation de l'offre de cours sur des horaires compatibles avec leurs autres obligations.

---

<sup>12</sup> *Parce que les façons de réaliser un projet d'études universitaires ont changé... Avis au ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, Gouvernement du Québec, Conseil supérieur de l'éducation, juin 2013.*

### **1.1.2 Portrait général des étudiantes et étudiants**

Tel que mentionné en introduction, après trois années de croissance, l'UQAM a connu en 2012-2013 une légère baisse de ses effectifs de l'ordre de 0,6 %. À l'automne 2012, l'Université comptait ainsi un nombre absolu de 41 320 personnes et un effectif étudiant équivalent à temps complet (EEETP) de 26 430 (voir annexe 1, page 1, lignes 1 et 2). Ce nombre plaçait néanmoins l'UQAM au 7<sup>e</sup> rang des universités canadiennes en matière de population étudiante (AUCC, 2012).

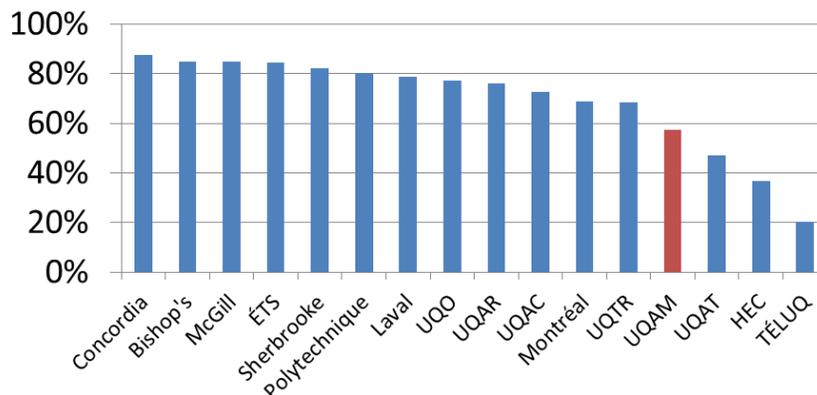
L'effectif des étudiantes et étudiants étrangers a néanmoins connu une croissance et constituait 6,7 % de la population étudiante de l'UQAM au trimestre d'automne 2012, comparativement à 6,1 % à l'automne 2007 (voir annexe 1, page 1, lignes 7 et 8). En termes de l'effectif étudiant étranger, l'UQAM se positionnait ainsi au 4<sup>e</sup> rang parmi les 18 établissements universitaires québécois et au 2<sup>e</sup> rang parmi les établissements francophones, derrière l'Université de Montréal (CRÉPUQ, 2013). Au niveau national, les dernières données disponibles (2009) plaçaient l'UQAM au 16<sup>e</sup> rang des universités canadiennes quant à la proportion d'étudiantes et étudiants internationaux à la maîtrise et au 24<sup>e</sup> rang au doctorat (ACES, 2012).

De toute évidence, malgré les perturbations de l'année 2012-2013, l'UQAM continue d'être une université attrayante pour de nombreux étudiants et étudiantes et demeure l'une des plus grandes universités canadiennes en matière de formation initiale et continue aux trois cycles d'études.

#### **1.1.2.1 Au premier cycle**

Plus précisément, les étudiantes et étudiants au 1<sup>er</sup> cycle représentaient 80,5 % des étudiantes et étudiants inscrits au trimestre d'automne 2012 et, parmi ces derniers, 56,0 % poursuivaient des études de baccalauréat. Selon les données du système de Gestion des données sur l'effectif universitaire (GDEU) de l'automne 2011, cette particularité fait de l'UQAM l'université québécoise ayant la plus faible proportion d'étudiantes et étudiants au baccalauréat par rapport au nombre total de l'effectif au 1<sup>er</sup> cycle, après la TÉLUQ, HEC-Montréal et l'UQAT (57 % pour l'UQAM vs 74 % pour la moyenne québécoise) (voir graphique 1).

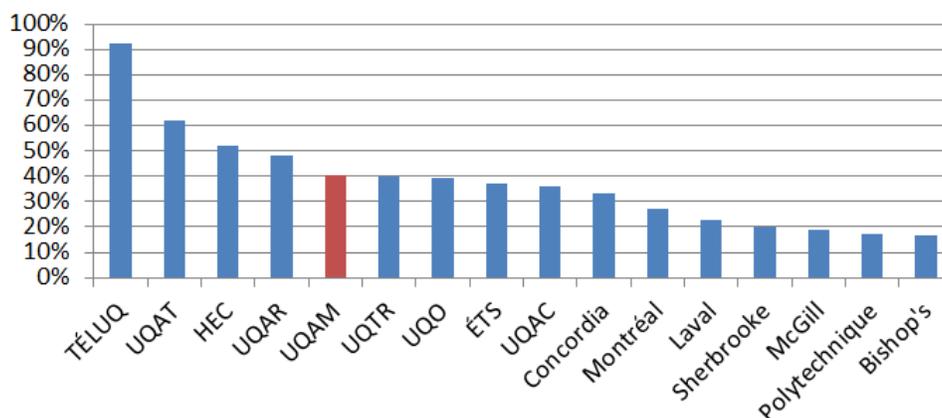
**Graphique 1 : Proportion d'étudiantes et étudiants au baccalauréat parmi l'effectif au 1<sup>er</sup> cycle dans les universités québécoises (automne 2011)**



Source : Gestion des données sur l'effectif universitaire, MELS, consulté le 17 mai 2013.

Par ailleurs, malgré une croissance constante du nombre d'étudiantes et étudiants à temps complet au cours des dernières années, 39,4 % des étudiantes et étudiants inscrits au 1<sup>er</sup> cycle au trimestre d'automne 2012 poursuivaient des études à temps partiel. À cet égard, à l'exclusion des autres établissements du réseau de l'Université du Québec, l'UQAM est l'université à vocation générale qui reçoit le plus d'étudiantes et étudiants à temps partiel au 1<sup>er</sup> cycle (40 % à l'UQAM à l'automne 2011 vs 33 % à l'Université Concordia, 27 % à l'Université de Montréal, 23 % à l'Université Laval, 20 % à l'Université de Sherbrooke et 19 % à McGill) (voir graphique 2).

**Graphique 2 : Proportion d'étudiantes et étudiants de 1<sup>er</sup> cycle à temps partiel dans les universités québécoises (automne 2011)**



Source : Gestion des données sur l'effectif universitaire, MELS, consulté le 17 mai 2013

Le Tableau 1 présente, en fonction du genre, quelques caractéristiques de la population des étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de baccalauréat et de certificat au trimestre d'automne 2012. Au **baccalauréat**, les femmes étudiaient davantage à temps complet que les hommes, étaient moins âgées, possédaient plus souvent la citoyenneté canadienne, avaient cumulé plus de crédits à l'intérieur de leur programme (en moins de trimestres), montraient une cote de rendement au collégial (CRC) plus élevée à l'admission et avaient maintenu une moyenne académique légèrement plus haute.

**Tableau 1 : Caractéristiques des étudiantes et étudiants de baccalauréat et de certificat de l'UQAM au trimestre d'automne 2012 en fonction du genre**

	Baccalauréat		Certificat	
	Femme	Homme	Femme	Homme
Effectif (nbre)	11 921	6 723	7 017	4 012
Temps complet (%)	78,3	76,7	29,1	38,6
Âge moyen	24,4	25,5	31,0	29,2
Citoyenneté canadienne (%)	90,0	83,4	78,8	81,2
Crédits cumulés (nbre)	49,4	47,6	15,6	16,2
Cote R à l'admission	27,1	25,8	25,0	23,9
Trimestres d'activité (nbre)	4,1	4,3	2,6	2,4
Moyenne académique	3,2	3,0	3,1	2,9

Source : UQAM, Service de planification académique et de recherche institutionnelle, juillet 2013.

Inversement, au **certificat**, les hommes étudiaient à temps complet dans une plus grande proportion que les femmes et étaient plus souvent des citoyens canadiens. Ils étaient également plus jeunes et avaient cumulé davantage de crédits, et ce, pendant moins de trimestres.

### 1.1.2.2 Aux cycles supérieurs

Aux cycles supérieurs, la croissance amorcée en 2009-2010 dans la foulée de l'adoption du *Plan stratégique 2009-2014* de l'UQAM s'est poursuivie, de sorte que la proportion de l'effectif étudiant aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles sur l'ensemble de l'effectif inscrit a atteint 17,8 % au trimestre d'automne 2012 (voir annexe 1, lignes 5 et 6). Selon les données de l'Association des universités et collèges du Canada, cette croissance plaçait l'UQAM au 9<sup>e</sup> rang dans le classement des universités canadiennes quant au nombre total d'étudiantes et étudiants inscrits aux cycles supérieurs (AUCC, 2012).

Parmi les 7 365 étudiantes et étudiants inscrits dans un programme de cycles supérieurs au trimestre d'automne 2012, plus de la moitié cheminaient dans un programme de maîtrise (52,4 %) et plus du cinquième dans un programme de doctorat (21,4 %). L'âge moyen à la **maîtrise** était d'environ 31 ans chez les femmes et d'un peu plus de 32 ans chez les hommes. Les hommes étaient davantage des citoyens canadiens que les

femmes, mais le nombre de crédits cumulés, de trimestres d'activité et la moyenne académique étaient sensiblement les mêmes (voir tableau 2).

**Tableau 2 : Caractéristiques des étudiantes et étudiants de maîtrise et de doctorat au trimestre d'automne 2012 en fonction du genre**

	Maîtrise		Doctorat	
	Femme	Homme	Femme	Homme
Effectif (nbre)	2 174	1 691	909	670
Âge moyen	31,1	32,4	33,1	35,4
Citoyenneté canadienne (%)	77,4	70,5	75,9	63,7
Crédits cumulés (nbre)	18,5	18,6	35,5	23,4
Trimestres d'activité (nbre)	4,1	4,1	9,6	9,0
Moyenne académique	3,7	3,6	3,9	3,8

Source : UQAM, Service de planification académique et de recherche institutionnelle, juillet 2013.

Au **doctorat**, les écarts entre les hommes et les femmes étaient plus importants, tant au niveau de l'âge (hommes plus âgés), de la proportion de citoyens canadiens (plus élevée chez les femmes) et du nombre de crédits cumulés et de trimestres d'activité (plus important chez les femmes). La moyenne académique était toutefois similaire. Une partie de ces différences s'explique par le nombre élevé de femmes (252) inscrites au profil scientifique-professionnel du programme de doctorat en psychologie (combiné Psy.D. et Ph.D.) comportant 153 crédits et une plus forte scolarité.

L'UQAM se situe d'ailleurs au 2<sup>e</sup> rang au Canada en ce qui concerne la présence de femmes au sein des programmes de doctorat (AUCC, 2012).

### 1.1.3 Portrait des personnes diplômées

#### 1.1.3.1 Profil général des personnes diplômées

Entre le 1<sup>er</sup> juin 2011 et le 31 mai 2012, l'UQAM a décerné 5 843 diplômes de grade, soit 4 351 diplômes de baccalauréat, 1 310 diplômes de maîtrise et 182 diplômes de doctorat. Au niveau national, les dernières données disponibles (2009) plaçaient l'UQAM au 6<sup>e</sup> rang des universités canadiennes quant au nombre de diplômes de maîtrise décernés et au 16<sup>e</sup> rang au doctorat (ACES, 2012).

De ce nombre, 3 661 étaient des femmes (62,7 %) et 2 182 des hommes (37,3 %). Les femmes étaient particulièrement présentes aux 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> cycles où elles ont obtenu respectivement 65,9 % et 62,6 % des diplômes de baccalauréat et de doctorat. Au moment de l'octroi du parchemin, les diplômées et diplômés avaient en moyenne 27,5 ans au baccalauréat, 33,3 ans à la maîtrise et 37,3 ans au doctorat. La **durée moyenne des études** des personnes diplômées est de 10,1 trimestres au baccalauréat (11,7 pour les

programmes comportant 120 crédits), 7,7 trimestres à la maîtrise et 18,2 trimestres au doctorat<sup>13</sup>.

### 1.1.3.2 Situation d'emploi des personnes diplômées

L'*Enquête auprès des diplômés* de l'UQAM apporte un éclairage complémentaire à ce profil en cernant les différents aspects des situations professionnelle et académique des personnes diplômées de la promotion 2011-2012 (avant, pendant et après l'obtention du diplôme), tout en recueillant de l'information sur leurs caractéristiques sociodémographiques et sur certains éléments de satisfaction à l'égard de leur expérience académique, de l'institution et des ressources qui ont été mises à leur disposition. Cette enquête est menée annuellement par le Service de planification académique et de recherche institutionnelle (SPARI), en collaboration avec le Registrariat et le Bureau des diplômés. Afin de mesurer les caractéristiques qui leur sont propres, un questionnaire distinct est utilisé pour les personnes diplômées d'un programme de baccalauréat, de maîtrise et de doctorat.

Au **baccalauréat**, le taux de réponse pour la promotion constituée des individus ayant obtenu un diplôme de baccalauréat entre le 1<sup>er</sup> juin 2011 et le 31 mai 2012 s'élève à 31 %. Parmi les personnes ayant répondu, moins de 5 % étaient activement à la recherche d'un emploi durant la dernière semaine du mois de janvier 2013 et 62 % avaient principalement intégré le marché du travail, où près de 70 % de ces derniers observaient une forte (24 %) ou très forte (44 %) correspondance entre leurs études et leur emploi.

Les diplômées et diplômés principalement en emploi œuvraient majoritairement en tant que professionnels dans les services d'enseignement et le secteur de l'éducation (21 %), les affaires, les finances et le commerce (13 %), les ventes et services (10 %), les communications, relations publiques, édition et multimédia (10 %), les services professionnels et conseils (10 %), le secteur de la santé et des services sociaux (8 %) et l'administration publique (7 %). Ils y occupaient principalement un emploi salarié (93 %), 9 fois sur 10 à temps complet (30 heures ou plus par semaine), et pour les deux tiers, de façon permanente (emploi stable à durée indéterminée).

---

<sup>13</sup> La durée des études au programme initial correspond au nombre total de trimestres entre la première inscription au programme et le trimestre d'obtention du diplôme, incluant les trimestres d'absence. Au 1<sup>er</sup> cycle : cohortes de 2003 (automne 2003 seulement), en excluant les étudiantes et étudiants de baccalauréat ayant diplômé en moins de sept trimestres et les étudiantes et étudiants à temps partiel. Au 2<sup>e</sup> cycle : cohortes de 2003 (été 2003, automne 2003, hiver 2004), en excluant les étudiantes et étudiants de maîtrise ayant diplômé en moins de trois trimestres. Au 3<sup>e</sup> cycle : cohortes de 2003 (été 2003, automne 2003, hiver 2004), en excluant les étudiantes et étudiants de doctorat ayant diplômé en moins sept trimestres.

Signe de la demande et de la qualité de la formation reçue à l'UQAM, 61 % des personnes salariées qui n'occupaient pas déjà l'emploi recherché lors de l'obtention de leur diplôme l'ont déniché moins de six mois après les études (près de 30 % l'ayant obtenu moins d'un mois après la fin de leurs études). Et 89 % de ces personnes salariées estiment avoir eu une difficulté faible (47 %) ou modérée (42 %) à l'obtenir.

Du côté de la **maîtrise**, le taux de réponse est de 36 % pour la promotion 2011-2012. Contrairement aux personnes bachelières, plus de la moitié des personnes diplômées ayant participé à l'enquête étaient principalement en emploi avant d'entreprendre leur programme de maîtrise (54 % contre 28 % au baccalauréat et 25 % au doctorat)<sup>14</sup>. Chez ces derniers, les trois quarts étaient d'ailleurs sur le marché du travail depuis au moins trois ans et considéraient l'emploi occupé au moins partiellement en relation avec leur programme de diplomation. Le désir de développer leurs compétences professionnelles (42 %), de réorienter leur carrière (16 %) ou d'obtenir un avancement (14 %) sont les principaux éléments qui avaient motivé ces diplômées et diplômés à s'inscrire à la maîtrise.

Durant la dernière semaine du mois de janvier 2013, seulement 5 % des personnes ayant répondu à l'enquête étaient activement à la recherche d'un emploi, alors que 74 % avaient principalement intégré le marché du travail. Chez ces derniers, les deux tiers observaient une forte (33 %) ou très forte (31 %) correspondance entre leur programme d'études et leur emploi. Plus de la moitié de ces emplois exigeaient préférentiellement une formation de niveau maîtrise. À cet égard, les diplômées et diplômés sondés travaillaient principalement dans les services d'enseignement et le secteur de l'éducation (14 %), les affaires, les finances et le commerce (12 %), les services professionnels et conseils (11 %), l'information et les technologies de l'information (9 %), la santé et les services sociaux (8 %) et l'administration publique (7 %).

Parmi les personnes diplômées étant principalement sur le marché du travail, 89 % occupaient un emploi salarié. De ces derniers, 90 % occupaient un emploi à temps complet et permanent (70 %). Près de 60 % des salariées, salariés avaient un emploi de niveau professionnel et 25 % un poste de direction (contre 7 % chez les bacheliers).

Le taux de réponse au **doctorat** est le plus élevé, soit 42 %, ce qui peut s'expliquer par des effectifs plus faibles. Contrairement aux titulaires de maîtrise, la majorité des diplômées et diplômés sondés au doctorat (69 %) étaient principalement aux études avant de s'inscrire au doctorat à l'UQAM. Chez les individus qui étaient principalement sur le

---

<sup>14</sup> Soit une proportion supérieure à celle des personnes qui étaient alors principalement aux études (40 % contre 67 % au baccalauréat et 69 % au doctorat) ou dans une autre situation (6 % contre 5 % au baccalauréat et 6 % au doctorat)

marché du travail (25 %), 72 % l'étaient depuis au moins trois ans (pratiquement tous à temps complet) et considéraient cet emploi au moins partiellement en relation avec leur programme de diplomation. Après l'obtention de leur diplôme, 8 % des diplômées et diplômés sondés était activement à la recherche d'un emploi durant la dernière semaine de janvier 2013, soit une proportion légèrement supérieure à ce qui prévaut chez les diplômés du baccalauréat et de la maîtrise de la promotion 2011-2012 (5 % chacune).

Par ailleurs, 65 % des personnes ayant répondu à l'enquête avaient principalement intégré le marché du travail. Ces individus affirment qu'il existait une très forte correspondance (60 %) entre leur programme d'études et leur emploi. En y ajoutant ceux qui y voient une forte correspondance (19 %), cette proportion s'élève donc à près de 80 %. De plus, environ neuf répondantes, répondants sur dix estiment que la formation suivie au sein de leur programme de diplomation s'est avérée utile (21 %) ou très utile (68 %) à l'accomplissement des tâches professionnelles qu'ils exécutent au quotidien. D'ailleurs, 77 % affirment que cet emploi exige préférentiellement une formation de niveau doctoral et 64 % estiment qu'une personne possédant une formation doctorale dans une autre discipline ne pourrait les remplacer, signe que ces emplois nécessitent une main-d'œuvre spécialisée. À cet effet, trois secteurs accaparent pas moins de 90 % des emplois occupés par les personnes diplômées principalement en emploi, soit celui des services d'enseignement et de l'éducation (47 %), de la santé et des services sociaux (30 %) et des services professionnels et conseils (13 %).

## 1.2 Persévérance et diplomation

### 1.2.1 Au baccalauréat

Au sujet de la persévérance, le **taux de réinscription au baccalauréat après 1 an** se situait à 81,3 % à l'automne 2012 (cohorte de 2011), ce qui constitue une légère baisse par rapport au taux de l'année précédente, mais s'inscrit dans la tendance générale observée au cours des dernières années (voir annexe 1, page 3, ligne 31). Le taux de persévérance après 1 an de l'UQAM s'avère d'ailleurs similaire à ceux obtenus lors l'Enquête sur les programmes de baccalauréat menée par le Center for Institutional Data Exchange and Analysis (C-IDEA, University of Oklahoma) auprès des établissements membres du Consortium for Student Retention Data Exchange (CSRDE)<sup>15</sup>. En effet, pour l'ensemble des établissements nord-américains, les taux se situent généralement autour de 80,5 %<sup>16</sup> (voir tableau 3).

---

<sup>15</sup> Environ 400 universités et collèges nord-américains participent à cette enquête chaque année, dont près d'une trentaine d'établissements canadiens et quelques québécois. En 2010, les universités québécoises qui y ont participé, mis à part l'UQ, sont l'Université de Montréal, McGill et Concordia.

<sup>16</sup> Sylvie Bonin et Stéphanie Girard, *Consortium for Student Retention Data Exchange (CSRDE), Évolution de la persévérance aux études selon l'enquête sur les programmes de baccalauréat :*

**Tableau 3 : Évolution du taux de persévérance après 1 an des nouveaux étudiants et étudiantes au baccalauréat à temps complet (cohortes de l'automne 2000 à 2008)**

Cohorte de l'automne	Ensemble des établissements	Université du Québec
2000	79,7 %	82,8 %
2001	79,9 %	83,1 %
2002	80,3 %	82,9 %
2003	80,7 %	83,6 %
2004	80,6 %	83,7 %
2005	80,4 %	83,0 %
2006	80,6 %	82,2 %
2007	80,6 %	82,0 %
2008	81,0 %	82,5 %

Source : CSRDE, 2010.

L'enquête menée par le CSRDE montre un phénomène très intéressant par lequel le taux de persévérance après 1 an de la population étudiante inscrite au baccalauréat à temps complet semble varier en fonction de la proportion d'étudiantes et étudiants à temps partiel au sein de l'établissement (voir tableau 4). Selon l'analyse de la Direction de la recherche institutionnelle de l'Université du Québec, ces résultats pourraient laisser croire que la présence d'un nombre plus important d'étudiantes et étudiants à temps partiel dans les cours affecterait la dynamique de groupe et par ricochet, l'apprentissage de l'ensemble de la population étudiante (nature des échanges, travaux d'équipe, etc.). Si tel était le cas, le taux de persévérance après 1 an des nouveaux étudiants et étudiantes au baccalauréat à temps complet de l'UQAM s'avèrerait d'autant plus satisfaisant que la proportion de l'effectif étudiant à temps partiel au 1<sup>er</sup> cycle y atteint presque 40 %.

**Tableau 4 : Évolution du taux de persévérance après 1 an des nouveaux étudiants et étudiantes au baccalauréat à temps complet selon la proportion de l'effectif étudiant à temps partiel (TP) au 1<sup>er</sup> cycle dans l'établissement**

Cohorte de l'automne	Ensemble des établissements			UQ
	Moins de 10 % à TP	10-20 % à TP	Plus de 20 % à TP	Plus de 20 % à TP
2005	86,1 %	78,0 %	73,4 %	83,0 %
2006	86,7 %	78,3 %	74,2 %	82,2 %
2007	86,8 %	77,5 %	74,5 %	82,0 %
2008	86,6 %	78,7 %	74,4 %	82,5 %

Source : CSRDE, 2010.

---

*Cohortes d'automne de 2000 à 2008. L'Université du Québec dans le contexte nord-américain, Université du Québec, Direction de l'analyse et de la recherche institutionnelle, mars 2011.*

En ce qui concerne le **taux de diplomation après 6 ans**, celui-ci est demeuré stable à 68,7 % pour la cohorte d'étudiantes et étudiants au baccalauréat à temps complet de 2006, mais a connu une légère baisse à 35,9 % pour les étudiantes et étudiants à temps partiel (voir annexe 1, page 3, lignes 32 et 40b). Le taux de diplomation de l'UQAM se situe donc légèrement en deçà de la moyenne du réseau de l'Université du Québec, mais nettement au-dessus de celui de l'ensemble des établissements participant à l'enquête du CSRDE (voir tableau 5).

**Tableau 5 : Évolution du taux de diplomation après 6 ans des nouveaux étudiants et étudiantes au baccalauréat à temps complet (cohortes de l'automne 2000 à 2003)**

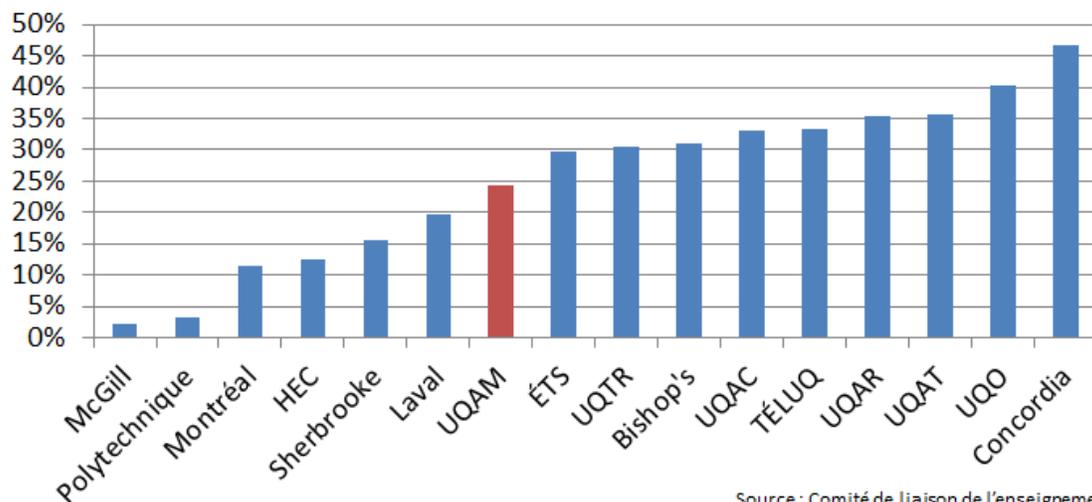
Cohorte de l'automne	Ensemble des établissements	Université du Québec
2000	57,8 %	71,5 %
2001	58,1 %	72,2 %
2002	58,6 %	70,9 %
2003	59,4 %	71,8 %

Source : CSRDE, 2010.

Fait à souligner, les plus récentes données publiées par le magazine *Maclean's* montrent que le taux de diplomation au baccalauréat de l'UQAM après 7 ans (72,4 %) se situerait dans la même fourchette que ceux d'établissements canadiens comparables (universités de type « *comprehensive* ») tels que York (73,9 %), Victoria (68,9 %), Simon Fraser (66,3 %) ou Carleton (71,4 %), et se retrouverait au milieu du peloton des universités canadiennes, toutes catégories confondues, le taux de diplomation le plus élevé étant celui de celui de Queen's (90,8 %) et le plus bas celui d'UNBC (46,6 %).

Considérant les caractéristiques de la population étudiante inscrite au 1<sup>er</sup> cycle à l'UQAM, ces résultats s'avèrent des plus satisfaisants. Car il convient de garder à l'esprit que l'UQAM accueille majoritairement des étudiantes et étudiants de première génération universitaire (52 %), provenant souvent de milieux moins avantagés à tous égards et dont les conditions de vie sont généralement assez exigeantes. Il faut également tenir compte de l'effet des politiques d'admission axées sur l'accessibilité. Par exemple, bien que la cote de rendement au collégial (CRC) des nouveaux étudiantes et étudiants admis à l'UQAM ait augmenté au cours des dernières années, il n'en demeure pas moins que l'Université accueille une plus forte proportion d'étudiantes et étudiants ayant une CRC plus faible que toutes les autres grandes universités francophones de grande taille ou d'universités anglophones québécoises qui sélectionnent différemment leurs candidates, candidats (voir graphique 4).

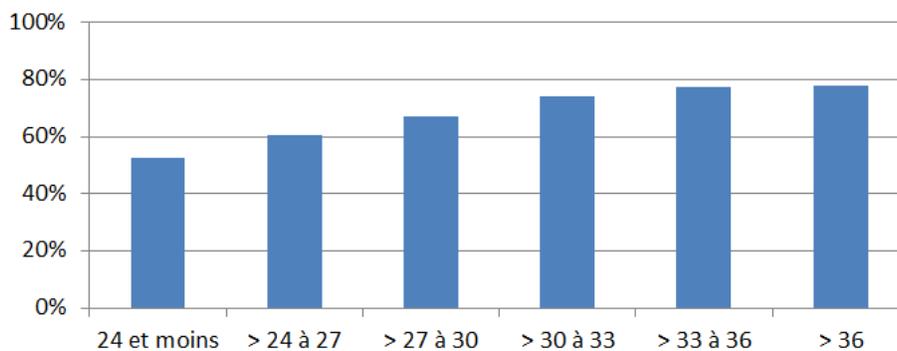
**Graphique 4 : Proportion des étudiantes et étudiants admis au baccalauréat avec un CRC de 24 et moins dans les universités québécoises (cohorte automne 2003)**



Source : Comité de liaison de l'enseignement supérieur (CLES), MELS, novembre 2007.

Et bien que la CRC ne soit qu'une composante parmi toutes celles qui définissent le parcours universitaire, il est indéniable que la probabilité d'obtenir un diplôme est plus élevée chez les étudiantes et étudiants qui montrent une meilleure CRC<sup>17</sup> (voir graphique 5).

**Graphique 5 : Taux de diplomation au 1<sup>er</sup> cycle à l'UQAM des étudiantes et étudiants admis sur la base d'un DEC en fonction de leur CRC (cohortes 2000-2001 à 2006-2007)**



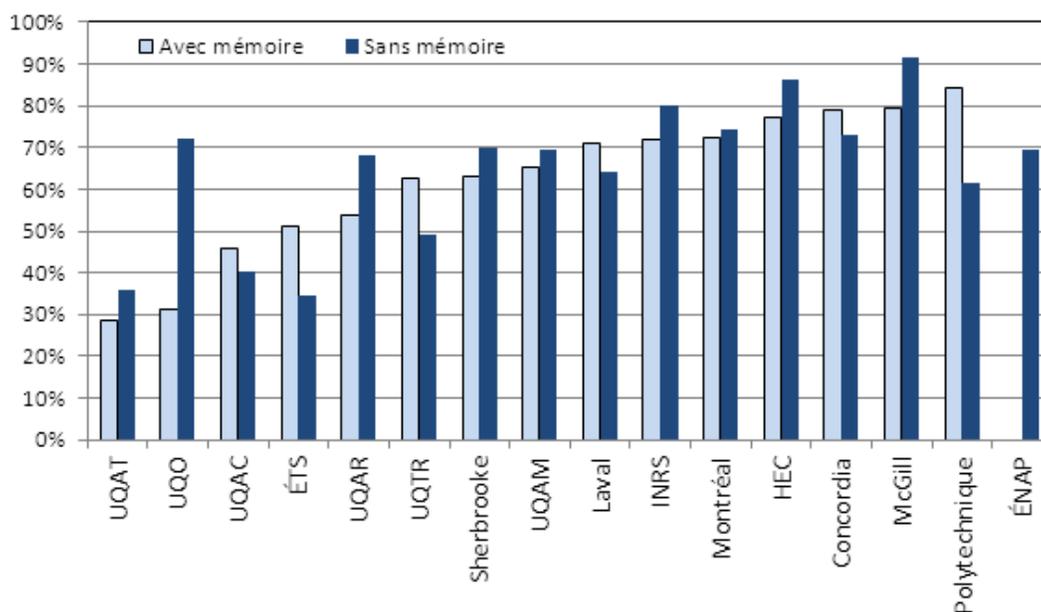
Source : UQAM, Service de planification académique et de recherche institutionnelle, mai 2013.

<sup>17</sup> Il a été démontré plusieurs fois, au Québec comme à l'étranger, que des étudiantes et étudiants ayant obtenu des résultats plus élevés à l'ordre précédent étaient plus susceptibles de poursuivre ses études universitaires jusqu'à l'obtention d'un diplôme.

### 1.2.2 À la maîtrise

À la maîtrise, le **taux de diplomation après 4 ans** a baissé pour une deuxième année consécutive et s'établit à 57,6 % pour la cohorte de 2008. Le **taux de diplomation après 6 ans** a connu pour sa part une légère diminution (67,1 %), mais reste supérieur à celui des cohortes 2003 et 2004 (voir annexe 1, page 3, lignes 41 et 42). D'après la plus récente compilation effectuée par la Direction de la recherche institutionnelle de l'Université du Québec, le taux de diplomation de l'UQAM de la cohorte 2003 se situerait en milieu de peloton des universités québécoises, tant dans les programmes de type recherche que professionnel, tout près de celui de l'Université Laval et légèrement en dessous de celui de l'Université de Montréal (voir graphique 6).

**Graphique 6 : Taux de diplomation à la maîtrise après 6 ans selon la classe du programme (cohorte de l'automne 2003)**



Source : Université du Québec, Direction de la recherche institutionnelle, 2012.

Le phénomène simultané d'une baisse du taux de diplomation après 4 ans et d'une amélioration générale du taux de diplomation après 6 ans s'explique par un allongement des études au sein des deux dernières cohortes observées. En effet, les données tirées de l'analyse des cheminements étudiants montrent que la proportion d'étudiantes et étudiants toujours actifs au sein du programme après 4 ans a crû depuis l'automne 2007, passant de 12,5 % pour la cohorte de 2006 à respectivement 17,8 % et 16,4 % pour les cohortes 2007 et 2008 (voir tableau 6). À terme, le taux de diplomation après 6 ans à la maîtrise devrait donc se maintenir autour de 65 %. Ce dernier taux est d'ailleurs beaucoup plus représentatif de la performance habituelle de l'UQAM en matière d'encadrement et de réussite, dans la mesure où le taux de diplomation à la maîtrise calculé sur les cohortes éteintes, c'est-à-dire où il n'y a plus d'étudiantes et étudiants actifs, se situe généralement autour de 73 %.

**Tableau 6 : Proportion d'étudiantes et étudiants actifs à la maîtrise après 4 ans**

Formation de la cohorte des personnes nouvellement inscrites au trimestre d'automne									
		Unité	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
41	Diplomation à la maîtrise après 4 ans	%	67,6	61,5	60,8	63,8	63,0	58,5	57,6
42	Diplomation à la maîtrise après 6 ans	%	70,6	66,2	64,2	68,0	67,1		
	<b>Actifs après 4 ans</b>	<b>%</b>	<b>12,6</b>	<b>15,8</b>	<b>14,7</b>	<b>14,2</b>	<b>12,5</b>	<b>17,8</b>	<b>16,4</b>

Source : Service de planification académique et de recherche institutionnelle, juillet 2013.

### 1.2.3 Au doctorat

Au doctorat, le **taux de diplomation après 8 ans** varie davantage d'une année à l'autre en raison du faible nombre d'effectifs. Jusqu'en 2001, il atteignait généralement 40 %, mais depuis cette date, il tend à diminuer. Pour la cohorte de 2004, il s'établit à 34,1 % (voir annexe 1, page 3, ligne 42). Tout comme pour la maîtrise, une partie de la baisse du taux de diplomation des deux dernières cohortes observées semble résulter d'un allongement de la durée des études puisque la proportion d'étudiantes et étudiants toujours actifs au sein de leur programme après 8 ans est passée de 18,8 % pour la cohorte de 2002 à 31,1 % pour celle de 2004 (voir tableau 7). Encore une fois, le taux de diplomation calculé sur les cohortes éteintes donne une bien meilleure appréciation de la réussite des étudiantes et étudiants au doctorat à l'UQAM puisque celui-ci atteint généralement 48 %.

**Tableau 7 : Proportion d'étudiantes et étudiants actifs au doctorat après 8 ans**

Formation de la cohorte des personnes nouvellement inscrites au trimestre d'automne					
		Unité	2002	2003	2004
43	Diplomation au doctorat après 8 ans	%	39,3	38,5	34,1
	<b>Actifs après 8 ans</b>	<b>%</b>	<b>18,8</b>	<b>26,5</b>	<b>31,1</b>

Source : Service de planification académique et de recherche institutionnelle, juillet 2013.

Cela dit, l'allongement de la durée des études aux cycles supérieurs préoccupe certainement l'UQAM<sup>18</sup>. C'est pourquoi l'Université a lancé en 2012-2013 une démarche de réflexion sur les finalités des programmes de cycles supérieurs afin d'améliorer l'expérience étudiante, de mieux répondre aux besoins de formation des étudiantes et étudiants et de faire en sorte que l'UQAM développe une réponse originale à l'égard des mutations profondes qui affectent l'université au XXI<sup>e</sup> siècle. Un rapport de recherche intitulé *Réflexions sur les finalités des programmes de cycles supérieurs* a ainsi fait l'objet

<sup>18</sup> Tout comme l'ensemble du monde universitaire. Un article du magazine *Affaires universitaires* publié en février 2013 résume très bien la question et fournit quelques pistes envisagées par différents établissements en Amérique du Nord. Voir Rosanna Tamburri, « Une réforme du doctorat s'impose », *Affaires universitaires*, 6 février 2013. Disponible [En ligne] : <<http://www.affairesuniversitaires.ca/une-reforme-du-doctorat-simpose.aspx#taux-d-obtention>> (consulté le 5 août 2013).

d'une présentation et de tables de discussion lors de séance de la Commission des études du 4 juin 2013. Le rapport présente, sous forme d'une revue de la littérature scientifique et institutionnelle, les tenants et aboutissants des finalités et des objectifs des programmes de cycles supérieurs. Il fait également état de la recherche dans le domaine, en plus de proposer un ensemble de recommandations à mettre en œuvre à l'UQAM. D'autres initiatives seront mises de l'avant afin d'inciter les différents acteurs de l'UQAM à poursuivre la réflexion, notamment par le biais d'une consultation de la communauté universitaire qui sera lancée en 2013-2014.

## **1.3 Cours dispensés et qualité de l'encadrement**

### **1.3.1 Portrait et évolution du corps professoral**

En ce qui concerne le corps professoral, l'année 2012-2013 a été marquée par **l'embauche de 116 nouveaux professeurs et professeures**, ce qui porte à 1 120 leur total au 1<sup>er</sup> juin 2013, dont 1 058 professeures et professeurs réguliers (voir annexe 1, page 1, lignes 12 et 13). Il s'agit là d'une augmentation de 2,6 % par rapport à l'année précédente. De ce nombre, 59,2 % sont des hommes et 40,8 % des femmes. L'âge moyen et l'âge médian atteignent tous deux 51 ans, alors que le nombre le plus élevé de professeures et professeurs se situe dans la catégorie d'âge de 55 à 59 ans.

Parmi les six grandes universités généralistes québécoises, les données les plus récentes publiées par la Conférence des recteurs et des principaux du Québec (CREPUQ, 2013) placent l'UQAM au 2<sup>e</sup> rang quant à la proportion la plus élevée de femmes au sein du corps professoral (derrière l'Université de Sherbrooke) et au 5<sup>e</sup> rang quant à la proportion la plus élevée de professeures et professeurs détenteurs d'un doctorat (devant l'Université Concordia). Selon les données du magazine *Maclean's*, l'UQAM se situerait toutefois au 10<sup>e</sup> rang des universités canadiennes quant à la proportion de professeures et professeurs qui possèdent un diplôme « terminal » (doctorat ou maîtrise, selon la discipline), derrière seulement l'Université de Montréal et l'Université McGill au Québec. Ces mêmes données classent l'UQAM au 6<sup>e</sup> rang des universités canadiennes comparables (universités de type « *comprehensive* ») quant au nombre de prix remportés par ses professeures et professeurs (« *Faculty awards* »), encore une fois derrière seulement l'Université de Montréal et l'Université McGill au Québec.

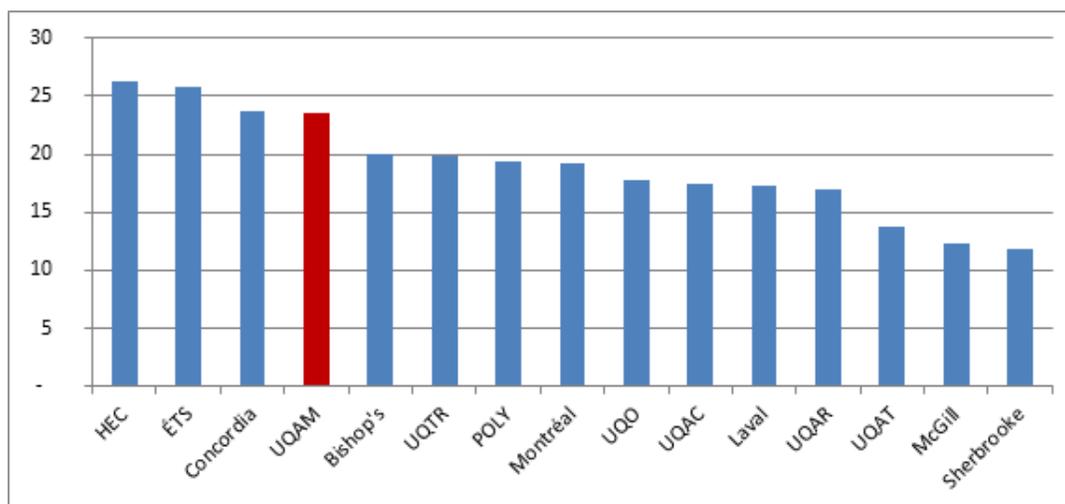
Toujours selon données de la CREPUQ (2013), l'UQAM se situe au 1<sup>er</sup> rang parmi les six grandes universités généralistes québécoises quant à l'âge moyen le plus élevé des professeures et professeurs et au dernier rang quant à la proportion de l'effectif professoral de l'UQAM par rapport à l'effectif professoral total au sein des établissements

québécois<sup>19</sup>. C'est dire que si le corps professoral de l'UQAM se démarque par sa diversité et sa compétence, il compte proportionnellement moins de professeures et professeurs que les autres universités comparables et montre une moyenne d'âge plus élevée. Ces données attestent de la pertinence du **plan de renouvellement et de développement des effectifs professoraux** mis en œuvre par l'UQAM au cours des dernières années.

### 1.3.2 Ratio étudiantes et étudiants par professeure ou professeur et taille des groupes-cours

En 2012-2013, le ratio EEETP par professeure ou professeur est passé de 24,8 à 23,6 (voir annexe 1, page 1, ligne 19). Malheureusement, cette amélioration semble davantage due à la croissance du corps professoral qu'à la baisse observée des EEETP en 2012-2013. À preuve, le ratio étudiantes et étudiants à temps plein au 1<sup>er</sup> cycle par professeure ou professeur et le ratio étudiantes et étudiants aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles par professeure ou professeur sont demeurés similaires à ceux de l'année précédente (respectivement 18,3 et 6,6 en 2011-2012 et 18,0 et 6,6 en 2012-2013; voir annexe 1, page 1, lignes 17 et 18). L'UQAM reste ainsi, parmi les grandes universités francophones à vocation générale, celle où le ratio d'étudiantes et étudiants par professeure ou professeur est le plus élevé (voir graphique 8).

**Graphique 8 : Ratio EETP au 1<sup>er</sup> cycle par professeure ou professeur régulier, par université (2010)**



Source : Université du Québec, Direction de la recherche institutionnelle, juin 2012.

<sup>19</sup> Soit 9,9 % des effectifs pour l'UQAM, versus 17,8 % pour McGill, 15,1 % pour l'Université de Montréal, 14,0 % pour l'Université Laval, 11,1 % pour l'Université de Sherbrooke et 10,3 % pour l'Université Concordia.

Les données du magazine *Maclean's* publiées en novembre 2012, dont les règles d'affaires sont quelque peu différentes de celles du présent rapport<sup>20</sup>, confirment cet état de fait puisque le ratio de l'UQAM y est de 27,6 étudiantes, étudiant à temps complet par professeure ou professeur régulier à temps complet, comparativement à 26,1 à l'Université Concordia, 24,9 à l'Université de Montréal (incluant HEC et Polytechnique), 22,2 à l'Université Laval et 15,3 à l'Université de Sherbrooke. Elles montrent également que si l'UQAM fait bonne figure en ce qui concerne la taille moyenne des groupes-cours offerts en début de baccalauréat (« *First- and Second-Year Classes* »), elle arrive au dernier rang des universités canadiennes quant à celle des groupes-cours situés en fin de parcours, tout juste derrière les universités de Toronto et Simon Fraser (« *Third- and Fourth-Year Classes*<sup>21</sup> »).

Quant au nombre de cours dispensés en 2012-2013, il s'est avéré inférieur à celui de 2011-2012 en raison de l'annulation de nombreux cours au trimestre d'été, l'adoption de la loi 78 reportant la fin du trimestre d'hiver au mois de septembre. Combinée à une croissance du corps professoral, cette baisse a entraîné une légère diminution du nombre moyen de cours donnés par les professeures et professeurs de 3,5 à 3,4, de même qu'une modeste hausse de la proportion de cours donnés par les professeures et professeurs qui est passée de 44,0 % à 45,7 % (voir annexe 1, page 1, lignes 15 et 20).

---

<sup>20</sup> En raison notamment des règles inhérentes au calcul du nombre de professeures et professeurs réguliers en équivalent à temps plein.

<sup>21</sup> Une conversion permet de rendre comparables les données des universités québécoises avec celles des universités canadiennes.

## 2. Le développement de la formation et les mesures pour en assurer la qualité

Le premier objectif stratégique du *Plan stratégique 2009-2014* de l'UQAM vise à accroître la qualité, la pertinence et l'efficacité de la formation aux trois cycles notamment par un arrimage intensifié avec la recherche et la création. Cet objectif se traduit par diverses actions dont, au premier chef, la création, l'évaluation et la modification de programmes d'études. Dans cet esprit, une priorité est accordée à la création de programmes de grade, et en particulier aux développements des programmes de cycles supérieurs.

### 2.1 Qualité et pertinence de la formation

#### 2.1.1 Évaluation des programmes d'études

Dans la foulée de la refonte de la Politique no 14 d'évaluation des programmes adoptée en janvier 2012, l'Université a procédé à la création du **Bureau de l'évaluation périodique des programmes (BEPP)**. Mis en place en juin 2012, sa mission consiste à favoriser l'application de la Politique no 14 dans le but d'assurer la qualité et la pertinence des formations offertes à l'UQAM. Il soutient et conseille les unités facultaires dans le respect de leurs particularités et de leurs besoins, en leur fournissant une expertise en matière d'évaluation des programmes d'études. Au cours de cette première année, le BEPP a œuvré notamment au développement de nouveaux outils à l'intention des unités académiques (gabarits de rapports, guides, etc.) et réalisé une opération-pilote de suivi annuel, l'une des nouveautés issues de la refonte de la Politique.

Entre deux cycles d'évaluation périodique, les comités de programmes et les facultés sont responsables de procéder à une **évaluation continue** de leurs programmes d'études et, le cas échéant, de proposer des modifications. Afin d'encourager la mise à jour des programmes, l'UQAM a établi un processus simplifié pour les modifications dites « mineures », soit celles qui affectent peu le cheminement de l'étudiante ou l'étudiant dans le programme (légère modification des conditions d'admission, remplacement d'un volume d'activités limité, etc.). Au cours des dernières années, le nombre de ces modifications couvrant toute la programmation (programmes de grade et autres à tous les cycles) s'est maintenu à un niveau passablement élevé (voir tableau 8), ce qui témoigne des actions de l'UQAM pour assurer la qualité et la pertinence de son offre de formation.

**Tableau 8 : Nombre de modifications mineures de programmes autorisées par le Vice-rectorat à la vie académique de 2008-2009 à 2012-2013 (tous cycles confondus)**

2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
78	116	73	70	67

Source : UQAM, Service de soutien académique, juillet 2013

Ce renouvellement de la formation s'accompagne de façon corollaire d'une **suspension des programmes d'études** dont la pertinence n'est plus démontrée. Dans les dix dernières années, soit de septembre 2003 à juin 2013, l'UQAM a ainsi procédé à la suspension des admissions ou à la fermeture définitive de 57 programmes d'études, dont 16 certificats, 7 programmes courts de 1<sup>er</sup> cycle et 19 de 2<sup>e</sup> cycle, 11 diplômes d'études supérieures spécialisées (DESS), un programme de baccalauréat et 3 programmes de maîtrise. Pour la seule année 2012-2013, les admissions ont été suspendues à 12 programmes (2 certificats, 8 programmes courts de 2<sup>e</sup> cycle et 2 DESS). Ces décisions illustrent la capacité institutionnelle de s'adapter aux exigences changeantes de la société québécoise en suspendant ou en supprimant des programmes d'études devenus obsolètes.

## **2.1.2 Renouvellement de l'offre de formation**

### **2.1.2.1 Programmes d'études de premier cycle**

Au 1<sup>er</sup> cycle, les efforts d'**actualisation** des programmes d'études en fonction de l'évolution des disciplines ou champs d'études et des besoins de formation se sont poursuivis en 2012-2013. À titre d'exemple, le programme de baccalauréat en mathématiques a conclu le processus d'évaluation périodique de programme tel que défini dans la Politique no 14. Bien que les programmes sans grade ne soient pas assujettis à la Politique, les programmes d'anglais de l'École de langues (certificat et programme court de 1<sup>er</sup> cycle) ont également fait l'objet d'une évaluation complète qui a été immédiatement suivie d'une modification majeure.

Des **modifications majeures** ont été apportées à 15 autres programmes de 1<sup>er</sup> cycle en 2012-2013, dont cinq programmes de grade, soit les baccalauréats en développement de carrière, en philosophie, en sciences comptables, en sciences de la Terre et de l'atmosphère et en urbanisme. La modification du baccalauréat en philosophie, qui couvre également les programmes de majeure et de mineure en philosophie, a répondu aux recommandations issues de l'évaluation périodique. Quant au baccalauréat en sciences comptables, sa modification faisait écho à la restructuration des ordres comptables au Québec et incluait donc les certificats en sciences comptables et en comptabilité générale. Les programmes de certificat en allemand, en développement de carrière, en éducation à la petite enfance (formation initiale) et en français écrit pour non francophones, de même que le programme court de 1<sup>er</sup> cycle en allemand et la majeure en géologie ont également fait l'objet de modifications majeures au cours de l'année 2012-2013. Notons ici que la modification du certificat en développement de carrière consistait en une transformation du programme en majeure.

D'autre part, l'évolution des besoins de formation a amené l'Université à créer de **nouveaux programmes de 1<sup>er</sup> cycle** dans des champs où elle était déjà présente, de même que de nouveaux profils dans des programmes existants. Outre la majeure en développement de carrière, mentionnée plus haut, le baccalauréat en histoire, culture et

société a été créé en 2012-2013, de même que le profil « médias numériques » au baccalauréat en communication et le profil « besoins spéciaux chez les Premières Nations » au certificat en éducation à la petite enfance (perfectionnement). Ce dernier, offert à la fois en anglais et en français, est un programme dédié conçu à la demande du Conseil en éducation des Premières Nations (CEPN) et de la Commission des services sociaux et de la santé des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL). Il a accueilli une première cohorte au trimestre d'hiver 2013. Trois autres programmes de 1<sup>er</sup> cycle ont enregistré leurs premières inscriptions en 2012-2013, soit le certificat en muséologie et diffusion de l'art, le programme court de 1<sup>er</sup> cycle en violence sexuelle et interpersonnelle et le programme de mineure en études médiévales.

### 2.1.2.2 Programmes d'études de cycles supérieurs

Depuis l'adoption de son *Plan stratégique 2009-2014*, l'UQAM a procédé à la création de douze programmes de cycles supérieurs, dont deux programmes de maîtrise (design de l'environnement et enseignement des arts) et deux programmes de doctorat (sexologie et travail social). En 2012-2013, l'UQAM a privilégié la **création de nouveaux profils dans des programmes existants**, parallèlement à une actualisation de certains programmes par l'entremise de modifications majeures. Ainsi, un nouveau profil recherche-intervention, menant au grade M.A., a été ajouté à la maîtrise en carriéologie, tandis que de nouvelles concentrations thématiques ont été insérées dans deux autres programmes de maîtrise, soit la concentration Sciences humaines/Univers social à la maîtrise en enseignement (profil enseignement au secondaire) et les concentrations Didactique, Éducation et formation des adultes, Éducation et formation spécialisées et Éducation et pédagogie à la maîtrise en éducation (avec possibilité, pour chacune des concentrations, d'opter pour le profil recherche ou le profil intervention).

Des **modifications majeures** ont été apportées aux programmes de maîtrise en linguistique et en éducation, conformément aux recommandations qui figuraient dans les rapports d'évaluation périodique de ces programmes. Pour la maîtrise en linguistique, la modification incluait l'ajout d'une concentration en sciences cognitives. Du côté de la maîtrise en éducation, une partie de la modification visait à détacher le profil enseignement au secondaire, offert conjointement avec l'Université de Montréal depuis 2008. Les deux établissements ayant convenu, d'un commun accord, de ne pas renouveler le protocole d'entente, des projets de programmes distincts ont été soumis pour approbation au Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement (CAPFE) et au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (MESRST). Le programme de l'UQAM a été renommé à cette occasion maîtrise en enseignement (profil enseignement au secondaire). Il ne propose toujours qu'un seul profil (enseignement au secondaire), mais d'autres pourraient être développés afin d'augmenter l'offre de formations qualifiantes, tel que souhaité par le MESRST. L'UQAM a aussi procédé à des modifications majeures à sept autres programmes de cycles supérieurs en 2012-2013. Ces modifications concernent les programmes de

maîtrise en kinanthropologie, en mathématiques et en sciences de l'atmosphère, les DESS en intervention ergonomique, en météorologie et en éducation et formation des adultes, de même que le programme court de 2<sup>e</sup> cycle en éducation et formation des adultes.

Signalons par ailleurs que quatre **nouveaux programmes de cycles supérieurs** ont démarré en 2012-2013, soit le doctorat en sexologie, la maîtrise en design de l'environnement et les programmes courts de 2<sup>e</sup> cycle en entrepreneuriat et en gestion des entreprises sociales et collectives. Précisons que ces deux derniers programmes peuvent contribuer à l'obtention du grade de maître par cumul de programmes de formation courte, approuvé par le Conseil d'administration en juin 2011. Cette innovation de l'UQAM permet aux étudiantes et étudiants qui suivent des combinaisons prédéterminées de programmes crédités de perfectionnement de niveau 2<sup>e</sup> cycle (DESS ou programmes courts) d'avoir accès à un grade de 2<sup>e</sup> cycle. Ce nouveau cheminement, dont l'École des sciences de la gestion s'est prévalué, est toutefois réglementé et étroitement encadré par la Commission des études. L'UQAM reste ainsi fidèle à sa mission d'accessibilité, tout en ne sacrifiant rien à la qualité de la formation et à la crédibilité des diplômes.

### **2.1.3 Formation délocalisée et non créditée**

Le Service de la formation universitaire en région de l'UQAM (SFUR) regroupe quatre secteurs d'activités, soit l'offre de programmes dans les campus en région métropolitaine, la formation continue non créditée, les formations linguistiques non créditées et le programme offert conjointement avec le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC).

#### **2.1.3.1 Formation délocalisée (campus en région métropolitaine)**

Par ses **quatre campus** en région métropolitaine, l'UQAM offre à la population de la couronne montréalaise l'accès à plusieurs programmes d'études universitaires. Notons que l'Université fait ici une utilisation judicieuse des fonds publics par le **partage de lieux d'enseignement** avec d'autres institutions. En effet, le campus de Longueuil est situé dans les locaux de l'Université de Sherbrooke à Longueuil, celui de Laval au collège Montmorency, celui de Lanaudière au Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne et le campus de l'Ouest-de-l'Île est installé dans les locaux de la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys. Les campus en région proposent plus d'une quinzaine de programmes de certificats en gestion, en éducation, en communication, en arts et en sciences humaines. Dans un souci de **conciliation travail, famille et études**, les cours sont généralement offerts en soirée et durant les fins de semaine. Les données sur les étudiantes et étudiants qui fréquentent les campus régionaux de l'UQAM montrent d'ailleurs qu'il existe une forte corrélation entre les lieux de résidence et d'études.

Pour l'année 2012-2013, le nombre d'étudiants-cours dans les campus en région métropolitaine s'est élevé à 15 632, soit une **hausse de 34 %** par rapport à l'année

précédente. De toute évidence, l'offre de formation délocalisée répond à un besoin réel et grandissant. La réussite de ces formations tient principalement à la **flexibilité** qui caractérise cette offre : pluralité des lieux de formation, possibilité d'étudier à la fois sur un campus régional et à celui du centre-ville, cours de jour et de soir, cumul de certificats, etc.

### **2.1.3.2 Formation non créditée**

La formation continue non créditée a pour objectif de rendre accessibles les ressources universitaires au moyen de **formations pratiques** d'un ou de deux jours et d'**ateliers de travail** adaptés aux besoins particuliers du monde des affaires, des organismes publics et parapublics, ainsi que des organisations de tous les secteurs d'activités. En 2012-2013, le service a dispensé 66 ateliers de formation non créditée auprès de particuliers et d'organisations, soit un nombre relativement similaire à celui de l'année précédente.

Le SFUR dispense également des **formations linguistiques** non créditées qui offrent aux étudiantes et étudiants, quels que soient leur âge et leur niveau de qualification, la possibilité d'acquérir, de renouveler et de valider leurs compétences dans le domaine des langues. Ces formations se déclinent en formations en entreprise, formations spécialisées, cours généraux et immersion en français et en anglais (Écoles d'été). En 2012-2013, les formations linguistiques ont accueilli 690 inscrits, un nombre légèrement en baisse par rapport à 2011-2012 en raison d'une restructuration du service qui devrait porter ses fruits au cours des prochaines années.

Finalement, le SFUR offre aux nouveaux arrivants et arrivantes un **programme de francisation et d'intégration**, à temps complet ou à temps partiel, en collaboration avec le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC). Le MICC assure la présence des étudiantes et étudiants immigrants et la dispensation des cours par ses propres enseignantes et enseignants tandis que l'UQAM assure la coordination des cours dans ses espaces et les activités d'intégration. Depuis l'instauration de ce programme, l'UQAM et le MICC ont formé 1 900 étudiantes et étudiants, dont 960 à temps complet durant l'année 2012-2013. D'après les données obtenues du MICC, le nombre d'étudiantes et étudiants devrait augmenter au cours des prochaines années, particulièrement chez la population étudiante à temps partiel.

### **2.1.4 Environnements numériques d'apprentissage (ENA)**

Dans le sillage de son *Plan stratégique 2009-2014*, l'UQAM a fait du développement des **environnements numériques d'apprentissage** (ENA) une priorité. L'Université constate l'évolution rapide des ENA dans l'enseignement supérieur et leur potentiel pour le soutien à la qualité de la formation, l'enrichissement de l'expérience étudiante et l'accessibilité aux activités. Aujourd'hui, l'UQAM souhaite favoriser l'essor des ENA dans une perspective raisonnée et ciblée, fondée sur le respect des spécificités et des besoins sectoriels, disciplinaires et professionnels.

En ce sens, le développement des ENA à l'UQAM ne concerne pas strictement la formation à distance (FAD), mais plus largement l'ensemble des modalités d'enseignement en fonction des attentes et des exigences propres à chaque champ d'études. À ce sujet, les analyses internes révèlent des différences sectorielles marquées. Par ailleurs, pour illustrer l'intégration croissante des ENA dans l'enseignement à l'Université, on relèvera l'augmentation continue du recours à la plateforme *Moodle*<sup>22</sup> dans les cours. Ainsi, le nombre de cours utilisant *Moodle* a augmenté de 24 % entre le trimestre d'automne 2010 et celui d'automne 2012, tandis que le nombre d'étudiantes et étudiants concernés a augmenté de 33 % au cours de cette même période.

Depuis 2011, l'Université a amorcé près de vingt **projets pilotes** au sein de sa programmation, ainsi qu'elle a parallèlement favorisé le développement de la recherche sur l'usage des ENA dans les activités académiques. Ces projets pilotes visent le déploiement des ENA dans l'ensemble des modalités d'enseignement ainsi que le développement des meilleurs usages académiques. Les projets actuels concernent 17 domaines d'études allant de la didactique des langues à la psychopharmacologie, en passant par l'histoire de la danse. Ils ont notamment permis de rejoindre des clientèles particulières qui autrement n'auraient sans doute pas eu accès à des cours universitaires (ex. : interprètes en LSQ des différentes régions du Québec, intervenants auprès des communautés LGBT en région, etc.).

En outre, pour favoriser l'intégration réfléchie des ENA, par-delà leur utilisation intuitive, plusieurs recherches menées à l'UQAM s'attacheront entre autres à l'identification des meilleures pratiques en ENA selon divers outils (*Moodle*, *Adobe Connect*, *Panopto*, etc.), modalités (synchrones, asynchrones, hybrides) et secteurs académiques ou populations cibles. Les travaux contribueront à cerner, par exemple, les impacts pédagogiques et les facteurs de réussite à partir d'expériences passées et présentes en matière d'ENA dans le réseau universitaire.

Depuis 2011, diverses études ont été complétées ou amorcées par des chercheuses et chercheurs de l'UQAM, dont :

- Recherche-action sur l'apprentissage hybride en gestion du tourisme
- Développement et mise à l'essai des modules de formation aux technologies Web de circulation des connaissances (Phase 2)
- Pratiques associées aux environnements numériques d'apprentissage (ENA)

---

<sup>22</sup> Moodle est une plateforme d'apprentissage en ligne servant à créer des communautés d'apprenantes, apprenants autour de contenus et d'activités pédagogiques. Elle peut être utilisée conjointement avec d'autres outils de communication et de travail collaboratif, tels qu'Adobe Connect et Panopto, qui permettent de dispenser un enseignement en mode synchrone ou asynchrone.

- Études des changements impliqués par l'implantation de cours hybrides en pédagogie universitaire
- Développement de livres didactiques en format numérique et d'un guide de bonnes pratiques pour les utiliser en classe (projet réseau UQ)
- Construction d'un outil Web de création et de transfert d'innovations pédagogiques
- Communauté de pratique pour l'utilisation des TI dans l'enseignement
- Production et diffusion de capsules WEB de transfert de connaissances au sujet des médias, des jeunes et de leur santé
- TIC et classe inversée (« *Flip classroom* »)

## 2.1.5 Pédagogie et excellence en enseignement

### 2.1.5.1 Formation pédagogique et technopédagogique

Diverses mesures contribuent à accroître la qualité de la formation et à valoriser l'enseignement à l'UQAM. Parmi celles-ci, l'UQAM offre chaque année aux professeures et professeurs nouvellement embauchés une **formation pédagogique** de quatre jours qui vise à les outiller dans leur rôle d'enseignantes, enseignants et à les sensibiliser aux enjeux liés au contexte de l'enseignement en milieu universitaire.

L'UQAM offre également à tous les membres du personnel enseignant, aux doctorantes et doctorants et aux auxiliaires d'enseignement des **ateliers de formation pédagogique et technopédagogique** basés sur des cas réels et portant sur différents aspects de l'enseignement tels que la conception et la planification des cours, la gestion de classe, l'enseignement aux grands groupes, l'évaluation des apprentissages, l'utilisation de PowerPoint et de Moodle, etc. Des capsules vidéo portant sur l'utilisation de Moodle sont également disponibles en ligne. Au cours de l'année 2012-2013, l'UQAM a dispensé 8 ateliers pédagogiques et 9 ateliers technopédagogiques qui ont rassemblé 228 personnes. À compter du trimestre d'automne 2013, de nouvelles formations seront proposées afin que les membres du personnel enseignant soient en mesure d'adapter leur pédagogie aux besoins des clientèles émergentes. Ces clientèles, composées d'étudiantes et étudiants vivant avec divers handicaps d'ordre physique ou mental, sont en nette progression dans les cégeps et les universités<sup>23</sup>. Les nouvelles formations visent à mieux outiller les enseignantes, enseignants et ainsi pallier, en partie, l'absence de soutien gouvernemental au niveau universitaire pour la mise en place de services adaptés.

---

<sup>23</sup> Yolande Nantel, « La clientèle émergente de nos cégeps et de nos universités », *Éducation Canada*, mars 2013. Disponible en ligne : <<http://www.cea-ace.ca/fr/education-canada/article/la-client-%C3%A8le-%C3%A9mergente-de-nos-c%C3%A9geps-et-de-nos-universit%C3%A9s>>. Consulté le 31 juillet 2013.

Par ailleurs, comme tous les autres établissements d'enseignement universitaire, l'UQAM doit composer avec une importante vague de renouvellement de son corps professoral. Face à cette situation, l'Université a décidé de restructurer son centre de formation pédagogique et d'élargir son mandat. Outre les ateliers déjà mentionnés, le nouveau **Centre de formation en soutien à l'académique** (CFSA) proposera différentes formations aux professeures et professeurs responsables de la gestion des programmes d'études et des dossiers étudiants et au personnel de soutien, en particulier des formations sur l'application des politiques et des règlements institutionnels relatifs à la gestion académique.

#### **2.1.5.2 Prix d'excellence en enseignement**

Chaque année, des enseignantes et enseignants de l'UQAM se démarquent par leur esprit novateur et leur apport exceptionnel dans le domaine de la pédagogie universitaire. Pour souligner leur contribution, l'UQAM décerne depuis 2007 les **Prix d'excellence en enseignement**. Ces prix sont attribués annuellement aux diverses catégories de personnel enseignant.

Outre les concours organisés dans plusieurs facultés, trois prix sont décernés au niveau institutionnel : un pour le volet carrière, accordé à un professeur, un professeur s'étant distingué pour l'ensemble de sa carrière, en particulier par sa contribution à la qualité de la formation des étudiantes et étudiants et au développement de la pédagogie universitaire; un second pour le volet réalisation, accordé à une professeure, un professeur qui s'est distingué par une ou des réalisations exemplaires et innovatrices en matière de formation et de pédagogie; finalement, un troisième prix est remis à une personne chargée de cours pour souligner l'apport significatif de cette dernière à la qualité de la formation offerte à l'UQAM. En 2012-2013, les Prix d'excellence en enseignement ont été remis respectivement à Martin Riopel, professeur au Département de didactique (volet réalisation), Sylvain Lavoie, chargé de cours au Département de kinanthropologie (volet chargés de cours ex aequo), et Suzanne Villeneuve, chargée de cours au Département de linguistique (volet chargés de cours ex aequo)<sup>24</sup>.

#### **2.1.6 Évaluation des enseignements**

Au trimestre d'été 2009, l'UQAM inaugurerait un système en ligne pour appuyer et moderniser le processus d'évaluation des enseignements au 1<sup>er</sup> cycle encadré par la Politique no 23 sur l'évaluation des enseignements. Depuis 2010, le Comité d'actualisation de la Politique suit de près la situation, en particulier le taux de participation des étudiantes et étudiants, passé de 65 % en mode papier à 35 % en mode web. Une étude menée par le Service de planification académique et de recherche institutionnelle (SPARI) en août

---

<sup>24</sup> Exceptionnellement, aucun prix n'a été remis pour le volet carrière.

2011 a toutefois révélé qu'un taux de participation supérieur à 25 % permet d'obtenir des résultats fiables et valides<sup>25</sup>. De nouvelles mesures visant à favoriser la participation des étudiantes et étudiants continuent néanmoins d'être mises en place. Ainsi, après avoir simplifié le questionnaire le plus utilisé dans l'Université afin de raccourcir le temps de réponse, l'UQAM souhaite rendre le site d'évaluation des enseignements accessible à partir de téléphones intelligents et de tablettes électroniques. Cette initiative, recommandée par le Comité d'actualisation de la Politique no 23, devrait être réalisée dès le trimestre d'automne 2013. Elle permettra de réintroduire la pratique de l'évaluation systématique en classe, à une période donnée, ce qui était le principal facteur expliquant les taux élevés de participation obtenus lors de l'évaluation en mode papier. Par ailleurs, l'UQAM sera probablement en mesure d'adopter une nouvelle Politique d'évaluation des enseignements au cours de la prochaine année, donnant ainsi suite aux résultats de la consultation menée au cours du printemps 2012. En plus d'introduire la pratique de l'évaluation en ligne, sa portée sera élargie pour inclure l'évaluation des enseignements aux cycles supérieurs, évaluation qui avait cours, mais qui n'était pas encore formalisée.

### 2.1.7 Renforcement de l'intégrité académique

La réalité du plagiat est un enjeu qui préoccupe tous les milieux universitaires. Des **mesures importantes** ont été prises à l'UQAM au cours des dernières années, à commencer par l'adoption en 2009 du nouveau Règlement no 18 sur les infractions de nature académique et d'une nouvelle structure pour son application. Parmi les changements les plus importants apportés au règlement, les sanctions sont désormais prononcées par des instances facultaires, et non plus par les enseignants. Le principe de « Tolérance 0 » a également été instauré; l'échec au cours constitue la sanction normale et toute sanction s'accompagne d'une mention permanente dans le dossier de l'étudiante ou l'étudiant trouvé coupable de plagiat ou de tricherie.

Plusieurs mesures de promotion et de prévention ont été prises depuis cette implantation : campagnes de publicité (web, affiches, prospectus, courriels et animations thématiques), fenêtre intempestive (*pop-up*) lors d'une première inscription à l'UQAM, documentation et ateliers destinés aux étudiantes et étudiants (offerts par le Service des bibliothèques et les Services à la vie étudiante), formations offertes aux personnels enseignants et de soutien, etc. Parallèlement à ces mesures, l'UQAM a mis sur pied un comité permanent de révision du Règlement no 18 afin de tenir compte des vécus des enseignantes et enseignants, des directions de programmes et des facultés et école dans l'application de ce règlement et de maintenir à jour ses articles. C'est dans cet esprit que l'UQAM a élargi, en décembre

---

<sup>25</sup> UQAM, Service de planification et de recherche institutionnelle (SPARI), *Évaluation des enseignements en ligne : analyses supplémentaires (été 2011)*, 25 août 2011; *Évaluation des enseignements en ligne à l'UQAM : Taux de réponse expérimental pour valider les scores octroyés par les étudiants*, 13 août 2012.

2012, le champ de juridiction des comités facultaires de révision, qui peuvent maintenant traiter certains cas d'appel auparavant acheminés au Comité institutionnel de discipline. En outre, un projet de cours portant sur l'intégrité académique est actuellement en préparation et pourrait être offert en ligne dès l'automne 2014.

Bref, la cause de l'intégrité académique constitue une **priorité** à l'UQAM comme en témoigne l'importante mobilisation de sa communauté. Cet effort collectif porte fruit puisque, après un nombre record de 268 infractions sanctionnées en 2009-2010, soit l'année d'implantation du nouveau règlement, le nombre de sanctions se situe maintenant sous la barre des 200 par année.

### **2.1.8 Satisfaction des étudiantes et étudiants et des personnes diplômées**

Plusieurs outils développés au cours des années par l'UQAM, l'Université du Québec, le MESRST ou des organismes indépendants permettent de mesurer la satisfaction des étudiantes et étudiants et des personnes diplômées envers la formation reçue de même que l'insertion socioprofessionnelle de ces derniers. Dans tous les cas, les résultats témoignent d'un taux de satisfaction élevé des étudiantes et étudiants et des personnes diplômées envers la formation reçue à l'UQAM.

#### **2.1.8.1 Enquête internationale de satisfaction des étudiants (NSSE)**

La satisfaction générale des étudiantes et étudiants s'exprime également à travers les résultats de l'enquête NSSE (« *National Survey of Student Engagement* »), à laquelle participent tous les établissements du réseau de l'Université du Québec tous les trois ans. Ces résultats de l'enquête sont regroupés en cinq dimensions formées des 40 items du questionnaire. En ce qui concerne les données de la dernière enquête disponible (2011<sup>26</sup>), la dimension « niveau d'exigence académique » (nombre d'heures de travail scolaire, types de production exigés, défi intellectuel) obtient un score très semblable à celui de l'ensemble des universités québécoises et canadiennes<sup>27</sup>. Pour les dimensions « expérience de vie universitaire » (vie associative, projets communautaires, activités culturelles et sportives) et « qualité de l'environnement campus » (services à la vie étudiante, qualité des services administratifs), l'UQAM se situe aussi dans la moyenne québécoise et canadienne quant au niveau de satisfaction exprimé. La dimension « apprentissage actif et collaboratif » (poser des questions en classe, échanger avec l'enseignante ou l'enseignant et les autres étudiantes et étudiants, réaliser des travaux en équipe) est celle où l'UQAM se démarque le plus, car le score de l'UQAM est significativement plus élevé que dans les autres universités. Or, cette dimension est l'une

---

<sup>26</sup> La prochaine enquête aura lieu au cours du trimestre d'hiver 2014.

<sup>27</sup> La comparaison est faite par rapport aux universités canadiennes de type II dites « *comprehensive* », c'est-à-dire sans faculté de médecine, mais qui sont présentes aux trois cycles et actives en recherche.

de celles qui reflètent le mieux les bonnes pratiques en pédagogie de l'enseignement supérieur. La dimension « interaction étudiants-professeurs » (activités hors du cadre formel des cours, projets d'initiation à la recherche, rétroaction sur les travaux) est par contre un peu plus faible. Sachant que ce sont souvent les universités les mieux nanties ou les campus les plus petits (de type collège universitaire) qui obtiennent les meilleurs scores, les résultats de l'enquête NSSE s'avèrent globalement positifs pour l'UQAM. Quant au choix de l'établissement, **88,5 % des étudiantes et étudiants sondés par NSSE affirment qu'ils choisiraient à nouveau l'UQAM**. Bien que cette proportion soit inférieure à celle des autres établissements de l'Université du Québec, elle se compare aux autres universités québécoises (87,4 %) et s'avère supérieure à celle des universités canadiennes de type « *comprehensive* » (81,3 %).

#### **2.1.8.2 Enquête canadienne auprès des étudiants à la maîtrise et au doctorat**

L'*Enquête canadienne auprès des étudiants à la maîtrise et au doctorat* (ECEMD ou CGPSS pour « *Canadian Graduate and Professional Student Survey* ») est une enquête administrée dans les universités canadiennes sous l'égide de l'Association canadienne pour les études supérieures (ACES) afin de mesurer la satisfaction des étudiantes et étudiants à l'aide de quatre indicateurs, soit la qualité de l'enseignement, la formation en recherche et orientation de carrière, les occasions de publier et de présenter et l'appui de la direction de recherche. L'Université du Québec y participe tous les trois ans. Selon les résultats de l'édition menée en 2010 dans 38 établissements canadiens, **les étudiantes et étudiants de cycles supérieurs de l'UQAM se disaient généralement satisfaits ou très satisfaits de leur expérience globale (87 % à la maîtrise et 90 % au doctorat) et académique (88 % à la maîtrise et 89 % au doctorat)**. L'UQAM faisait aussi bien que d'autres établissements universitaires du Québec et du Canada en ce qui concernait la « qualité de l'enseignement », la « formation en recherche et orientation de carrière » et l'« appui du directeur de recherche ». Seule ombre au tableau, les étudiantes et étudiants de l'UQAM déclaraient cependant avoir moins d'occasions de publier et de présenter leurs recherches que leurs confrères des autres universités. À l'heure actuelle, les résultats de la dernière édition tenue durant l'hiver 2013 ne sont pas encore connus, mais des données préliminaires laissent croire que les taux de satisfaction généraux (satisfaction globale) y sont de 90 % à la maîtrise et de 89 % au doctorat.

#### **2.1.8.3 Enquête auprès des diplômés (UQAM)**

Comme il a été mentionné précédemment dans ce document, l'*Enquête auprès des diplômés* de l'UQAM de l'année 2011-2012 a permis de recueillir de l'information sur les

perceptions qu'ont ces personnes à l'égard de leur expérience académique, de l'institution et des ressources mises à la disposition de la population étudiante<sup>28</sup>.

### **Au baccalauréat**

Dans l'ensemble, les personnes bachelières indiquent un **niveau de satisfaction élevé** à l'égard de la formation reçue à l'UQAM. En ce qui concerne leurs aptitudes générales, les diplômées et diplômés sondés estiment que cette formation a contribué au développement de leur capacité d'analyse et de synthèse (90 %), d'apprendre par eux-mêmes de façon continue (88 %), d'exercer un jugement critique (87 %), de s'approprier les fondements et la méthodologie de leur champ d'études (86 %) et de communiquer leurs connaissances par écrit (86 %). Ces mêmes personnes jugent toutefois que leur formation a eu relativement peu d'impact sur l'amélioration de leur capacité à collaborer avec des tiers issus d'autres spécialités (57 %), et ce, même si une forte majorité estime que cette formation a positivement contribué à leur capacité à travailler en équipe (81 %).

Concernant l'application de leurs connaissances, l'Enquête indique que plus de quatre répondantes, répondants sur cinq évaluent favorablement l'impact de leur formation sur leur capacité à les appliquer pour résoudre des problèmes nouveaux (86 %), à faire preuve d'initiative et à proposer des solutions et des idées (82 %) et à s'adapter aux changements et aux nouvelles réalités (81 %).

Du côté de l'encadrement et du soutien reçu en cours d'études, ces personnes diplômées évaluent positivement la disponibilité des enseignants (91 %) ainsi que l'encadrement offert par ces derniers (90 %). L'accueil et l'intégration dans le programme (82 %), tout comme l'encadrement administratif offert par le personnel du programme (80 %), recueillent également un haut niveau de satisfaction. Les répondants indiquent une appréciation un peu plus faible, bien que toujours élevée, pour l'encadrement pédagogique offert par le programme (76 %).

En ce qui a trait à la structure de ce dernier, les personnes ayant participé à l'enquête sont satisfaites de l'horaire des cours (88 %) et de leur séquence au sein du programme (89 %). Ils jugent cependant un peu plus sévèrement la flexibilité dans le choix des cours (67 %) et le nombre de cours optionnels auxquels il est possible de s'inscrire (71 %). Globalement, les activités de formation et d'enseignement demeurent toutefois appréciées. Ainsi, une forte majorité est satisfaite de la charge (93 %) et du contenu des cours (85 %), des qualités pédagogiques des enseignantes, enseignants (85 %) et du climat intellectuel favorisé par ces derniers (83 %). Toutefois, ces mêmes répondantes, répondants sont

---

<sup>28</sup> Dans cette section, le niveau de satisfaction est calculé en cumulant les proportions de diplômées et diplômés « très satisfaits » et « assez satisfaits ». De plus, le calcul exclut les réponses de type « Ne s'applique pas ».

proportionnellement moins nombreux à être assez ou très satisfaits quant à l'équilibre théorie-pratique privilégiée dans les cours (69 %).

Enfin, les diplômées et diplômés sondés s'estiment satisfaits de la qualité des ressources informatiques (86 %), documentaires électroniques et en bibliothèque (85 %), audiovisuelles (84 %) et matérielles, comme les salles de cours, les laboratoires et les ateliers (83 %) mis à leur disposition. Ces répondantes, répondants se disent également satisfaits de la qualité des technologies de communication utilisées par l'institution, comme le courriel UQAM et les services en ligne (85 %), et des technologies de l'information, comme les réseaux sans fil et la connectivité (81 %).

Signe d'une satisfaction relativement élevée à l'égard de l'institution, 85 % des personnes ayant répondu au questionnaire conseilleraient à une autre personne de s'inscrire à l'UQAM, que ce soit ou non au sein de leur programme de diplomation. Cette perception positive est renforcée par le fait que 85 % de ces bachelières, bacheliers octroient une note globale variant entre 7 et 10 (sur 10) pour qualifier leur expérience dans ce programme et que 93 % affirment que le choix de s'y inscrire était totalement (50 %) ou partiellement (43 %) approprié pour réaliser leurs ambitions professionnelles.

### **À la maîtrise**

De leur côté, les personnes diplômées d'un programme de maîtrise indiquent également un **niveau de satisfaction global relativement élevé** à l'égard de leur formation. Tout d'abord, pour ce qui est de l'acquisition d'aptitudes générales et de l'application des connaissances, les maîtres évaluent positivement l'impact de leur formation sur le développement de leur capacité d'analyse et de synthèse (95 %), d'exercer un jugement critique (93 %), de maîtriser les fondements et la méthodologie de leur discipline (91 %), d'apprendre par eux-mêmes de façon continue (90 %), d'appliquer leurs connaissances pour résoudre des problèmes nouveaux (89 %) et de communiquer leurs connaissances (87 %). Ces mêmes individus sont un peu plus sévères quant à l'impact de leur formation sur leur capacité à interagir avec des tiers issus d'autres domaines (77 %), et ce, bien que ce niveau de satisfaction soit plus élevé que celui des personnes diplômées d'un baccalauréat (57 %). Ceci peut s'expliquer par le fait que les premiers ont possiblement été mis davantage en contact que les seconds avec le monde de la recherche académique, 61 % ayant rédigé un mémoire de maîtrise (les autres ayant effectué une maîtrise comportant la rédaction d'un essai, d'un travail dirigé ou d'un rapport de stage).

En ce qui a trait à la structure de leur programme, les personnes ayant participé à l'Enquête évaluent positivement la charge de travail (94 %), l'actualité des connaissances transmises (93 %), la qualité de l'enseignement dans les séminaires (91 %) et dans les cours magistraux (88 %), la disponibilité des enseignantes, enseignants (90 %) et des cours offerts (81 %), de même que le degré d'approfondissement de la matière abordée

(81 %). Or, ces personnes sont proportionnellement moins nombreuses à être satisfaites de la diversité des cours offerts (74 %), bien que cette proportion demeure élevée.

Le niveau de satisfaction à l'égard de l'encadrement reçu pour guider la rédaction (du mémoire, de l'essai, du travail dirigé ou du rapport de stage) est également positif dans son ensemble. En effet, ces personnes ont été satisfaites par les délais de correction des travaux (88 %), la formulation de critiques constructives (86 %), les conseils promulgués pour préciser le choix de leur projet (84 %), l'aide pour définir la méthodologie (80 %) et pour guider la rédaction (79 %).

En outre, ces répondantes, répondants s'estiment satisfaits de la qualité des ressources matérielles, comme les salles de cours, les laboratoires et les ateliers (84 %), documentaires en version électronique (83 %), audiovisuelles, comme l'audiovidéothèque (81 %) et informatiques, comme les laboratoires et les logiciels disponibles (80 %). D'autres éléments obtiennent des niveaux de satisfaction élevés, bien que sous la barre des 80 % : technologies de communication utilisées par l'UQAM (79 %) et accès à des bases de données ou à des banques de tests (78 %) et aux ressources documentaires disponibles en bibliothèque (77 %).

Enfin, comme au baccalauréat, une forte majorité des personnes ayant participé à l'enquête conseilleraient à une autre personne de s'inscrire à l'UQAM (86 %). D'ailleurs, la quasi-totalité conseilleraient à quiconque de s'inscrire au même programme, témoignant d'une satisfaction très élevée à l'égard de l'Université. Plus encore, cette impression favorable est non seulement entérinée par le fait que 88 % des personnes diplômées estiment que l'expérience au sein de leur programme de diplomation mérite une note globale variant entre 7 et 10 (sur 10), mais aussi par le fait que 96 % affirment que le choix de s'y inscrire était totalement (59 %) ou partiellement (37 %) approprié pour réaliser leurs ambitions professionnelles.

### **Au doctorat**

Finalement, en ce qui a trait à l'atteinte des objectifs généraux du programme, les personnes diplômées du doctorat affirment que la formation leur a permis d'accéder à un haut niveau d'autonomie intellectuelle (99 %), d'acquérir une spécialisation avancée (95 %) et de contribuer à l'avancement des connaissances (89 %), voire de les préparer à une carrière universitaire (75 %). En contrepartie, ces mêmes personnes sont proportionnellement moins nombreuses à juger que leur formation a eu un impact positif sur leur capacité à s'intégrer à un milieu de recherche non universitaire (44 %), à les préparer à toute autre carrière en milieu non universitaire (58 %) ou à une carrière de professeur universitaire (68 %).

En ce qui a trait à la satisfaction à l'égard de la scolarité, les diplômées et diplômés sondés jugent assez nombreux le nombre de crédits accordés à la scolarité (84 %) et le

nombre de cours et de séminaires offerts (79 %). De même, ils sont généralement satisfaits de la qualité des enseignements (92 %), de la pertinence des cours et des séminaires (82 %) et de l'examen de synthèse, examen doctoral ou toute autre activité en tenant lieu (82 %). Leur niveau de satisfaction est toutefois proportionnellement moins élevé eu égard aux stages professionnels ou de recherche (70 %) et à la diversité des cours et séminaires (71 %).

Du côté des activités académiques liées à la recherche, ils ressortent satisfaits de la composition de leur jury (90 %), du processus de dépôt de leur projet de thèse ou autre projet (88 %), de leur soutenance (83 %) et du dépôt de leur thèse ou autre (81 %). Seul bémol, ces diplômées et diplômés sont proportionnellement moins nombreux à être satisfaits des délais de la correction effectuée par le jury (71 %).

Concernant la direction de la thèse ou de tout autre projet de recherche, la satisfaction est encore majoritairement au rendez-vous, que ce soit pour la disponibilité de la directrice ou du directeur (89 %), l'encadrement lors de la définition du projet de recherche (86 %), les rapports avec la directrice ou le directeur (86 %) et avec la codirectrice ou le codirecteur, le cas échéant (83 %), de même que le suivi des travaux (80 %). Les personnes diplômées estiment toutefois être satisfaites dans une moindre mesure de la disponibilité, le cas échéant, de leur codirectrice ou codirecteur de recherche (70 %).

Le doctorat étant davantage orienté vers le monde de la recherche académique, les personnes ayant participé à l'enquête ont été sondées sur leur niveau de satisfaction à l'égard de la diffusion de leurs résultats de recherche. Loin d'être sombre, le portrait semble néanmoins un peu moins reluisant, toutes proportions gardées. En effet, tout comme les étudiantes et étudiants lors de l'enquête CGPSS, les répondantes, répondants affirment être satisfaits à 75 % pour ce qui est des possibilités de présenter leurs résultats de recherche (75 %) et d'être correctement encadrés pour la diffusion des résultats, comme la promulgation de conseils ou la relecture d'un projet d'article (70 %). Par ailleurs, seulement 47 % d'entre eux s'estiment satisfaits de l'appui financier obtenu pour soutenir la diffusion de leurs résultats (ex. : frais de déplacement ou d'inscription à un colloque).

Tout comme au baccalauréat et à la maîtrise, les personnes diplômées du doctorat ont aussi été questionnées sur leur satisfaction à l'égard des ressources universitaires mises à leur disposition. Celles-ci se disent satisfaites de la qualité des ressources audiovisuelles (94 %), des ressources informatiques, comme les prêts d'ordinateurs et les logiciels disponibles (86 %), des ressources matérielles, comme les salles de cours, les laboratoires et les ateliers (84 %), des technologies de l'information, comme le réseau sans fil et la connectivité (83 %), des technologies de communication, comme le courriel UQAM et les services en ligne (81 %) et des informations concernant le cheminement et les échéances du programme (81 %). Bien que dans des proportions moins élevées, ces répondantes, répondants affirment également être majoritairement satisfaits des

ressources documentaires électroniques et en bibliothèques (76 %), des informations transmises sur les possibilités d'obtention de bourses (76 %), des bureaux réservés aux étudiantes et étudiants (73 %) et, enfin, de l'encadrement pour les demandes de bourses institutionnelles ou celles des organismes subventionnaires (71 %).

Finalement, ces diplômées et diplômés semblent porter leur plus sévère jugement sur les ressources financières mises à leur disposition. En effet, 71 % affirment avoir été satisfaits de l'accès à des bourses d'excellence, 69 % à l'égard de l'accès à des assistanats de recherche, 60 % à l'égard des assistanats d'enseignement et 56 % à l'égard des charges de cours. Bien que majoritaires, il n'en demeure pas moins que ces proportions sont moins élevées que sur les autres éléments de l'enquête.

Dans une perspective plus large, près de 70 % des participantes, participants à l'enquête conseilleraient à une autre personne de s'inscrire à l'UQAM (contre 85 % au baccalauréat et 86 % à la maîtrise). De plus, 93 % estiment que le choix de s'inscrire à leur programme de diplomation était totalement (60 %) ou partiellement (33 %) approprié pour réaliser leurs ambitions professionnelles. Enfin, 83 % des diplômées et diplômés sondés octroient une note variant entre 7 et 10 (sur 10) pour ce qui est de l'expérience vécue au sein de leur programme de diplomation.

#### **2.1.8.4 Enquête nationale auprès des diplômé(e)s du baccalauréat sur les retombées de leurs études**

Au cours de l'année 2012-2013, l'UQAM a pu sonder ces anciens diplômés et diplômées de baccalauréat dans le cadre de la première édition de l'*Enquête nationale auprès des diplômé(e)s du baccalauréat sur les retombées de leurs études*. Cette enquête visait à connaître la situation des personnes diplômées de baccalauréat un peu plus de cinq ans après leur diplomation. Au total, 733 diplômées et diplômés des promotions de 2006 et 2007 ont répondu au questionnaire.

Tout comme pour les personnes diplômées de baccalauréat des autres universités canadiennes participantes, **près de 90 % des diplômées et diplômés de l'UQAM sont satisfaits de leurs études de baccalauréat et affirment y avoir acquis une éducation générale et une bonne capacité d'analyse**. Fait intéressant, les bachelières et bacheliers des promotions de 2006 et 2007 de l'UQAM ont été plus nombreux que leurs confrères canadiens à se dire plus « cultivés » à la suite de leurs études (87 % vs 65 %).

Eu égard à la situation d'emploi des personnes diplômées, au moment de l'enquête, 90 % d'entre elles occupaient un emploi et près de 75 % de celles-ci avaient un travail lié à leur programme d'études. Dans l'ensemble, 73 % des diplômées et diplômés affirmaient que leur baccalauréat leur avait permis de trouver un bon emploi. Comme pour le niveau satisfaction générale concernant les études, la situation d'emploi des bachelières, bacheliers de l'UQAM s'est révélée en tout point la même que celle de l'ensemble de leur homologues canadiens.

En ce qui concerne la poursuite des études après le baccalauréat, 46 % des personnes diplômées de l'UQAM (vs 41 % au Canada) ont obtenu un autre diplôme de niveau universitaire. L'écart entre l'UQAM et l'ensemble des universités canadiennes participantes est plus important lorsqu'il est uniquement question des diplômes universitaires de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> cycles. En effet, 39 % des personnes ayant répondu à l'enquête ont obtenu un diplôme d'études supérieures alors que ce pourcentage n'est que de 28 % pour l'ensemble des répondantes, répondants canadiens. D'ailleurs, 63 % des diplômées et diplômés de l'UQAM et 55 % de leurs homologues canadiens affirment que leurs études de baccalauréat leur ont permis de se préparer à des études supérieures ou à l'école professionnelle.

## 2.2 Appui à la réussite étudiante

En matière de persévérance, l'UQAM vise à favoriser la **réussite des étudiantes et des étudiants** par un milieu de vie stimulant, par des soutiens pédagogiques et financiers appropriés et par des modes d'enseignement diversifiés. En ce sens, les Services à la vie étudiante (SVE) concourent de multiples façons à la persévérance et à la réussite étudiante en développant des outils accessibles, des expertises novatrices et des approches personnalisées qui enrichissent leur parcours académique. De l'intégration au milieu universitaire jusqu'à l'insertion professionnelle, les SVE contribuent au développement d'un environnement favorable à l'apprentissage et à l'épanouissement des étudiantes et étudiants, favorisant ainsi la persévérance, le rendement et la réussite universitaire. Les services offerts par les SVÉ comprennent notamment :

- l'accueil et le soutien d'étudiantes et étudiants et de stagiaires en provenance de l'étranger;
- le soutien aux étudiantes et étudiants en situation de handicap durant leur cheminement académique;
- l'appui dans les démarches pour l'obtention d'un soutien financier;
- des outils pour la recherche d'hébergement à Montréal;
- un accompagnement psychologique dans le cheminement tant académique que personnel;
- un accompagnement psychologique et orthopédagogique pour soutenir les étudiantes et étudiants ayant des difficultés ou des troubles;
- un accompagnement professionnel en orientation pour aider à la définition du projet scolaire et professionnel;
- des conseils sur des stratégies d'insertion socioprofessionnelle;
- des ressources pour les activités sportives et des conseils en santé physique;
- l'animation et le soutien des projets étudiants.

### 2.2.1 Accueil et intégration

Chaque année, divers services et unités académiques de l'UQAM organisent des activités et mettent en place des outils pour favoriser l'accueil et l'intégration des nouveaux étudiants et étudiantes : kiosques d'accueil, sites web et réseaux sociaux, séances d'information, trousse et dépliants, visites guidées du campus, banque de logements, etc. Certains programmes offrent en outre des activités dédiées spécifiquement à leurs nouveaux étudiants et étudiantes. À titre d'exemple, le Département de géographie organise chaque année, au début du trimestre d'automne, un camp de terrain de quatre jours au Lac Lusignan, près de Saint-Michel-des-Saints. Ce séjour permet aux étudiantes et étudiants de faire connaissance, de développer un sentiment d'appartenance au groupe et de se familiariser avec l'apprentissage de la discipline. D'autres programmes offrent plutôt des cours comportant un volet sur l'intégration à la vie universitaire. C'est notamment le cas du baccalauréat en communication (relations humaines) qui dispense le cours *COM1011 Atelier d'intégration I*, dont l'objectif vise l'intégration active des étudiantes et étudiants au milieu universitaire et au milieu professionnel de la psychosociologie.

Parallèlement, les Services à la vie étudiante offrent des services destinés à soutenir l'intégration, et plus largement la persévérance, des clientèles particulières telles que les étudiantes et étudiants en situation de handicap et les clientèles dites « émergentes »<sup>29</sup>. À cet égard, rappelons que l'UQAM est l'université francophone **qui accueille le plus grand nombre d'étudiantes et étudiants ayant une limitation fonctionnelle** au Québec. Au cours des dernières années, cette clientèle n'a cessé d'augmenter et une proportion grandissante se trouve aujourd'hui identifiée comme clientèle émergente. Parmi les 916 étudiantes et étudiants qui ont bénéficié du service d'accueil et de soutien en 2012-2013, 65 % se retrouvaient sous cette bannière (voir tableau 9).

**Tableau 9 : Nombre d'étudiantes et étudiants en situation de handicap à l'UQAM entre 2007-2008 et 2012-2013 (par année académique)**

2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
294	405	520	558	714	916

Source : Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap, CSASS, SVE, UQAM.

L'augmentation des clientèles émergentes au sein de l'UQAM a nécessité en 2012-2013 la mise en place d'actions particulières en raison de la nature des demandes, des problématiques, des besoins et du suivi nécessaire. Ainsi, des plages horaires ont été ajoutées afin d'offrir plus de temps aux **rendez-vous d'évaluation** et de mieux répondre

<sup>29</sup> Soit les populations composées d'étudiantes et étudiants ayant des troubles d'apprentissage (TA), des troubles du déficit de l'attention, avec ou sans hyperactivité (TDA/H), des troubles envahissants du développement (TED) et des troubles graves de santé mentale (TGSM).

aux besoins de plus en plus complexes des étudiantes et étudiants. En outre, l'apport de l'expertise d'une conseillère d'orientation au sein de l'équipe a accéléré le traitement des demandes d'information, l'analyse de besoins, la mise en place d'interventions ciblées et a raffiné les évaluations grâce à des activités professionnelles reconnues. L'ajout d'un **service d'évaluation neuropsychologique en janvier 2012** a également permis d'obtenir un complément d'évaluation pour les étudiantes et étudiants ayant un trouble du déficit de l'attention (avec ou sans hyperactivité), un trouble d'apprentissage (dyslexie, dysorthographe, etc.) ou un trouble de santé mentale. Également, la présence permanente d'un conseiller au laboratoire pour assurer à plein temps le service de tutorat a permis la mise en place d'un système de gestion et de suivi pour chaque étudiante ou étudiant. Finalement, un conseiller a été embauché pour répondre spécifiquement aux besoins des clientèles émergentes en matière d'utilisation des technologies. Les mesures compensatoires adoptées par ces clientèles, ainsi que leur cheminement atypique, rendent en effet l'utilisation des technologies usuelles difficilement applicable. Le conseiller a ainsi pu rencontrer près d'une centaine d'étudiantes et étudiants pour leur offrir un service personnalisé lié à l'installation de logiciels adaptés et à l'utilisation des appareils.

Par ailleurs, cette année encore, le partenariat avec Prise II s'est relevé précieux puisque l'organisme a aidé plusieurs étudiantes et étudiants de l'UQAM aux prises avec des problèmes de santé mentale dans leur engagement à comprendre leurs difficultés et à devenir actifs dans leur processus de rétablissement, en offrant notamment un soutien à la gestion du stress et la présence à l'UQAM d'un service orthopédagogique spécialisé en santé mentale. Outre ce partenariat, les Services à la vie étudiante ont également travaillé avec plusieurs autres organismes associatifs externes à l'organisation des activités de la Semaine citoyenneté et handicap (3<sup>e</sup> édition) qui s'est tenue du 2 au 5 avril 2013.

### **2.2.2 Services d'aide à la persévérance et à la réussite**

Au-delà des services dédiés spécifiquement à certaines catégories d'étudiantes et étudiants, les Services-conseils des Services à la vie étudiante offrent à toute la population étudiante des **services confidentiels de consultation** en relation d'aide, en psychologie scolaire, en orthopédagogie, en psychoéducation, en psychologie, en orientation et en information scolaire et professionnelle. Les principales interventions visent l'adaptation au milieu universitaire, le développement des stratégies d'étude, le développement de ressources personnelles au regard de différentes problématiques personnelles ou scolaires, le positionnement face au projet scolaire et au projet professionnel et la promotion de l'équilibre de vie.

Outre les consultations individuelles, plusieurs **ateliers** sont offerts au cours des trimestres pour répondre aux besoins le plus répandus au sein de la population étudiante, notamment le retour aux études et les conciliations nouvelles, l'attention, la concentration et la mémoire, la gestion du temps, la gestion du stress, la rédaction des travaux et le guide de survie en fin de trimestre. À ceux-ci s'ajoutent des outils informatiques, tels que

SAMI-PERSÉVÉRANCE-UQAM (Système d'Aide Multimédia Interactif à la persévérance aux études), de même que des capsules vidéo abordant les thématiques mentionnées ci-dessus.

Des rencontres peuvent également être organisées auprès de certains **groupes-cours** à la demande des membres du personnel enseignant, par exemple pour mieux cerner et s'approprier les bonnes stratégies de travail intellectuel dans le cadre d'exigences propres à un cours. Une attention est aussi portée aux étudiantes et étudiants de cycles supérieurs afin de contrer l'isolement et l'abandon. À cet égard, les Services-conseils organisent entre autres des ateliers et des consultations individuelles pour aborder la question du choix du sujet de mémoire ou de thèse et de la direction de recherche.

De façon complémentaire, plusieurs services et unités académiques offrent directement des services de soutien à l'apprentissage aux étudiantes et étudiants. C'est notamment le cas du **Centre Paulo-Freire**, le centre de ressources et de monitorat du Département de science politique, où des monitrices, moniteurs – généralement des étudiantes et étudiants de cycles supérieurs – reçoivent sans rendez-vous les étudiantes et étudiants de 1<sup>er</sup> cycle qui éprouvent des difficultés dans leur cheminement scolaire ou qui cherchent une aide sur le plan méthodologique. Un autre exemple est donné par le **Centre d'aide à la réussite** (CARÉ) qui offre aux étudiantes et étudiants de la Faculté des sciences de l'éducation différentes mesures de soutien, dont du monitorat individuel et des ateliers de préparation au test TECFÉE (test de certification en français écrit pour l'enseignement). Dans d'autres cas, sans être nécessairement reliée à un centre de ressources ou de soutien, la formule de **monitorat de programme** mise en place en 1999 continue d'être offerte dans de nombreux programmes de 1<sup>er</sup> cycle et quelques programmes de 2<sup>e</sup> cycle. De la même façon, les étudiantes et étudiants peuvent profiter, selon leur cheminement d'études et leur faculté d'appartenance, de diverses initiatives mises en place pour encourager, à tous les niveaux, la réussite étudiante : tutorat de programme, présence de personnes chargées de formation pratique, laboratoires informatiques, ateliers de formation en recherche documentaire (donnés par le Service des bibliothèques), concours de vulgarisation scientifique, soutien à la participation à des rencontres scientifiques, etc.

En 2012-2013, anticipant une demande accrue d'assistance liée aux mouvements étudiants du printemps 2012 et au bouleversement du calendrier universitaire, les Services-conseils ont contribué à la conception et la mise en ligne d'une première **trousse d'aide**, laquelle a enregistré 25 000 « clics » dès sa première année de diffusion. Par ailleurs, tous les services de consultation ont enregistré une croissance de la fréquentation d'au moins 10 % par rapport à l'année 2011-2012. Plus précisément, le bilan de l'année 2012-2013 s'élève à 563 consultations en soutien à l'apprentissage (augmentation de 49 %), 1 405 consultations en soutien psychologique (augmentation de 20 %), 1 033 consultations en orientation (augmentation de 5 %) et 4 415 consultations en information scolaire et insertion professionnelle (augmentation de 10 %).

Cette augmentation s'explique non seulement par la situation particulière de l'année 2012-2013, mais aussi par la diminution des préjugés véhiculés à l'endroit des services de consultation (définis comme des services en relation d'aide) et la croissance des services additionnels dispensés dans la foulée de l'offre de services au collégial. C'est dans cet esprit que l'UQAM a accueilli du personnel professionnel dont le champ d'expertise est l'orthopédagogie et la psychoéducation. Les services rendus par ces professionnels témoignent de **l'évolution des besoins psychosociaux des étudiantes et étudiants** et favorisent l'émergence d'une équipe multidisciplinaire dédiée au soutien des étudiantes et étudiants aux études universitaires, afin de les accompagner tout au long de leur parcours académique.

En lien avec cette expertise, il est important de mentionner qu'au cours des dernières années, plusieurs membres du personnel professionnel œuvrant au sein des Services-conseils se sont joints à des équipes de chercheuses et chercheurs, ce qui permet d'offrir une perspective « terrain » à différents projets de recherche et à favoriser l'avancée des connaissances dans divers domaines liés à la persévérance scolaire.

De la même façon, plusieurs **partenariats** ont été mis de l'avant avec des organismes internes et externes, dont les principaux sont le Centre de recherche et d'intervention sur le suicide et l'euthanasie (CRISE), le Laboratoire d'étude du Trauma (LET), l'Agence de santé et des services sociaux, l'organisme Prise II, Suicide-Action-Montréal (SAM) et, dans le cadre d'une collaboration spéciale, l'Université de Montréal, le Cégep du Vieux-Montréal et le Cégep Montmorency, tous des acteurs désignés par le projet Interodres « Intégrer les populations émergentes étudiantes en situation aux études supérieures : mission possible » qui ont travaillé à unir leur force et à partager leur expertise au cours des trois dernières années.

### **2.2.3 Soutien financier**

L'UQAM vise également à ce que les étudiantes et étudiants puissent disposer des ressources financières nécessaires pour mener à terme leur formation. C'est pourquoi elle offre différents **services de soutien direct et indirect** aux étudiantes et étudiants, contribuant ainsi à leur persévérance aux études. Afin de répondre à cette préoccupation, des ateliers sur les différentes sources de soutien financier sont régulièrement offerts; 652 étudiantes et étudiants y ont d'ailleurs participé en 2012-2013.

Outre les services de conseil et d'accompagnement, la section des bourses d'études des Services à la vie étudiante s'occupe aussi de la gestion d'un nombre important d'offres et de concours de bourses aux trois cycles d'études, ainsi qu'au niveau postdoctoral. Elle a également mis à la disposition des étudiantes et étudiants un tout nouveau **répertoire électronique** par lequel les étudiantes et étudiants peuvent accéder à toutes les offres de bourses correspondant à leur profil d'études. Ce répertoire contient plus d'un millier

d'offres de bourses provenant de la Fondation de l'UQAM, des organismes subventionnaires gouvernementaux et d'organismes privés. Ces bourses d'études visent tant à souligner l'excellence académique (bourses d'excellence) qu'à soutenir les étudiantes et étudiants ayant des besoins financiers (bourses axées sur les besoins financiers) ou à encourager l'engagement universitaire, social ou communautaire (bourses d'engagement). En 2012-2013, la section des bourses d'études a répondu à près de 6 000 demandes et traité plus de 1 500 dossiers de candidatures.

### 2.2.3.1 Le programme d'aide financière du MESRST

Le Bureau de l'Aide financière des Services à la vie étudiante agit comme intermédiaire entre les étudiantes et étudiants et le gouvernement du Québec en matière de conseil, de soutien, d'analyse, de traitement des dossiers du Programme d'aide financière aux études du gouvernement du Québec. En vertu de l'entente de collaboration intervenue avec le MESRST, plus de 2 000 dossiers sont traités chaque année directement à l'UQAM. Pour l'année s'échelonnant du 1<sup>er</sup> septembre 2011 au 31 août 2012 (dernière année disponible), 11 668 étudiantes et étudiants ont profité du programme de prêts et bourses du MESRST. À ce moment-ci de l'année, les statistiques de l'année 2012-2013 relatives à l'attribution de l'aide par cycle n'étant pas disponibles, celles de l'année 2011-2012 sont fournies à titre indicatif dans le tableau 10.

**Tableau 10 : Montant de l'aide financière attribuée par le programme d'aide financière du MELs aux étudiantes et étudiants de l'UQAM (par cycle d'études) durant l'année 2011-2012**

Cycle	Nombre de bénéficiaires	Nombre de prêts	Montant des prêts	Nombre de bourses	Montant des bourses	Montant total
01	11 433	9 759	26 458 649 \$	6 778	36 208 292 \$	62 666 941 \$
02	1 889	1 709	6 965 660 \$	1 158	5 656 136 \$	12 621 796 \$
03	441	366	1 550 421 \$	210	1 001 271 \$	2 551 692 \$
Total	13 763	11 834	34 974 730 \$	8 146	42 865 699 \$	77 840 429 \$

Source : Bureau de l'aide financière, CSASS, SVE, UQAM.

### 2.2.3.2 Le Programme études-travail

L'UQAM soutient également sa population étudiante par le biais du Programme études-travail qui existe depuis 1999. Ce programme a été mis sur pied pour inciter les étudiantes et étudiants ayant des difficultés financières à poursuivre leurs études jusqu'à l'obtention du diplôme. En plus de fournir un supplément de revenu nécessaire à la poursuite des études, il contribue au développement d'une **expertise de travail** en lien avec son domaine de connaissances. En 2012-2013, 274 212 \$ ont été versés à 142 étudiantes et étudiants dans le cadre de ce programme. Par ailleurs, le Programme études-travail pour étudiants étrangers a permis à 12 étudiantes et étudiants de bénéficier d'une subvention totale de 28 493 \$.

### 2.2.3.3 Performance aux concours des organismes fédéraux

Au-delà des services offerts par les Services à la vie étudiante, les facultés et l'Université<sup>30</sup> offrent **conseil et encadrement** aux étudiantes et étudiants qui présentent une demande de bourse à l'un ou l'autre des grands organismes subventionnaires externes, ce qui contribue à l'atteinte de taux d'octroi fort satisfaisants depuis plusieurs années. Ainsi, l'UQAM maintient depuis 2005 un taux d'attribution parfait (100 %) pour les bourses de maîtrise du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et un taux parmi les meilleurs ( $\geq 60$  %) pour les bourses de doctorat. L'UQAM se situe ainsi, année après année, **dans le peloton des dix premières universités canadiennes** quant au nombre de bourses obtenues. Par ailleurs, pour l'année 2012-2013, trois étudiantes et étudiants de l'UQAM ont obtenu l'une des prestigieuses bourses du Programme de bourses d'études supérieures du Canada Vanier. D'une valeur de 50 000 \$ par année, ces bourses sont renouvelables sur trois ans.

Du côté du programme de bourses de maîtrise et de doctorat du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG), l'UQAM a renoué avec son succès habituel en affichant un taux d'octroi de 60 % pour 2012-2013 (programmes de maîtrise et doctorat confondus). À la suite des résultats décevants de l'année précédente, où le taux d'octroi avait chuté à 22,5 % alors qu'il avoisinait habituellement les 70 %, l'Université et la Faculté des sciences ont instauré de nouvelles **mesures d'accompagnement des candidats** qui ont visiblement porté fruit.

### 2.2.3.4 Performance aux concours des organismes québécois

Les bourses d'excellence des Fonds de recherche du Québec sont également des sources de financement significatives pour les étudiantes et étudiants de cycles supérieurs. Contrairement aux bourses d'excellence fédérales, pour lesquelles les processus de sélection et de gestion des bourses sont en bonne partie délégués aux universités, le rôle de l'UQAM consiste à diffuser l'information, à valider le statut d'inscription et à encadrer les étudiantes et étudiants qui présentent eux-mêmes leur dossier de candidature aux concours du Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQSC) et du Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies (FRQNT). Les statistiques obtenues démontrent que les étudiantes et étudiants de l'UQAM font très bonne figure lors des concours de bourses d'excellence de ces organismes.

Ainsi, en 2012<sup>31</sup>, les étudiantes et étudiants de cycles supérieurs de l'UQAM ont obtenu 97 bourses du FRQSC, ce qui représente 4,3 M \$, et 30 bourses du FRQNT, représentant un total de 1 M \$. Les données des organismes subventionnaires québécois ne permettent pas d'apprécier facilement la performance des étudiantes et étudiants à ces concours; ces

---

<sup>30</sup> Par l'entremise du Service de soutien académique.

<sup>31</sup> Les données sont présentées par année civile.

données auraient intérêt à être améliorées. Seuls le FRQSC et le FRQNT fournissent les taux de satisfaction (nombre de bourses offertes sur le nombre des demandes admissibles) par établissement pour le concours de l'automne 2012<sup>32</sup>. Avec un taux de satisfaction de 30 %, l'UQAM se situe dans la moyenne québécoise qui s'élève à 32 % et en tête du peloton des universités francophones ayant une forte population étudiante aux cycles supérieurs.

### 2.2.3.5 Le Programme de bourses d'excellence de l'UQAM pour les cycles supérieurs

Parallèlement à ces résultats, afin de soutenir un maximum d'étudiantes et étudiants de cycles supérieurs, l'UQAM possède son propre *Programme de bourses d'excellence pour les cycles supérieurs*, financé à la fois par des budgets de l'Université et par des donateurs externes via le Fonds à l'accessibilité et à la réussite des études (FARE). Le programme a pour objectif d'assurer aux étudiantes et étudiants méritants un revenu minimal combinant une bourse d'excellence et un revenu d'appariement fourni par le département, la direction de recherche ou une professeure, un professeur (sous forme de contrat ou de bourse), leur permettant de se consacrer à leurs études à temps complet durant la poursuite de leur programme de maîtrise ou de doctorat. De façon générale<sup>33</sup>, le programme comporte deux volets : un volet régulier, offrant respectivement des bourses annuelles de 5 000 \$ et de 6 000 \$ aux étudiantes et étudiants de maîtrise et de doctorat, et un volet recrutement (sans appariement), qui alloue à des candidatures exceptionnelles des bourses d'une valeur respective de 8 500 \$ à la maîtrise et 12 000 \$ au doctorat. Pour l'année 2012-2013, le montant total des bourses offertes par ce programme (volet régulier et volet recrutement) s'est élevé à près de 2,75 M \$ (voir tableau 11).

**Tableau 11 : Évolution du montant total alloué par le *Programme de bourses d'excellence de l'UQAM pour les cycles supérieurs* de 2010-2011 à 2012-2013**

Année	Montant versé
2010-2011	2 581 140 \$
2011-2012	2 621 250 \$
2012-2013	2 748 746 \$

Source : UQAM, Service de soutien académique et Service de planification académique et de recherche institutionnelle, août 2013.

<sup>32</sup> Présentation du FRQSC et du FRQNT aux agents de liaison des universités (août 2012).

<sup>33</sup> La Faculté des sciences, la Faculté des sciences humaines et l'École des sciences de la gestion gèrent leurs programmes de bourses d'excellence aux cycles supérieurs selon des modalités qui leur sont particulières.

### 2.2.3.6 Financement des étudiantes et étudiants

De façon générale, si l'on dresse un portrait de l'ensemble du soutien financier offert aux étudiantes et étudiants de l'UQAM<sup>34</sup> durant l'année 2012-2013, ce sont plus de **33 M \$** qui ont été versés à titre de **bourses**<sup>35</sup> ou de **contrats**<sup>36</sup>, comme le montre le tableau 12. Au 1<sup>er</sup> cycle, la proportion d'étudiantes et étudiants financés se situait à 6,2 % alors qu'elle s'est élevée à respectivement 22,6 % et 57,4 % chez les étudiantes et étudiants de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> cycles. Les étudiantes et étudiants financés de 1<sup>er</sup> cycle ont reçu en moyenne un montant de 2 593 \$, alors qu'aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles, les revenus moyens étaient respectivement de 6 419 \$ et 13 280 \$.

**Tableau 12 : Proportion d'étudiantes et étudiants financés et revenu moyen par étudiante ou étudiant financé en 2012-2013**

Cycle	Étudiants financés	Étudiants inscrits	% Étudiants financés	Somme des montants versés	Revenu par étudiant financé
1er cycle	2 425	38 870	6,2 %	6 288 829 \$	2 593 \$
2e cycle	1 869	7 679	22,6 %	11 997 942 \$	6 419 \$
3e cycle	1 169	2 032	57,4 %	15 524 046 \$	13 280 \$
<b>Total</b>	<b>5 463</b>	<b>48 581</b>	<b>11,1 %</b>	<b>33 810 817 \$</b>	<b>6 189 \$</b>

Source : UQAM, Service de planification académique et de recherche institutionnelle, août 2013.

Par ailleurs, quel que soit le cycle d'études, le revenu moyen versé à titre de bourse est toujours supérieur à celui des contrats, ce qui permet aux étudiantes et étudiants de se consacrer davantage à leurs études, tout en acquérant une expérience de travail en milieu universitaire (voir tableau 13). En outre, il est intéressant de constater que le revenu moyen en contrats des étudiantes et étudiants de 2<sup>e</sup> cycle inscrits dans des programmes de recherche (classe B) se rapproche de celui des étudiantes et étudiants de 3<sup>e</sup> cycle, ces derniers étant mieux pourvus en bourses.

<sup>34</sup> Données révisées en date du 23 octobre 2013. Les données incluent seulement les sommes versés aux étudiantes et étudiants inscrits dans un programme d'études de l'UQAM.

<sup>35</sup> Les données présentées incluent les bourses versées par les organismes subventionnaires fédéraux et provinciaux, la Fondation de l'UQAM, le *Programme de bourses d'excellence pour les cycles supérieurs*, les bourses versées par les professeures et professeurs à même leurs fonds de recherche et toutes les bourses qui transitent par une unité académique ou un service de l'UQAM.

<sup>36</sup> Les données incluent les contrats d'assistantat de recherche et d'auxiliaire d'enseignement, de même que tous les contrats de travail spécialisé ou non spécialisé (incluant Centre sportif). Elles excluent toutefois les charges de cours.

**Tableau 13 : Type de soutien financier et revenu moyen par étudiante ou étudiant financé à l'UQAM en 2012-2013**

Type de soutien financier	Étudiants financés	Somme des montants versés	Revenu par étudiant financé
<b>Bourses</b>	<b>2 653</b>	<b>21 035 966 \$</b>	<b>7 929 \$</b>
1 <sup>er</sup> cycle	992	3 250 581 \$	3 277 \$
2 <sup>e</sup> cycle	819	6 031 498 \$	7 364 \$
2e cycle - Classe A	91	318 756 \$	3 503 \$
2e cycle - Classe B	728	5 712 742 \$	7 847 \$
3 <sup>e</sup> cycle	842	11 753 887 \$	13 960 \$
<b>Contrats</b>	<b>4 021</b>	<b>12 774 851 \$</b>	<b>3 177 \$</b>
1 <sup>er</sup> cycle	1 659	3 038 248 \$	1 831 \$
2 <sup>e</sup> cycle	1 571	5 966 444 \$	3 798 \$
2e cycle - Classe A	353	1 014 403 \$	2 874 \$
2e cycle - Classe B	1 218	4 952 041 \$	4 066 \$
3 <sup>e</sup> cycle	791	3 770 159 \$	4 766 \$
<b>Total général</b>	<b>5 463</b>	<b>33 810 817 \$</b>	<b>6 189 \$</b>

Source : UQAM, Service de planification académique et de recherche institutionnelle, août 2013.

À première vue, ces montants peuvent apparaître peu élevés, notamment lorsqu'ils sont comparés aux revenus par étudiante ou étudiant financé à l'Université de Montréal, qui sont de 8 365 \$ à la maîtrise et de 18 419 \$ au doctorat, pour un total de 71,5 M \$ aux cycles supérieurs<sup>37</sup>. Mais considérant la nature de l'UQAM (université de type « *comprehensive* » sans faculté de médecine), son budget de fonctionnement, sa tradition plus récente de philanthropie et le montant des subventions obtenues par les professeurs et professeurs dans les domaines d'études qui les caractérisent, il est indéniable que les données présentées dans les tableaux 12 et 13 témoignent au contraire d'un **effort remarquable** de l'Université dans sa volonté de soutenir au mieux sa population étudiante dans le financement de ses projets d'études.

#### 2.2.4 Implication et réalisations des étudiantes et étudiants

En ce domaine, l'UQAM a toujours choisi d'encourager ses étudiantes et étudiants à exprimer leurs idées, à s'engager dans les débats actuels et à profiter de toutes les occasions qui leur sont offertes pour mettre en pratique leurs apprentissages théoriques. Plusieurs programmes facultaires encouragent ainsi la participation des étudiantes et

<sup>37</sup> Les données sont celles de l'année 2010-2011. Par ailleurs, les montants indiqués par l'Université de Montréal incluent ses écoles affiliées et les charges de cours. Disponible [en ligne] : <[http://www.umontreal.ca/sommet/documents/UdeM %20Positions %20Sommet %202013.pdf](http://www.umontreal.ca/sommet/documents/UdeM%20Positions%20Sommet%202013.pdf)>. Consulté le 15 septembre 2013.

étudiants à des activités académiques et scientifiques (colloques, stages, publications, etc.).

À l'intérieur des Services à la vie étudiante, un budget de 150 330 \$ a permis d'octroyer en 2012-2013 un total de 105 subventions à des **projets présentés par des associations et groupes étudiants** pouvant alimenter la vie étudiante et contribuer au rayonnement des programmes d'études, des facultés ou de l'Université. Parmi les projets subventionnés au cours de l'année 2012-2013, mentionnons la 6<sup>e</sup> édition de la Dictée Éric Fournier visant la valorisation de l'orthographe auprès des futurs enseignantes et enseignants, la 3<sup>e</sup> édition du Concours interuniversitaire KGP en gestion de projet, donnant la chance aux futurs gestionnaires de se familiariser avec les rouages de la gestion de projet grâce à des cas fictifs, et la 5<sup>e</sup> édition de la Charrette en urbanisme.

En outre, l'UQAM reconnaît l'**implication étudiante** en attribuant, par concours, des bourses à des étudiantes et étudiants qui se sont démarqués par leur engagement dans la vie universitaire. Quatre bourses sont offertes dans les catégories individuelles (Leadership; Affaires étudiantes; Personnalité 1er cycle; Personnalité 2e et 3e cycles) et quatre dans les catégories projets (Artistique; Sciences, environnement et technologie; Société, communication et éducation; Projet de l'année). Ce concours sert également à étoffer des candidatures étudiantes pour le Gala Forces Avenir où l'UQAM fait habituellement bonne figure.

De plus, les étudiants-athlètes des Citadins ont bénéficié en 2012-2013 d'environ 40 000 \$ en bourses afin de reconnaître l'excellence de leurs résultats académiques et sportifs ou de souligner leur implication communautaire ou leur leadership, ou encore afin de recruter de nouveaux étudiants et étudiantes qui permettront aux Citadins de continuer à se distinguer.

#### **2.2.4.1 Réussite dans les compétitions et les concours**

Les qualités des étudiantes de l'UQAM se manifestent également à travers leur réussite lors de concours et compétitions, que ce soit en groupe ou à titre individuel. En 2012-2013, parmi les **groupes d'étudiantes et d'étudiants** qui se sont particulièrement illustrés, mentionnons :

- La délégation de l'École des sciences de la gestion (ESG) a remporté deux prix lors de la Simulation des Nations Unies (National Model United Nations) qui s'est déroulée du 24 au 28 mars 2013 au siège de l'ONU à New York. Les étudiantes et étudiants de l'ESG qui défendaient les intérêts du Brésil ont obtenu le prix « Distinguish Delegation Award » et deux autres équipes de la délégation se sont vues remettre un « Outstanding Position Paper Award » pour la meilleure présentation écrite.

- Les représentants de la Faculté de science politique et de droit ont remporté le prix de la meilleure délégation canadienne lors de la Simulation du Parlement européen Canada-Québec-Europe (SPECQUE), qui avait lieu du 5 au 12 août 2012.
- Une équipe d'étudiantes et étudiants de la Faculté des sciences a remporté le premier prix du Défi EXPLO Québec Mines décerné par le ministère des Ressources naturelles et l'Association québécoise des sciences de la Terre dans le cadre du congrès Québec Mines 2012 qui s'est déroulé du 26 au 29 novembre 2012.
- Quatre étudiantes de la Faculté des sciences de l'éducation (baccalauréat en enseignement secondaire, concentration science et technologie) ont raflé le premier prix du concours La relève, catégorie Enseignement secondaire, organisé par l'Association pour l'enseignement de la science et de la technologie au Québec (APSQ) pour leur projet pédagogique intitulé « Transformission ».
- L'École de la Montagne Rouge, composée d'étudiantes et étudiants de la Faculté des arts (baccalauréat en design graphique), a obtenu deux prix au concours Lux 2012 qui récompense les meilleures réalisations visuelles de l'année dans les domaines de la photographie et de l'illustration au Québec.
- Une équipe d'étudiantes et étudiants du baccalauréat en droit a remporté la coupe Fasken Martineau lors du Concours de plaidoirie Pierre-Basile-Mignaut en février 2013.
- La délégation de l'École des sciences de la gestion a obtenu la deuxième position du classement général dans le cadre de la 25<sup>e</sup> édition des Jeux du commerce qui s'est déroulée à HEC Montréal du 4 au 6 janvier 2013. Les étudiantes et étudiants de l'ESG UQAM ont remporté le premier prix dans les catégories « Débat oratoire » et « Technologies de l'information ».
- La délégation composée d'étudiantes et étudiants de la Faculté de communication a obtenu une deuxième place aux 17<sup>e</sup> Jeux franco-canadiens de la communication qui ont eu lieu à l'Université d'Ottawa du 20 au 24 février 2013.

Parmi les étudiantes et étudiants issus des différentes facultés et école de l'UQAM qui ont aussi excellé lors de compétitions ou de concours **individuels** durant l'année 2012-2013, signalons :

- Dans le domaine des arts, trois étudiantes et étudiants de l'École de design (baccalauréat en design graphique) ont remporté des prix dans le volet

« étudiants » de la 16<sup>e</sup> édition du Concours Grafika qui récompense les 100 meilleures réalisations en design graphique au Québec.

- Au Gala Forces AVENIR 2012, le projet étudiant Mecanika a été retenu comme finaliste dans la catégorie « Avenir société, communication et éducation ».
- Trois étudiantes et étudiants de l'ESG ainsi que l'Association étudiante en gestion des ressources humaines (AéGRH) ont remporté quatre prix dans le cadre du Gala des Incontournables du Regroupement étudiant des facultés d'administration de l'Est du Canada (RÉFAEC).
- En témoignage de leur engagement, six étudiantes et étudiants de l'UQAM ont reçu la Médaille du lieutenant-gouverneur pour la jeunesse, remise à des étudiantes et étudiants de 29 ans et moins dont les actions représentent une source d'inspiration pour la jeunesse.

#### **2.2.4.2 Sports d'excellence**

Cette année encore, les 157 étudiants-athlètes des Citadins ont fièrement représenté l'UQAM dans plusieurs **disciplines sportives** du Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ). L'équipe de badminton s'est particulièrement démarquée en 2012-2013. Celle-ci a non seulement remporté pour une deuxième année consécutive le Championnat québécois et canadien, mais elle a également mérité pour une deuxième année consécutive le prix de l'équipe académique de l'année (moyenne globale de l'équipe de 3,6/4,3). Toujours en badminton, le Centre sportif de l'UQAM a accueilli pour la première fois un championnat canadien universitaire et trois athlètes de l'équipe des Citadins ont représenté le Canada en participant en juillet 2013 aux Universiades à Kazan (Russie). Parmi les performances des autres équipes des Citadins, soulignons la deuxième place remportée respectivement par les équipes de *cheerleading* et de volleyball féminin.

Il convient aussi de souligner l'implication sociale des Citadins qui ont, cette année encore, participé à des activités à caractère communautaire : marche des parapluies (Centraide), activité de collecte de fonds pour la cause du cancer du sein (lors d'un match de basketball), participation de l'équipe de *cheerleading* à la parade du Père Noël, etc.

En outre, 14 étudiants-athlètes des Citadins, soit près de 10 % du groupe, ont été honorés en raison de leur performance académique (moyenne générale de 4,0 et plus sur 4,3). À cet égard, un soutien particulier est offert à tous les étudiants-athlètes des équipes sportives des Citadins. Ce soutien prend notamment la forme d'ateliers dispensés dans un local dédié du Centre sportif. Ces ateliers ont pour objectif de favoriser la réussite des cours à travers la planification des activités académiques, le suivi et le soutien des efforts nécessaires pour répondre aux exigences des activités d'enseignement.

Finalement, nous ne pourrions passer sous silence la participation de plusieurs athlètes qui étudient ou ont étudié à l'UQAM aux Jeux olympiques de Londres au cours de l'été 2012. Il s'agit d'Émilie Heymans en plongeon, Joëlle Numainville en cyclisme, Joliane Melançon en judo, Sandra Sassine en escrime, Marie-Pier Boudreau-Gagnon et Élise Marcotte en nage synchronisée, Nancy Morin en goalball et Benoit Huot en paranatation.

### **2.2.5 Engagement et reconnaissance des personnes diplômées**

Par l'entremise de son Bureau des diplômés, de ses conseils de diplômés facultaires, du Réseau ESG UQAM et de son conseil institutionnel de diplômés regroupant une quarantaine de bénévoles, l'UQAM cherche constamment à renforcer le sentiment d'appartenance de ses 227 526 diplômées et diplômés (au 31 août 2012), notamment en organisant les cérémonies de collation de grades, communiquant régulièrement avec eux (magazine *Inter-*, *Bulletin Inter- Express*, etc.), en mettant en valeur leurs réalisations, en leur offrant des privilèges et services à valeur ajoutée et en organisant diverses activités de rapprochement dans une perspective de fidélisation à long terme et dans le contexte de la planification de la prochaine grande campagne de la Fondation de l'UQAM. Cette dernière peut d'ailleurs compter sur la participation d'un conseil d'administration regroupant des gestionnaires externes chevronnés, tous diplômés de l'UQAM et engagés envers leur *alma mater*. Parmi ces derniers, mentionnons particulièrement Jean-Marc Eustache (B.Sp. Économique, 1975), président et chef de la direction chez Transat A.T. inc., qui préside le conseil d'administration de la Fondation de l'UQAM.

Au cours de l'année 2012-2013, les diplômées et diplômés engagés au sein des conseils facultaires et du conseil institutionnel de diplômés ont participé à la mise en œuvre d'une quarantaine d'activités s'adressant tant à l'ensemble des personnes diplômées de l'UQAM qu'à celles issues de facultés ciblées. Une quarantaine d'activités ont ainsi été mises en œuvre : des retrouvailles au théâtre et au concert, des conférences, des panels de discussions et webinaires ainsi que des retrouvailles d'anciens ambassadeurs étudiants à l'ESG. De plus, un programme de voyage culturel de groupe mis sur pied cette année sera reconduit de manière récurrente. D'autres activités rejoignent des profils démographiques distincts : fête s'adressant aux jeunes familles, ateliers d'insertion professionnelle pour les personnes nouvellement diplômées, accueil d'étudiantes et d'étudiants étrangers dans des familles à l'occasion des Fêtes et fête des étudiantes et étudiants internationaux en voie d'obtenir leur diplôme. Une présence active sur les réseaux sociaux, notamment via le groupe des Diplômés du l'UQAM du réseau LinkedIn, a également favorisé les échanges et l'affichage d'offres d'emplois et de stages à l'intention des 5 500 personnes diplômées qui en sont membres.

Par ailleurs, les personnes diplômées siégeant aux conseils de diplômés facultaires remettent chaque année des prix et bourses à des étudiantes et étudiants et des diplômées et diplômés qui se sont démarqués sur le plan académique ou dans leur milieu professionnel (ex. : Prix de la meilleure thèse). Ces bénévoles choisissent aussi les sept

lauréates et lauréats du Prix Reconnaissance UQAM qui sont honorés lors d'un gala annuel. Ce prix souligne la contribution exceptionnelle des personnes diplômées au développement de leur secteur d'études, de leur sphère d'activité professionnelle et de l'Université, à l'échelle nationale ou internationale. En 2012-2013, les sept lauréates, lauréats du Prix Reconnaissance UQAM ont été : Danielle Valiquette, de la Fondation ONE DROP (M.B.A., 2006) pour l'École des sciences de la gestion; Élise Turcotte (B.A. Études littéraires, 1981), écrivaine, pour la Faculté des arts; Raymond Lemieux (B.A. Communication, 1984), du magazine *Québec Science*, pour la Faculté de communication; Nassib Samir El-Husseini (Ph. D. Science politique, 1996), des 7 doigts de la main, pour la Faculté de science politique et de droit ; Martin Leclair (B.Sc.A. Informatique de gestion, 2002), de iWeb Inc., pour la Faculté des sciences ; Lise Bibaud (B.Ed. Information scolaire et professionnelle, 1983), de l'Association québécoise des troubles d'apprentissage, pour la Faculté des sciences de l'éducation ; Catherine Audrain (M.A. Sociologie), de la Traversée (Rive-Sud) Inc., pour la Faculté des sciences humaines. Grâce aux profits réalisés lors de la soirée, sept Bourses d'études Reconnaissance UQAM d'une valeur de 2 000 \$ chacune ont été attribuées par la Fondation de l'UQAM à des étudiantes et étudiants nouvellement inscrits à la maîtrise qui ont complété avec succès un programme d'études de 1<sup>er</sup> cycle.

Sur le plan de l'engagement philanthropique, près de 6 000 personnes diplômées ont participé à la campagne annuelle 2012-2013 de la Fondation de l'UQAM ciblée auprès des diplômées et diplômés dont le porte-parole était François-Étienne Paré. Grâce à leur contribution et à celle de la communauté uqamienne, la Fondation de l'UQAM a pu offrir 1 000 bourses de 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles, tout en soutenant de nombreux projets, chaires de recherche et activités en enseignement et recherche.

### 2.3 L'international à l'UQAM

En matière d'internationalisation, l'UQAM poursuit depuis plusieurs années une stratégie visant à intégrer les projets de mobilité des étudiantes et étudiants, la coopération internationale et les activités d'enseignement et de recherche à caractère international. Pour ce faire, l'Université s'appuie sur un **réseau mondial de partenaires universitaires**. Plus précisément, le Service des relations internationales gère en ce moment plus de 560 protocoles d'entente internationale dans 58 pays, dont 237 ententes d'échanges étudiants dans 32 pays.

En 2012-2013, l'UQAM a continué d'étendre ses activités internationales afin de développer ses **projets de recherche et de collaboration internationale** et d'augmenter la **mobilité étudiante**. Ainsi, 25 ententes ont été reconduites et 79 nouvelles ententes ont été conclues, dont certaines avec des partenaires du Brésil, de la Chine, de la France, du Mexique, de l'Allemagne, de l'Équateur, de l'Espagne, de l'Italie, de la République dominicaine, de l'Argentine et du Chili.

Au cours de la dernière année, l'UQAM a également organisé une rencontre d'échanges avec des universités d'Amérique latine et des Caraïbes sous les auspices du Bureau canadien de l'éducation internationale. La délégation faisait une tournée canadienne des partenaires du Programme des futurs leaders dans les Amériques (PFLA). L'UQAM a aussi reçu des **délégations** de nombreux pays (France, Belgique, Chine, Mexique, etc.) et plusieurs **missions de relations internationales** ont été effectuées au Brésil, en Chine, aux États-Unis, en Haïti, en Égypte, en Inde, en Grande-Bretagne, en Argentine, en Irlande et au Mexique lors de rencontres de conférences et d'événements de réseautage international. Parallèlement, plusieurs missions de recrutement ont été effectuées en 2012-2013 dans différents pays ou régions, généralement dans le cadre de l'organisation de salons des études : France (deux missions CRÉPUQ et une mission Édu-Canada), Tunisie et Maroc (Édu-Canada), Guadeloupe (une mission UQ et une mission autonome), Martinique (UQ), Belgique (mission autonome), Afrique de l'Ouest et Centrale (Édu-Canada) et Brésil (Édu-Canada).

Au-delà de missions ou des échanges ponctuels, l'UQAM promeut également la collaboration internationale en matière de **cotutelles** et d'**offre de programmes de formation**. Parmi les formations offertes en collaboration avec des établissements étrangers, signalons le programme de doctorat en muséologie, médiation, patrimoine – Profil international, offert conjointement par l'UQAM et l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse (UAPV), le doctorat en philosophie offert en collaboration avec des chercheuses et chercheurs et équipes de recherche provenant de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) et de l'Université Aix-Marseille I, ou encore le partenariat en gestion entre l'UQAM et l'Université Paris-Dauphine qui permet aux étudiantes et étudiants de suivre leurs cours dans l'établissement partenaire pendant une année en vue de compléter un baccalauréat ou une licence et d'obtenir ainsi un double diplôme.

En outre, selon les données les plus récentes publiées par la Conférence des recteurs et des principaux du Québec (CREPUQ, 2013), l'UQAM compte davantage de **professeures et professeurs d'origine étrangère** que les universités de Laval et de Sherbrooke.

### **2.3.1 Mobilité étudiante**

En matière de mobilité, les étudiantes et étudiants de l'UQAM sont de plus en plus nombreux à parfaire leur formation hors Québec dans les universités associées à l'UQAM. En 2012-2013, 533 étudiantes et étudiants de l'UQAM et 446 étudiantes et étudiants étrangers ont réalisé un projet de mobilité internationale dans le cadre de programmes de mobilité gérés par le Service des relations internationales. De ce nombre, 504 personnes ont bénéficié des bourses du MESRST, pour une somme totale de près de 2 M \$. En outre, parmi les étudiantes et étudiants étrangers qui ont fréquenté le campus de l'UQAM, 25 individus ont pu réaliser un stage grâce à une bourse octroyée par le Programme des futurs leaders dans les Amériques (PFLA) et 84 autres ont reçu une bourse d'exemption des frais majorés.

### **2.3.1.1 Mobilité sortante**

Depuis longtemps, les étudiantes et étudiants de l'UQAM choisissent de faire un séjour d'études en France, principalement à cause de la langue et du grand nombre d'établissements partenaires. Toutefois, au cours des dernières années, les destinations anglophones (Royaume-Uni et États-Unis) ont gagné en popularité. À la suite de son adhésion au regroupement américain National Student Exchange (NSE), l'UQAM envoie en effet de plus en plus d'étudiantes et étudiants en échange dans des universités américaines. En 2012-2013, près de 80 étudiantes et étudiants ont ainsi profité du programme. Les destinations francophones autres que la France, telles la Suisse et la Belgique où l'UQAM compte également plusieurs partenaires, sont également très populaires auprès des étudiantes et étudiants. Il en est de même des pays de l'Europe du Nord, comme le Danemark, la Suède et la Finlande, où plusieurs cours sont offerts en anglais. Par ailleurs, on constate que depuis 2011-2012, les étudiantes et étudiants commencent à se diriger vers l'Asie, notamment en Corée du Sud où l'UQAM compte là aussi quelques universités partenaires. Inversement, les destinations en Amérique latine ont été délaissées par les étudiantes et étudiants depuis quelques années. La situation politique dans certains pays (notamment dans certaines régions du Mexique et de la Colombie), de même que les grèves survenues dans quelques universités de Colombie et d'Argentine, semblent rebuter de plus en plus les étudiantes et étudiants de l'UQAM.

De plus, des projets de groupes crédités et animés par des membres du corps professoral de l'UQAM ont permis à plus de 250 étudiantes et étudiants de vivre une expérience internationale dans plusieurs pays. Par exemple, 24 étudiantes et étudiants de la Faculté de science politique et de droit ont participé à la Simulation des Nations Unies à New York (tout comme 20 autres de l'École des sciences de la gestion), 20 étudiantes et étudiants de géographie ont participé au cours « Grands projets » à San Francisco et 30 autres ont pu vivre un stage d'intégration à Hawaii. En sciences des religions, 15 étudiantes et étudiants ont suivi un cours d'initiation au terrain en Inde et 19 étudiantes et étudiants ont assisté à un cours au Brésil (« Amazonie : milieu, intervention et conservation »).

L'École des sciences de la gestion a également offert plusieurs cours hors Québec. Un groupe de 18 étudiantes et étudiants a ainsi suivi le cours « Gestion du développement durable : exploration internationale » en Islande; 23 étudiantes et étudiants ont assisté au cours « Grandes villes » à Sao Paolo; 27 autres ont effectué leur Projet d'études internationales (PEI) en Afrique du Sud et en Namibie; 14 étudiantes et étudiants ont réalisé leur stage pratique en commerce international à Cincinnati et 48 à New York. Finalement, 49 étudiantes et étudiants ont participé aux Écoles d'été organisées par le Service des relations internationales à Molyvos (Grèce) et à Berlin (Allemagne).

### 2.3.1.2 Mobilité entrante

Inversement, les étudiantes et étudiants étrangers sont de plus en plus nombreux à fréquenter l'UQAM ou à s'inscrire dans l'un des programmes de l'Université offerts à l'étranger. Parmi ces derniers, mentionnons le **programme de MBA pour cadres** (EMBA) offert par l'École des sciences de la gestion en trois langues (français, anglais, espagnol) dans 11 pays répartis en Europe, en Afrique, en Asie et en Amérique du Sud.

Dans ce contexte, l'UQAM a amélioré les mesures d'accueil et de soutien aux étudiantes et étudiants étrangers. De l'arrivée à l'aéroport jusqu'à l'obtention du diplôme, plusieurs services d'accompagnement leur sont en effet spécifiquement dédiés afin de favoriser leur **intégration à la vie universitaire**. Parmi ceux-ci, mentionnons les ateliers d'information offerts chaque rentrée scolaire, les visites guidées du campus, les consultations individuelles, les activités de parrainage (dont l'activité « Accueillez un étudiant étranger pour les Fêtes »), les sorties culturelles et la possibilité de réaliser des stages crédités à l'intérieur des Services à la vie étudiante. En 2012-2013, sur les 1 451 nouveaux étudiants et étudiantes qui se sont inscrits au trimestre d'automne 2012, près de 900 étudiantes et étudiants étrangers – soit près des deux tiers – ont participé aux ateliers d'accueil et plus de 150 étudiantes et étudiants ont assisté aux ateliers portant sur les critères d'obtention de la résidence permanente<sup>38</sup>. Au cours de la même année, 1 121 étudiantes et étudiants étrangers, nouveaux ou en cours d'études, ont bénéficié de conseils personnalisés en lien avec des difficultés personnelles, académiques, financières ou légales.

Dans le même esprit, la Faculté des sciences, en collaboration avec les SVE, a poursuivi le projet « CAMAÏEU-Faculté des sciences » visant une meilleure intégration et une plus grande réussite académique des étudiantes et étudiants étrangers et des résidentes, résidents permanents de la Faculté des sciences. Dans la deuxième phase, réalisée en 2012-2013, des mesures dédiées aux étudiantes et étudiants ont été mises sur pied telles que la création d'un site Web, des ateliers offerts par la bibliothèque des sciences et des ateliers de planification de carrière arrimés à leur réalité. De plus, à l'hiver 2013, le bureau de l'accueil a travaillé sur l'élaboration d'un **programme de francisation** intitulé *Le français au pluriel* venant accentuer l'importance de la connaissance de la langue française dans leurs études. Sa mise en place s'effectuera dès l'automne 2013.

Par ailleurs, l'UQAM a accueilli en 2012-2013 169 **stagiaires postdoctoraux**<sup>39</sup> en provenance de l'extérieur du Québec.

---

<sup>38</sup> Suite aux décisions du gouvernement fédéral de restreindre le droit d'informer aux seules personnes autorisées par la loi, l'UQAM a remplacé ces ateliers par une clinique juridique offerte gratuitement à ces étudiantes et étudiants.

<sup>39</sup> À un moment où l'autre de l'année académique.

### **2.3.2 Projets de coopération internationale**

L'UQAM a également poursuivi ou terminé plusieurs projets de coopération internationale en 2012-2013 dans diverses régions du monde. Les paragraphes suivants donnent un aperçu des projets gérés par le Service des relations internationales de l'UQAM.

#### **2.3.2.1 En Amérique**

En Amérique, plusieurs collaborations ont concerné la recherche et la pratique des approches écosystémiques de la santé. Mentionnons d'abord la participation de l'UQAM au Consortium Inter-universitaire pour la Refondation du Système Éducatif Haïtien (CIRSEH) qui regroupe 18 institutions universitaires haïtiennes et canadiennes. Le projet, financé par le ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur, a pour objectif de regrouper les forces de ces institutions afin de soutenir les actions du ministère haïtien de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle (MENFP). De la même façon, l'UQAM participe au projet d'envergure financé par l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC) intitulé « Quartiers précaires et développement urbain durable en Haïti » qui vise à soutenir des institutions locales (organismes publics, ONG, groupes communautaires, partenariats publics privés) dans leur mission d'intervention dans les quartiers urbains précaires. En outre, le Bureau canadien de l'éducation internationale (BCEI) a financé en Haïti deux projets de radio éducative destinés à soutenir la reconstruction du pays à la suite du tremblement de terre survenu en janvier 2010. Ce projet permettra notamment de produire et de diffuser des capsules d'information sur la santé (en prévention des MTS et du sida, notamment), des capsules d'éducation citoyenne (civisme, participation à la vie publique), ainsi que des capsules portant sur la formation professionnelle et la formation des enseignantes et enseignants.

Par ailleurs, deux projets financés par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) se sont terminés au cours de la dernière année, soit un projet en kinanthropologie au Chili et un projet d'envergure en écodéveloppement communautaire et santé environnementale en Bolivie (« *Ecominga amazónica* »). Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) a également financé un projet de concertation interdisciplinaire et intersectorielle en santé environnementale au Brésil, de même qu'une initiative visant à mettre sur pied une communauté de praticiens en écosanté dans toute la région de l'Amérique latine et des Caraïbes.

#### **2.3.2.2 En Afrique**

En Afrique, plusieurs projets ont été financés entre autres par l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et le Centre de recherches pour le développement international (CRDI). Ces projets concernaient notamment l'agriculture urbaine, l'éducation et la formation au vivre-ensemble, les facteurs associés au VIH SIDA, les PME et le développement durable et la contribution des activités minières au développement en Afrique. Par ailleurs, l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) a financé

le projet de coopération de la Faculté des sciences et de l'École des sciences de la gestion pour l'élaboration de nouveaux curricula dans les institutions d'enseignement supérieur dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest et la Chaire UNESCO de développement curriculaire (CUDC), créée à l'UQAM en 2009, a poursuivi ses développements en Afrique.

### **2.3.2.3 En Asie**

Concernant l'Asie, le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) a financé la participation de la Faculté de communication de l'UQAM à un colloque international portant sur l'écologie et la santé en Chine. En outre, le ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur (MRIFCE) a financé certains projets de coopération de l'École des sciences de la gestion, notamment dans le cadre de la Coopération Québec-Shandong en matière de coopération universitaire dans le domaine de l'excellence des destinations touristiques.

### **2.3.3 Activités et centres internationaux**

L'UQAM abrite également plusieurs instituts, chaires et centres qui mènent des activités internationales particulièrement importantes, dont 5 des 14 chaires UNESCO situées au Canada<sup>40</sup>, l'Institut d'études internationales de Montréal (IEIM), le Centre d'études et de recherches sur le Brésil (CERB), l'Institut de recherches et d'études féministes (IREF) et le Groupe de recherche sur les activités minières en Afrique. Chaque année, ces centres internationaux organisent de nombreuses activités auxquelles participent un nombre croissant de membres de la communauté de l'UQAM.

À titre d'exemple, le Centre d'études et de recherches sur le Brésil, l'Institut de recherches et d'études féministes et la Chaire Nycole Turmel sur les espaces publics et les innovations ont présenté en 2012-2013 un colloque international sur la question des « Femmes, pouvoir et politique dans les Amériques » qui a bénéficié du soutien financier de l'Agence universitaire de la francophonie. De son côté, l'Institut d'études internationales de Montréal (IEIM) a tenu à l'occasion de son 10<sup>e</sup> anniversaire (mars et avril 2013) une série de grandes conférences et d'événements portant sur différentes problématiques internationales (relations internationales, luttes féministes, droits de la personne, etc.). De la même façon, la Chaire de tourisme Transat de l'École des sciences de la gestion a fêté son 20<sup>e</sup> anniversaire en organisant au Palais des congrès de Montréal un symposium

---

<sup>40</sup> ORBICOM le Réseau international des chaires UNESCO en communication, Chaire UNESCO d'étude des fondements philosophiques de la justice et de la société démocratique, Chaire UNESCO en communication et développement international à l'UQAM, Chaire UNESCO en changements à l'échelle du globe et Chaire UNESCO de développement curriculaire. La rencontre annuelle des titulaires de chaires UNESCO du Canada a d'ailleurs été organisée à l'UQAM en juin 2012.

d'envergure internationale portant sur le tourisme comme levier de développement économique. Un premier colloque international sur la recherche sur le Nord culturel a aussi été organisé par le Laboratoire international d'étude multidisciplinaire comparée des représentations du Nord en 2012.

Dans le même esprit, le Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises (CRILCQ), duquel sont membres de nombreux professeurs et professeures de l'UQAM et dont le mandat est de faire connaître à l'étranger la vie littéraire et culturelle du Québec, a célébré ses dix ans d'existence. À cet égard, il convient de souligner l'intérêt grandissant des Européens pour les productions culturelles québécoises. Dans la lignée des Premiers états généraux des études québécoises en Europe qui se sont tenus à Bologne en octobre 2012 et du lancement du Centre d'études québécoises de Londres en novembre de la même année, un nouveau centre d'études québécoises vient récemment d'être lancé à l'Université Sorbonne Nouvelle Paris 3.

De plus, de nombreux professeurs et professeures de l'UQAM participent chaque année à diverses rencontres internationales ou à caractère international. À cet égard, mentionnons la participation de huit chercheuses et chercheurs de l'UQAM à la 25<sup>e</sup> édition des Entretiens Jacques Cartier et celle de plus de 300 autres à la 81<sup>e</sup> édition du congrès de l'Association francophone pour le savoir (Acfas) ayant pour thème « Savoirs sans frontières ».

### **2.3.4 Projets de collaboration à l'international**

Par ailleurs, plusieurs professeures et professeurs mènent des activités de recherche en collaboration avec des partenaires à l'international, que ce soit au sein d'équipes ou sur une base individuelle. En limitant les projets à ceux qui ont obtenu une subvention au cours de l'année 2012-2013, on peut mentionner :

- Bonnie Campbell, professeure au Département de science politique et directrice du Centre interdisciplinaire de recherche en développement international et société (CIRDIS), qui a obtenu un financement de 420 000 \$ sur trois ans du Centre de recherches pour le développement international (CRDI) pour son projet « Contribution des activités minières au développement en Afrique : Stratégies privées, publiques et multilatérales » qui vise à mieux comprendre le contexte dans lequel s'insèrent les investissements miniers en Afrique, dans le but de contribuer au renouvellement des stratégies des acteurs impliqués.
- Fiona Darbyshire, professeure au Département des sciences de la Terre et de l'atmosphère et membre du Centre de recherche en géochimie et géodynamique (GÉOTOP), qui participe au projet EarthScope financé par la National Science Foundation des États-Unis. Ce vaste projet, qui s'étend sur l'ensemble du continent nord-américain et qui regroupe plusieurs chercheuses et chercheurs en sciences de la Terre d'universités canadiennes et américaines, vise à mieux comprendre la

structure de la Terre, la formation des paysages du continent, ainsi que la formation et l'évolution des tremblements de terre aux États-Unis et dans le sud du Canada.

Deux nouvelles collaborations de recherche sur le Nord culturel ont en outre été officialisées à l'automne 2012 entre le Laboratoire international d'étude multidisciplinaire comparée des représentations du Nord, dirigé par le professeur Daniel Chartier (Département d'études littéraires), l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines (France) et l'Université de Bergen (Norvège).

En 2012-2013, le professeur Jean-Philippe Uzel du Département d'histoire de l'art a été désigné titulaire de la Chaire d'études du Québec contemporain à l'Université Sorbonne Nouvelle Paris 3, tandis que le professeur Christian Deblock, du Département de science politique, est devenu le titulaire de la Chaire des Amériques à l'Institut des Amériques, sis à Rennes (France), où il a séjourné à titre de professeur invité de janvier à juin 2013.

Par ailleurs, l'UQAM est devenue à l'automne 2012 membre de l'Université de l'Arctique (UArctic), un vaste réseau international qui regroupe plus de 140 universités et organismes dans les huit pays de l'Arctique : Russie, États-Unis, Canada, Islande, Norvège, Suède, Finlande et Danemark.

Tous ces éléments concourent à donner une dimension internationale aux programmes de formation, aux activités de recherche et à l'expérience étudiante, et pour accroître le rayonnement de l'UQAM à l'étranger.

### 3. Recherche et création à l'UQAM

Tout comme l'UQAM a su imprimer sa marque dans la démocratisation de la formation universitaire, elle a également apporté une **contribution majeure au développement de la recherche et de la création au Québec**. Historiquement, le rythme de développement de la recherche et de la création à l'UQAM a connu la même effervescence que celle qui a caractérisé l'évolution de la formation au cours des deux dernières décennies. Par ailleurs, de par la diversité de ses expertises en recherche et en création, l'UQAM est une université particulièrement apte à développer des **projets de nature intersectorielle**. Sa longue tradition d'ancrage dans la communauté, tant en matière de recherche participative que de transfert des connaissances et de formation de la relève, représente des atouts considérables pour innover en décloisonnant.

L'augmentation du financement de la recherche, qui est passé de 25 M \$ en 1997-1998 à plus de 65 M \$ aujourd'hui, témoigne de la réussite de l'UQAM à s'imposer comme un leader dans certains **créneaux d'excellence**. Selon le classement de la firme Research Infosource<sup>41</sup>, l'UQAM se situait au 21<sup>e</sup> rang des 50 universités canadiennes recensées pour le financement de la recherche en 2012. Cependant, il convient de rappeler que 16 des 21 premières universités de ce classement comptent une faculté de médecine, domaine pour lequel les fonds de recherche sont considérables et difficilement accessibles aux établissements qui n'ont pas de faculté correspondante. Par contre, toujours selon la firme Research Infosource, l'ordre de grandeur des montants du financement de la recherche à l'UQAM est très semblable à celui du groupe des universités à vocation générale sans faculté de médecine et, dans les disciplines où elle est présente, l'UQAM fait partie du peloton de tête en recherche parmi les universités canadiennes à vocation générale sans école de génie, surclassant entre autres les universités York, Carleton et Concordia. En termes de financement de la recherche, l'UQAM se retrouve au 5<sup>e</sup> rang, derrière les universités Guelph, Waterloo, Victoria et Simon Fraser.

L'UQAM a maintenu en 2012-2013 un niveau d'activités élevé en recherche et en création au cours de la dernière année, avec une large présence dans les domaines des sciences naturelles, des arts et des lettres ainsi qu'en sciences humaines et sociales, incluant le droit, l'éducation et les sciences de la gestion. Cela dit, le nouveau portrait démographique résultant du renouvellement du corps professoral constitue un défi énorme pour le positionnement de la recherche à l'Université. Les effets se font particulièrement sentir au CRSH, car on observe un accroissement de la compétitivité à l'échelle nationale. En effet, depuis une dizaine d'années, les taux moyens de succès ont progressivement diminué

---

<sup>41</sup> *Canada's Top 50 Research Universities 2012*, Research Infosource Inc., 2012. Les données utilisées dans ce classement incluent les frais indirects de recherche et les bourses aux étudiantes et étudiants versées par les organismes subventionnaires fédéraux.

pour l'ensemble des universités canadiennes. Des actions ont été entreprises afin de mieux soutenir les chercheuses et chercheurs dans leurs demandes de subvention en sciences humaines et sociales. La situation est moins problématique du côté du CRSNG, car les taux de succès des jeunes chercheuses et chercheurs sont beaucoup plus élevés à l'échelle nationale et, grâce au soutien accru offert aux nouveaux professeurs et professeures, les performances en recherche en sciences sont toujours en croissance. C'est en ciblant les créneaux particuliers en **sciences naturelles** et en **sciences de la santé** que l'UQAM a su se tailler une place respectable dans la recherche qui a cours en ces domaines. Parmi les **pôles d'excellence** dans lesquels l'UQAM est présente depuis nombre d'années, il y a l'écologie forestière, les sciences de la Terre et de l'atmosphère qui touchent notamment aux changements climatiques, ainsi que la chimie de la santé et la biochimie médicale. L'environnement est également un thème intégrateur très présent dans plusieurs disciplines.

### **3.1. Indicateurs de l'activité scientifique et faits saillants**

En 2012-2013, un total de 496 demandes de subvention ont été déposées aux différents concours des organismes subventionnaires, soit une augmentation de près de 9 % par rapport à l'année précédente. Le montant total des subventions de recherche excluant les subventions de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) a atteint 43,89 M \$. Bien que le financement total ait diminué par rapport à l'année dernière, un nombre record de 757 professeures et professeurs ont reçu du financement pour effectuer de la recherche, soit 67,6 % du corps professoral (voir annexe 1, page 2, ligne 28-c). Il faut dire que l'UQAM vit actuellement une période de transition avec le renouvellement accéléré de son corps professoral et le départ à la retraite de chercheuses et chercheurs chevronnés.

La recherche à l'UQAM est fortement structurée autour des centres institutionnels, des chaires et des instituts. L'Université compte 33 centres de recherche reconnus, dont 18 sont financés comme regroupements stratégiques par les Fonds de recherche du Québec (Société et culture ou Nature et technologie). L'UQAM héberge également 28 chaires de recherche du Canada, dont 14 sont financées par le CRSH, 11 par le CRSNG et 3 par les IRSC. Une nouvelle chaire a été créée en 2012-2013, soit la Chaire de recherche du Canada sur les interactions entre les plantes et les microbes et sur la biodiversité dont le titulaire est le professeur Steven Kembel du Département des sciences biologiques.

Par ailleurs, l'UQAM a accueilli 259 stagiaires postdoctoraux en 2012-2013<sup>42</sup>, œuvrant notamment en sciences biologiques, en mathématiques, en administration, en sciences de la Terre et de l'atmosphère, en chimie, en études littéraires, en philosophie et en psychologie.

---

<sup>42</sup> À un moment où l'autre de l'année académique.

Les sections qui suivent présentent quelques indicateurs de recherche dans les grands champs disciplinaires ainsi que certains projets de recherche qui méritent d'être soulignés.

### **3.1.1 Recherche en sciences humaines et sociales**

L'UQAM fait incontestablement partie des joueurs principaux en sciences humaines et sociales au Québec et au Canada.

En 2012-2013, 11 projets ont obtenu un financement dans le cadre du nouveau programme de subventions Savoir du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH). Certains de ces projets sont de grande envergure. Mentionnons les projets des professeures et professeurs suivants :

- Bernard J. Andrès, Département d'études littéraires : « Archéologie littéraire de l'humour au Québec (17e-19e s.) » (190 302 \$);
- Anne Bénichou, École des arts visuels et médiatiques : « Les expositions de performances historiques : entre la documentation et la recreation » (107 670 \$);
- Nathalie Bigras, Département de didactique : « Services de garde pendant la petite enfance, une étude longitudinale du développement entre 4 et 7 ans » (229 791 \$). Ce projet s'est classé premier au Canada parmi les 86 demandes de subvention soumises dans le cadre du programme Savoir;
- Marie-Chantal-Doucet, École de travail social : « Les savoirs implicites des intervenants de première ligne dans les CSSS » (129 164 \$);
- Bertrand Gervais, Département d'études littéraires : « Repères pour une articulation des dimensions culturelles, artistiques et littéraires (RADICAL) de l'imaginaire contemporain » (493 635 \$);
- Henry Markovits, Département de psychologie : « Mental models of social interactions (206 126 \$) »;
- Mathieu Marion, Département de philosophie : "Studies in the Philosophy of Game Semantics: Dialectical Games from Parmenides to Plato" (90 600 \$);
- Jean-Guy Meunier, Département de philosophie : « Forage conceptuel de textes assisté par ordinateur » (374 412 \$);
- Luc Noppen, Département d'études urbaines et touristiques : « Nos églises, nos châteaux : réinventer le patrimoine ecclésial au Québec » (207 392 \$);
- Frédérick Philippe, Département de psychologie : "Love and work : the role of episodic memories in important life outcomes" (322 124 \$);

- François Poulin, Département de psychologie : « Est-ce que la participation à des activités de loisir organisées à l'adolescence favorise une transition réussie vers l'âge adulte? » (197 474 \$).

Les chercheuses et chercheurs de l'UQAM ont également obtenu de bons résultats au concours de Développement Savoir de février 2012 avec un taux de succès de 33 % (taux de succès national de 30 %). La moitié des projets subventionnés à ce concours ont été élaborés par de nouveaux professeurs et professeures.

Les **nouveaux chercheurs et chercheuses** de l'UQAM se sont aussi illustrés auprès des programmes provinciaux de financement avec un taux de succès de 42 % pour le concours d'établissement de nouveaux professeurs-chercheurs du FRQSC. Soulignons la performance de la Faculté des sciences humaines à ce concours – 8 projets subventionnés sur les 20 financés à l'UQAM – qui a obtenu un taux de succès de 73 %, confirmant ainsi la qualité de la relève professorale en sciences humaines et sociales (taux de succès national de 50 %).

Enfin, trois projets de l'UQAM ont reçu les prix Interordres du MESRST, totalisant des subventions 916 905 \$, dont 464 168 \$ pour l'année 2012-2013.

### **3.1.2 Recherche et recherche-crédation en arts et lettres**

En 2012-2013, les membres du corps professoral en arts et lettres de l'UQAM se sont brillamment illustrés aux concours fédéraux et provinciaux avec un taux de succès – tous organismes confondus – de plus de 52 %, dont 37 % au CRSH et 67 % au FRQSC. Ce taux de succès combiné a dépassé celui de 45 % obtenu en 2011-2012, situant encore une fois l'UQAM en tête des universités québécoises au chapitre des succès en recherche-crédation et en arts médiatiques.

Au FRQSC, les chercheuses et chercheurs se sont particulièrement démarqués en recherche et recherche-crédation en arts et lettres pour l'année, notamment avec un taux de succès de 100 % au programme Appui à la recherche-crédation (trois subventions obtenues).

Du côté du CRSH, quatre projets ont obtenu un financement au programme Savoir dont deux de grande envergure qui méritent d'être cités :

- Dominic Hardy, Département d'histoire de l'art : « L'Histoire de l'art au Québec (1600-1960). État des lieux » (347 667 \$);
- Andrée Martin, Département de danse : « Abécédairé du corps dansant » (480 171 \$).

Par ailleurs, les travaux de recherche-cr ation en design de mode de la professeure Ying Gao ( cole de mode) ont  t  cit s par le magazine *Time*. Enfin, Hexagram-UQAM, le centre de recherche-cr ation en arts m diatiques dirig  par la professeure Gis le Trudel ( cole des arts visuels et m diatiques), a re u pr s de 3 M \$ en subvention d'infrastructure dans le cadre du programme Fonds de l'avant-garde de la FCI. Cette subvention sera toutefois comptabilis e en 2013-2014.

### 3.1.3 Recherche en sciences

Dans le cadre du programme de subventions   la d couverte du Conseil de recherche en sciences naturelles et en g nie du Canada (CRSNG), les chercheuses et chercheurs de l'UQAM en d but de carri re (CDC) ont obtenu un **taux de succ s de 75 %**, soit 13 points de pourcentage au-dessus de la moyenne nationale de 62 %. Rappelons que la cat gorie CDC au CRSNG correspond aux candidates, candidats qui occupent depuis moins de deux ans leur premier poste admissible au sein de l'universit , sans aucune exp rience de recherche ind pendante en milieu universitaire ou non universitaire. Neuf nouveaux professeurs et professeures de l'UQAM se sont ainsi tr s bien illustr s par leur octroi, dont un avec une subvention d' quipement de recherche de plus de 112 000 \$. Ces r sultats d montrent la **qualit  du recrutement des professeures et professeurs**   la Facult  des sciences. Parall lement, au concours  tablissement de nouveaux chercheurs du Fonds de recherche du Qu bec Nature et Technologies (FRQNT), quatre nouveaux professeurs et professeures ont aussi  t  financ s dont trois avec des subventions d' quipements.

Notons que pendant l'ann e 2012-2013, le volume de subventions du CRSNG s' st aussi accru, notamment avec le programme de Subvention   la d couverte et les programmes en partenariat. Voici quelques projets de recherche qui m ritent d' tre cit s :

- Dans la cadre du programme de recherche sur les changements climatiques et l'atmosph re du CRSNG, Laxmi Sushama, professeure au D partement des sciences de la Terre et de l'atmosph re et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en mod lisation r gionale du climat, a obtenu un financement totalisant 4 078 255 \$ sur cinq ans pour le projet « Canadian Network for Regional Climate and Weather Processes ».
- Paul del Giorgio, professeur au D partement des sciences biologiques et titulaire de la Chaire industrielle CRSNG-Hydro-Qu bec en biog ochimie du carbone dans les syst mes aquatiques bor aux, s' st m rit , en plus d'une importante subvention   la d couverte du CRSNG, une subvention d'acc l ration   la d couverte (SAD). Ce programme fournit en temps opportun des ressources suppl mentaires (40 000 \$/an pendant trois ans) afin d'acc l rer le progr s et de maximiser les retomb es des programmes de recherche.

### 3.1.4 Recherche en santé

L'UQAM se démarque aussi grâce à l'expertise très particulière de ses chercheuses et chercheurs en santé, et ce, nonobstant l'absence d'une faculté de médecine. Les projets financés sont représentatifs de la **multidisciplinarité** de la recherche en santé réalisée à l'UQAM où les professeures et professeurs proviennent de disciplines aussi variées que la chimie, l'éducation, la kinanthropologie, l'organisation et les ressources humaines, la psychologie, les sciences biologiques, la sexologie et le travail social.

Un bel exemple de cette expertise particulière est l'obtention par un professeur du Département de sciences biologiques, Nicolas Pilon, chercheur boursier du Fonds de Recherche du Québec en Santé (FRQS), d'une subvention de 652 000 \$ sur cinq ans des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC). Spécialiste de la biologie du développement embryonnaire, ce chercheur s'intéresse aux mécanismes permettant de générer les cellules précurseurs du système nerveux gastro-intestinal ainsi qu'aux gènes intervenant dans sa formation.

Les chercheuses et chercheurs de la Faculté des sciences humaines se sont aussi démarqués dans le domaine de la recherche en santé au cours l'année 2012-2013, notamment par :

- un taux de succès de 100 % (quatre nouvelles bourses obtenues) dans le cadre du programme de chercheurs-boursiers du FRQS;
- trois nouvelles subventions de fonctionnement des IRSC obtenues par des chercheuses et chercheurs en sexologie et en psychologie;
- l'octroi de deux bourses salariales pour nouveaux chercheurs des IRSC de 300 000 \$ chacune (concours hautement compétitif, environ 40 projets seulement financés à travers le Canada) au professeur Jean-François Gagnon (« Diagnostic, pathophysiologie et traitement du trouble comportemental en sommeil paradoxal ») et à la professeure Kim Lavoie (« The impact of a brief motivational intervention on adherence behavior in asthmatics : A randomized controlled trial ») du Département de psychologie;
- enfin, par l'octroi d'une prestigieuse subvention de recherche des National Institutes of Health des États-Unis à une jeune chercheuse du Département de psychologie, Marie-Hélène Véronneau, pour son projet intitulé « Mediators of the Relationship Between Peer Experiences and Academic Adjustment » (108 000 \$).

Par ailleurs, l'UQAM a signé en décembre 2012 un **protocole d'entente** avec le Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) d'une durée de cinq ans. Ce dernier vise à renforcer les niveaux de compétence, de formation et de recherche des deux institutions et à faciliter la réalisation d'activités conjointes dans les domaines de la santé, de l'art et de la culture. L'UQAM a en outre renouvelé, dans le contexte de la Loi sur les services de

santé et les services sociaux, le contrat d'affiliation du CSSS Jeanne-Mance (CAU) avec l'Université, lequel s'ajoute aux autres contrats homologues de l'UQAM avec le CSSS Cavendish (CAU), le CSSS de la Montagne (CAU), le Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire, le centre de réadaptation Lucie-Bruneau et l'Institut Nazareth et Louis-Braille. Ces ententes favorisent notamment la **formation des étudiantes et étudiants** et le **développement et le transfert des connaissances** dans les milieux de santé et les services de première ligne. L'UQAM a également lancé en octobre 2012 un **Portail santé** ([www.sante.uqam.ca](http://www.sante.uqam.ca)) qui présente la liste des unités de recherche par secteur, des nouvelles, des entrevues et des publications en matière de santé.

### **3.1.5 Infrastructures de recherche**

En 2012-2013, l'UQAM a obtenu 2 159 779 \$ de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) et 642 860 \$ du Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI). Deux projets ont été financés via le programme du Fonds de l'avant-garde et quatre projets par le Fonds des Leaders. Le taux de succès de l'UQAM dans le programme FCI Leaders se situe encore à plus de 85 % et plus particulièrement à 100 % en sciences. Parmi les infrastructures financées, on compte : une infrastructure de micro-fabrication et de caractérisation de systèmes microélectromécaniques sans fil (Frédéric Nabki, Département d'informatique); un laboratoire d'analyse des interactions en classe (Delphine Odier-Guedj, Département d'éducation et formation spécialisées); une infrastructure de recherche permettant l'étude de l'écologie évolutive des écosystèmes aquatiques (Alison Derry, Département des sciences biologiques); une plate-forme de recherche pour l'étude de la caractérisation de la force musculaire (Mylène Aubertin-Leheudre, Département de kinanthropologie) et la mise à niveau du laboratoire NT2 pour la valorisation, les interfaces et la visualisation de nouvelles formes de texte et d'œuvres hypermédias (Bertrand Gervais, Département d'études littéraires).

### **3.2 Recherche commanditée et partenariale**

Le Service des partenariats et du soutien à l'innovation (SePSI) assure les relations avec les partenaires externes et négocie les ententes collaboratives de recherche et les contrats de services professionnels entre l'Université et les organismes privés ou publics. Le SePSI a aussi comme mandat de soutenir le transfert des connaissances et des savoir-faire développés à l'UQAM et de veiller à la protection des droits de propriété intellectuelle. Il accompagne également les chercheuses et chercheurs dans la rédaction des propositions de recherche et soutient les facultés pour le développement, la création et l'évaluation des chaires de recherche-innovation financées par des partenaires externes.

### 3.2.1 Ententes collaboratives de recherche et des contrats de services professionnels

Au cours de l'année 2012-2013, plus de 216 ententes ont été en cours de réalisation avec des **partenaires externes** pour un montant total de 9,8 M \$. Plus de 50 % de la valeur des contrats a été conclu entre des professeures et professeurs de la Faculté des sciences, d'une part, et des entreprises privées, des ministères ou des organismes publics et parapublics, d'autre part. L'École des sciences de la gestion et la Faculté des sciences humaines ont réalisé, pour leur part, 26 % et 12 % des contrats respectivement. Les contrats de recherche et les subventions en partenariats représentaient 58 % du nombre d'ententes signées à l'UQAM alors que les contrats de services professionnels représentaient 42 %. De plus, le SePSI a négocié plus de 110 contrats avec des fournisseurs externes pour la même période.

Voici quelques exemples de projets porteurs qui méritent d'être cités :

- Le CEFRIO a confié au professeur Paul Bélanger du Département d'éducation et formation spécialisées et du Centre interdisciplinaire de recherche/développement sur l'éducation permanente (CIRDEP) un mandat de deux ans pour le projet intitulé « La remorque numérique de la qualité ». Ce projet original a pour objectif d'offrir de la formation à même une remorque transformée en classe qui se rend directement dans les PME.
- Le ministère de la Famille du Québec a demandé à la professeure Nathalie Bigras du Département de didactique de réaliser le projet : « Élaboration d'une grille d'évaluation et réalisation de l'analyse des formations offertes aux personnes responsables de services de garde en milieu familial et recensées en mai 2012 » qui consiste à analyser des fiches recensées afin de permettre d'identifier les formations qui répondent à des critères de qualité, tant en matière de contenus que de qualification et d'expertise des formatrices et formateurs.
- L'Office des personnes handicapées du Québec a financé pour deux ans le projet intitulé « Le soutien à l'exercice des rôles familiaux et sociaux des familles qui favorisent un partage plus équitable des responsabilités entre les femmes et les hommes ». La recherche a pour objectif d'analyser de façon exhaustive et approfondie les attentes, besoins et activités de parents d'enfants autistes dans l'exercice de leurs rôles familiaux et sociaux. Cette analyse permettra de développer des solutions réalistes et innovantes pour mieux soutenir ces parents, en favorisant un partage plus équitable des responsabilités liées à l'enfant. Ce projet est dirigé par la professeure Catherine Des Rivières-Pigeon du Département de sociologie.
- Le ministère des Ressources naturelles du Québec a financé au cours de l'année 2012-2013 une douzaine de projets impliquant sept professeures et professeurs du Département des sciences de la Terre et de l'atmosphère ou membres du

GÉOTOP, et d'un professeur du Département de géographie. Ces financements, totalisant plus de 685 000 \$, ont permis aux chercheuses et chercheurs de poursuivre des activités de recherche dans les secteurs de la foresterie (inventaire, reconstitution de la dynamique forestière), de la géologie (études structurales, géochimiques et géochronologiques) et des eaux souterraines (cartographie, hydrogéologie).

### 3.2.2 Subventions en partenariat

De la même façon, l'UQAM s'est illustrée au chapitre des **partenariats** en récoltant une subvention de développement de partenariat du CRSH accordée à Mireille Tremblay, professeure au Département de communication sociale et publique et directrice de l'Institut Santé et société de l'UQAM, pour son projet intitulé « *Commission citoyenne sur les droits et l'harmonisation des relations interculturelles* »(174 650 \$).

Et surtout, l'UQAM s'est vue octroyer une subvention de Partenariat du CRSH de près de 2,5 M \$ pour le projet intitulé « *Montréal, plaque tournante des échanges : histoire, patrimoine, devenir* » de la professeure Joanne Burgess du Département d'histoire. Ce vaste chantier, qui chapeautera plusieurs projets de recherche, réunit 26 chercheuses, chercheurs et collaboratrices, collaborateurs, dont plusieurs membres du Laboratoire d'histoire et de patrimoine de Montréal, ainsi que 11 organismes partenaires, dont Bibliothèque et Archives nationales du Québec, l'Écomusée du fier monde, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, le Musée McCord d'histoire canadienne, le Musée Pointe-à-Callières, Parcs Canada, la Société du Vieux-Port de Montréal et la Ville de Montréal (Archives et Patrimoine).

Durant l'année 2012-2013, deux ententes de collaboration découlant du programme de Développement de partenariat au CRSH (concours de novembre 2011) ont été négociées et signées. Les sujets de recherche touchent le vieillissement des femmes immigrantes et les minorités sexuelles et de genre.

Du côté du CRSNG, 12 nouveaux projets de recherche en partenariat avec l'industrie ont été financés incluant un par le Programme de subventions de recherche et développement coopérative (RDC) et neuf par le Programme de subventions d'engagement partenarial, ce qui marque une nette progression comparativement aux années précédentes. Un projet a été financé par le programme Partenariat automobile du Canada du CRSNG et un autre projet par le Réseau stratégique du CRSNG sur l'innovation photovoltaïque. Les projets touchent à des domaines aussi divers que la chimie des matériaux, la chimie médicinale, l'automobile, les technologies de l'information, les ressources minières, la microélectronique pour des applications médicales, les réseaux sans fil pour des applications dans l'environnement minier, la foresterie durable et les outils informatiques pour le traitement du langage. L'UQAM a également participé en 2012-2013 à deux projets de recherche financés par le Consortium de Recherche et innovation

synergétiques en aérospatiale (CRIAQ), le premier dans le domaine de la chimie des matériaux pour le transport vert et le second dans le domaine des TIC pour l'aéronautique et l'aérospatiale.

### **3.2.3 Chaires de recherche-innovation**

Le mandat des **chaires de recherche-innovation** est de soutenir et de développer un domaine spécifique d'étude, de recherche ou de création et d'intervention, en réponse à des besoins spécifiques de la société. L'UQAM compte un total de 28 chaires de recherche-innovation, dont 5 chaires interuniversitaires et 3 chaires financées partiellement par le Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG).

Au cours de la dernière année, la nouvelle Chaire Robert Sheitoyan sur la prévention de la violence et du décrochage scolaire a été créée à la Faculté des sciences de l'éducation et deux chaires de l'École des sciences de la gestion ont vu leur financement renouvelé, soit la Chaire Ivanhoé Cambridge d'immobilier et la Chaire d'information financière et organisationnelle.

### **3.2.4 Transfert technologique**

L'UQAM détient un portefeuille de **34 brevets** géré par Gestion Valeo et à l'heure actuelle, 19 inventions/technologies développées par les chercheuses et chercheurs de l'UQAM sont en voie d'être commercialisées. En 2012-2013, une demande de brevet internationale (PCT) ainsi qu'une demande complète aux États-Unis ont été déposées. Des ententes relatives au transfert de matériel biologique, informatique ou de données ont été signées à huit reprises alors que sept ententes de confidentialité ont été conclues avec d'autres organisations. Enfin, l'UQAM a signé trois licences à des fins de transfert dans les domaines de la psychologie, de la toxicomanie et de l'éducation.

## **3.3 Service aux collectivités**

L'UQAM adoptait il y a plus de 30 ans une Politique des services aux collectivités **soutenue par des ressources institutionnelles**. Les groupes visés par cette Politique sont ceux n'ayant pas traditionnellement accès à l'université : les groupes communautaires, les groupes de femmes et les syndicats. Les activités de formation et de recherche réalisées avec les différents groupes visés ont été reconnues et intégrées dans la définition de la tâche des professeures et professeurs. Une enveloppe de 20 dégrèvements d'enseignement (20 affectations d'enseignement de 45 h) et un volet de subvention à même les fonds institutionnels de recherche sont ainsi dédiés aux activités de type service aux collectivités. Les collaborations qu'impliquent ces activités avec les groupes visés sont également reconnues par le Fonds des services aux collectivités du MESRST, où l'UQAM récolte annuellement des subventions permettant le développement de programmations de transfert et de mobilisation des connaissances.

En 2012-2013, près de 500 000 \$ ont été reçus en financement externe pour divers **projets de recherche ou de formation** réalisés avec les agents du Service aux collectivités (SAC). S'ajoutent à cette somme 100 000 \$ provenant du Programme d'aide financière à la recherche et à la création (PAFARC) de l'UQAM, 8 000 \$ provenant du Fonds de donation du Service aux collectivités (donation anonyme) ainsi que près de 200 000 \$ administrés dans d'autres unités pour des projets amorcés au sein du SAC. Ces sommes ont permis le démarrage ou la poursuite de 106 projets (recherche, formation, mobilisation des connaissances), impliquant 90 ressources professorales, 75 ressources étudiantes ainsi que 105 groupes afin de répondre à des besoins exprimés par le milieu. Plus d'une vingtaine d'étudiantes et étudiants ont ainsi pu bénéficier d'un support financier soit sous forme de bourses (bourse syndicale, bourse du SAC, bourse du Fonds du SAC<sup>43</sup>), à titre d'assistantat de recherche ou dans le cadre de leur projet de maîtrise ou de doctorat.

Le **volet formation** du service a permis l'amorce ou la poursuite de neuf programmes de formation soutenus par le Fonds des services aux collectivités du MESRST. Près de 15 dégrèvements pour fins de formation ou de recherche ont été octroyés. Le programme de formation sur la formation économique en collaboration avec la FTQ s'est poursuivi et le service a maintenu son appui, amorcé en 2004, au développement du régime de retraite des groupes communautaires et de femmes. Le service a aussi collaboré, à titre de membre fondateur, à l'élaboration de la demande de reconnaissance d'un nouvel organisme de liaison et de transfert en innovation sociale (OLTIS) sur la question des territoires innovants en économie sociale et solidaire, demande couronnée de succès.

### **3.3.1 Domaine syndical**

Au cours du présent exercice, le domaine syndical a enregistré 17 projets de recherche ainsi qu'un programme de formation au sein desquels 27 étudiantes et étudiants aux trois cycles d'études ont été impliqués. L'année a été dominée notamment par des projets portant sur des enjeux liés à la ratification de la Convention sur le travail décent pour les travailleuses et travailleurs domestiques par la Conférence internationale du Travail. Le développement local et régional, la gestion publique des conflits de travail ainsi que les enjeux de santé mentale en milieu de travail ont aussi été au cœur des débats. À titre indicatif, notons quelques thématiques plus spécifiques :

- reconnaissance du véritable statut de travailleuse aux aides familiales;
- analyse des lois spéciales au provincial et au fédéral;
- mutations du secteur manufacturier et orientations d'une politique industrielle au Québec;

---

<sup>43</sup> Ce fonds, financé par un don anonyme, est administré par la Fondation de l'UQAM.

- enjeux de santé et sécurité au travail;
- intégration de femmes en parcours d'emplois non traditionnels;
- conciliation travail-famille.

Les projets réalisés ou en voie de réalisation l'ont été grâce à la participation active de 18 professeures et professeurs issus de plusieurs départements des facultés des sciences de l'éducation, de communication, de science politique et de droit, des sciences humaines, des arts, des sciences et de l'École des sciences de la gestion.

Au chapitre de la formation, un partenariat existe depuis de nombreuses années entre l'UQAM, la FTQ et le Fonds de solidarité FTQ. L'UQAM a appuyé par des analyses, des recherches et l'élaboration d'outils de formation, la poursuite du programme de formation sur le développement local et régional. Durant l'année, 135 personnes ont pu bénéficier de ces formations dans diverses régions du Québec. Les enjeux économiques et de gestion ont aussi été au cœur des préoccupations notamment par le biais des projets « Formation sur l'économie et les finances publiques » et « Gestion des ressources humaines dans un syndicat ».

### **3.3.2 Domaine communautaire**

Cette année, les 34 projets de recherche et 12 de formation ont abordé des thématiques liées à l'environnement, à la santé, à la défense et la promotion des droits, à la lutte à l'exclusion, ainsi qu'au patrimoine et à la culture. Ces recherches ont impliqué 40 professeures et professeurs et 35 étudiantes et étudiants provenant de plusieurs départements des facultés des sciences, des sciences humaines, de communication, des arts, de science politique et de droit, ainsi que l'École des sciences de la gestion et incluent autant de partenaires différents.

- La santé est une thématique importante dans les demandes des groupes; les dossiers sont aujourd'hui très diversifiés, portant à la fois sur la santé globale et psychosociale (Adojeunes, Fondation du Dr Julien), sur différents aspects de la santé mentale et sur la santé environnementale.
- L'analyse réflexive, un regard sur la dynamique, les pratiques et les impacts, s'est poursuivie en 2012-2013. D'une part, par le biais de projets qui abordent les pratiques, les moyens et les connaissances acquises ou à acquérir au sein des groupes, et d'autre part, par la mise sur pied d'une démarche de formation à l'éthique afin de s'assurer que les membres des groupes soient bien outillés dans leurs différentes prises de décision.
- L'éducation populaire et les autres formes de transfert des connaissances représentent une thématique récurrente. Dans plusieurs cas, l'art et la culture au sens large apparaissent comme des véhicules innovateurs de transfert de

connaissances à explorer. L'expérience de la charrette citoyenne réalisée dans le cadre de l'exposition de l'Écomusée du fier monde a permis de réunir dans une démarche de création plusieurs intervenants et citoyens de milieux variés (groupes communautaires, commissions scolaires, membres du corps professoral ou de société civile). Ceux-ci ont été appelés à travailler ensemble de façon ludique et créative afin de réfléchir collectivement à l'architecture souhaitée pour nos écoles publiques. Dans le cadre de ce projet, deux étudiantes en design de l'environnement ont réalisé un stage qui avait pour objectif de traduire les différentes maquettes réalisées en une seule proposition globale. Ce processus de travail sera repris par le groupe la *Troisième Avenue* dans ses démarches de consultations citoyennes entourant la construction de nouvelles écoles publiques à Montréal.

En formation, deux projets soutenus par le Fonds des services aux collectivités (FSC) du MESRST se sont terminés au cours de l'année qui vient de s'écouler :

- « Participation citoyenne aux débats publics : liberté d'expression et nouvelle loi sur les poursuites-bâillons » (Lucie Lemonde du Département des sciences juridiques, en partenariat avec le Réseau québécois des groupes écologistes et la Ligue des droits et libertés).
- « Wasaiya : Programme de formations sur le droit à l'égalité destiné aux femmes autochtones au Québec » (Bernard Duhaime du Département des sciences juridiques, en partenariat avec Femmes autochtones du Québec).

Par ailleurs, quatre projets financés par le FSC se sont poursuivis :

- « Habiter des villes durables au Québec » (Catherine Trudelle du Département de géographie et titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les conflits socioterritoriaux et la gouvernance locale, en partenariat avec l'Écomusée du fier monde).
- « L'hypersensibilité environnementale: comment gérer cette condition? Formation sur les dimensions biologiques et juridiques » (Rachel Cox du Département des sciences juridiques, Lise Parent, de l'UER en Science et Technologie de la Télé-université, en partenariat avec l'Association pour la santé environnementale du Québec).
- « L'accompagnement social au témoignage public des personnes vivant avec le VIH/sida: une démarche éthique et solidaire » (Maria Nengeh Mensah de l'École de travail social et de l'Institut de recherches et d'études féministes, en partenariat avec la Coalition des organismes communautaires québécois de lutte contre le sida).

- « Formation sur la revitalisation des communautés territoriales et le développement des capacités de transfert individuelles et collectives » (Juan Luis Klein du Département de géographie et du Centre de recherche en innovations sociales (CRISES), en partenariat avec le P'tit bonheur de Saint-Camille).

### **3.3.3 Domaine des femmes et des rapports de sexe**

Au cours du présent exercice, 18 projets de recherche et 12 de formation portant sur des questions aussi diverses que l'emploi, les droits et la santé, l'antiféminisme, la prostitution sous l'angle de la lutte contre l'exploitation sexuelle, l'intégration du genre dans la problématique des changements climatiques, les enjeux liés à l'action et la lutte contre l'homophobie en milieu scolaire et la levée des obstacles à l'intégration des technologies de l'information et des communications (TIC). S'ajoute à ces réalisations la consolidation d'un Pôle de réflexion et d'action sur l'intersectionnalité, une réalisation importante de l'année offrant des perspectives de développement d'activités qui seront structurantes à l'avenir. Cette année a aussi été marquée par la célébration du 30<sup>e</sup> anniversaire du Protocole UQAM/Relais-femmes. Près de 90 personnes ont assisté à la cérémonie qui s'est déroulée sous le signe de l'histoire du Protocole et des événements marquants de sa contribution à l'évolution des études féministes à l'UQAM et à l'amélioration de la vie des femmes et de l'égalité entre les sexes. Au total, 31 professeures et 21 étudiantes ont été directement impliquées dans les multiples activités de l'année. À ces dernières s'ajoutent des collaboratrices issues des groupes et de diverses instances gouvernementales et institutionnelles.

En formation, deux projets soutenus par le Fonds des services aux collectivités du MESRST se sont poursuivis, soit :

- « L'homophobie chez les jeunes : réduire la violence et promouvoir l'inclusion » (Line Chamberland du Département de sexologie, en partenariat avec la Coalition des familles homoparentales).
- « Soigner ses tics communautaires : mythes, enjeux et usages des technologies de l'information et de la communication (TIC) » (Sylvie Jochems de l'École de travail social, en partenariat avec la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec et le Réseau des tables régionales de groupes de femmes).

Par ailleurs, un nouveau projet, en préparation durant l'année, a été accepté par le FSC du MESRST : « L'intégration de la dimension de genre dans la lutte aux changements climatiques au Québec » (Annie Rochette du Département des sciences juridiques, en partenariat avec le Réseau des femmes en environnement) et se poursuivra pendant la prochaine année.

L'avenir des régimes de retraite a aussi été au cœur des préoccupations. Diverses initiatives ont ainsi été appuyées par Ruth Rose (professeure associée au Département des sciences économiques) et Michel Lizée (coordonnateur au SAC) et ont rejoint plusieurs participants de nombreux groupes.

### **3.4 Mobilisation des connaissances**

L'UQAM est résolument engagée dans le développement de ses services de soutien à la mobilisation des connaissances. Chaque service impliqué (Service de recherche et de création, Service des partenariats et du soutien à l'innovation et Service aux collectivités) privilégie des approches qui lui sont propres.

Le projet pilote mis en place en 2010 conjointement par le Service de la recherche et de la création et le Service des partenariats et du soutien à l'innovation se poursuit. Deux « courtiers » de connaissances qui assurent le lien entre les professeures et professeurs et les partenaires externes ont été embauchés. Ceux-ci mettent un accent particulier sur la réalisation d'activités de maillage avec des collaborateurs externes et la mise en valeur des expertises des professeures et professeurs de l'UQAM.

Parmi les réalisations de l'année 2012-2013, on compte l'organisation d'une Journée sur la mobilisation des connaissances (MdC) tenue en novembre 2012. Cette journée, organisée par le SRC et le SePSI en collaboration avec une équipe de recherche de l'UQAM (3<sup>e</sup> œil, dirigé par la professeure Isabelle Mahy du Département de communication sociale et publique) a réuni près de 80 acteurs de l'UQAM et d'organismes externes.

Le SepSI, en collaboration avec le Réseau Trans-tech, a été à l'origine de nombreuses rencontres visant à établir des ponts avec les centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT). Il a notamment organisé une rencontre de maillage entre les représentants des six CCTT-PSN (Pratiques sociales novatrices) et les adjoints des vice-doyens à la recherche des sept facultés et école de l'UQAM. Une journée de maillage sur la gestion de l'eau et la gestion du territoire a également été organisée. Cet événement a attiré près de 100 participantes et participants, des chercheuses et chercheurs et des représentantes et représentants d'entreprises et d'organisations (organismes subventionnaires, ministères, associations et réseaux). Un soutien a également été apporté pour répondre aux demandes d'expertise de partenaires potentiels, notamment avec le Centre d'excellence sur les drones.

Du côté du Service aux collectivités, en plus des activités de recherche et de formation qui génèrent les activités principales de mobilisation des connaissances, plusieurs activités ont été organisées en collaboration avec les partenaires visés par la Politique. Certaines

sont présentées à titre indicatif. Des entrevues sur les débats en cours sur l'avenir des régimes de retraite et les options disponibles ont été accordées à la radio de Radio-Canada et de RDI. Plusieurs lancements de livres, rapports et trousseaux d'information et de formation ont permis de faire circuler l'information auprès des partenaires et dans le milieu scientifique : *De l'idée à l'action – Une histoire du syndicalisme enseignant*, *Les réalisatrices du Petit écran*, *La traite des femmes à des fins d'exploitation sexuelle : entre le déni et l'invisibilité*, *De la diversité familiale aux stratégies pour en finir avec l'homophobie*, *Quand l'antiféminisme cible les féministes, actions, attaques et violences contre le mouvement des femmes*, *La construction du choix de carrière chez les filles*.

Le Service aux collectivités est membre du Réseau de recherche partenariale du Canada. L'intégration à ce réseau permet d'être à la fine pointe des pratiques de valorisation des connaissances et des activités de construction commune des savoirs. De plus, le service est aussi membre de la Commission canadienne de l'UNESCO, ce qui permet des échanges d'expertises sur les questions de formation. Le service a par ailleurs été invité à rédiger un texte présentant l'expérience québécoise en matière de collaboration université et société pour la prochaine publication du *Global University Network for Innovation (GUNI)*, *Higher Education in the World Report 5 : Knowledge engagement and higher education : rethinking social responsibility*, sous l'égide de l'UNESCO, de la United Nations University ainsi que de l'Universitat Politècnica de Catalunya.

L'UQAM est aussi membre du réseau pancanadien de mobilisation des connaissances *Research Impact - Réseau Impact Recherche* qui réunit les universités fondatrices York et Victoria ainsi que les universités Guelph, Saskatchewan et Memorial auxquelles se sont ajoutées depuis l'an dernier l'Université de Montréal et les universités Carleton, Kwantlen Polytechnic et Wilfrid Laurier. La participation à ce réseau permet d'être à la fine pointe des pratiques de soutien à la mobilisation des connaissances, dont celles liées à la valorisation (transfert et diffusion), les relations avec les milieux et les activités de coconstruction des savoirs.

### 3.5 Prix et distinctions en recherche

Encore cette année, l'excellence de la recherche et de la création a été soulignée par l'attribution de **prix prestigieux** et de **distinctions** à plusieurs membres du corps professoral de l'UQAM. En voici quelques exemples :

- Paul-André Linteau, professeur au Département d'histoire depuis 1969, a reçu le Prix Léon-Gérin (Prix du Québec), la plus haute distinction conférée par le gouvernement du Québec dans le domaine des sciences humaines.
- Geneviève Billette, professeure à l'École supérieure de théâtre, compte parmi les lauréates des Prix littéraires du Gouverneur général 2012. Elle est la gagnante

dans la catégorie Théâtre pour son œuvre intitulée *Contre le temps* (Leméac Éditeur).

- Mircea Alexandru Mateescu, professeur au Département de chimie, a remporté le Premio Venezia, un prix décerné par la Chambre de commerce italienne au Canada, pour l'excellence de ses travaux de recherche et de ses collaborations avec les universités de Rome et de Florence. Les travaux du professeur visent à trouver de nouvelles manières de traiter les maladies inflammatoires de l'intestin (maladie de Crohn, colite ulcéreuse)
- Le professeur Bernard Schiele, de l'École des médias, a reçu le Prix rayonnement international décerné par le Conseil international des musées du Canada (ICOM), pour sa contribution exceptionnelle à la muséologie.
- Nicole Carignan, professeure au Département d'éducation et formation spécialisées, et Richard Bourhis, professeur au Département de psychologie, ont reçu la Médaille du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II pour leur engagement dans la lutte contre la discrimination.
- Stéphanie Bernstein, professeure et directrice du Département des sciences juridiques, a reçu le mérite Christine-Tourigny 2012 remis par le Barreau du Québec. Ce prix est remis à une avocate dont l'engagement social et l'apport à l'avancement des femmes dans la profession sont remarquables et exemplaires.
- Stephen Schofield, professeur à l'École des arts visuels et médiatiques, est lauréat du concours d'art public pour la réalisation et l'installation d'une œuvre sur la rue Jeanne-Mance dans le Quartier des spectacles pour un investissement de plus de 700 000 \$ de la part de la ville de Montréal.
- La professeure Marie J. Bouchard, du Département d'organisation et ressources humaines, également titulaire de la Chaire de recherche du Canada en économie sociale, a remporté le Prix mérite de l'Association canadienne pour les études sur la coopération (ACÉC). Ce prix lui a été décerné pour sa contribution exemplaire à la recherche sur les coopératives et pour son expertise en matière d'économie sociale.
- Luc-Alain Giraldeau professeur au Département des sciences biologiques et présentement vice-doyen à la recherche de la Faculté des Sciences, s'est mérité le Prix d'excellence en recherche, volet carrière, de l'Université du Québec pour ses travaux dans le domaine de l'éthologie et des sciences du comportement animal.

- *L'envol des aigles*, un documentaire du professeur Loïc Guyot, de l'École des médias, et de Sabrina Hammoum a remporté le prix du meilleur documentaire (catégorie «société») et le prix spécial de la Diversité dans le cadre de la 27e édition des prix Gémeaux de l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision.
- Brian Hobbs, professeur au Département de management et technologie et titulaire de la Chaire de gestion de projet, a reçu le *PMI Research Achievement Award 2012* qui souligne la contribution d'un chercheur à l'avancement du domaine de la gestion de projet et l'*International Project Management Association Research Award* a été remis à une équipe internationale de chercheuses et chercheurs, dirigée par Monique Aubry, professeure au Département de management et technologie.
- Deux membres de la Faculté des arts ont reçu des prix Avicom international 2012 Catégorie Expositions Werb et dossiers. D'abord, Joanne Lalonde, membre du groupe de recherche NT2, a remporté le prix Or pour l'exposition Abécédaire du Web et Joanne Burgess, directrice de l'Institut du patrimoine, a reçu le prix Argent de la même catégorie pour une exposition en partenariat avec le Centre des Sciences de Montréal.
- La professeure Mona Abbondanza, du Département de sciences des religions, a obtenu le prix de recherche *Jack Shand Research Award 2012*, octroyé par la *Society for the Scientific Study of Religion* (États-Unis).
- Le professeur Stéphane Savard, du Département d'histoire, a remporté la première édition du Prix du meilleur article de langue française en histoire politique canadienne, décerné par le Groupe d'histoire politique, un comité associé de la Société historique du Canada.
- Le Salon du livre du Saguenay-Lac-Saint-Jean a décerné le Prix littéraire récit et le Prix littéraire des lecteurs au professeur Samuel Archibald, du Département d'études littéraires, pour sa première œuvre de fiction *Arvida*. Cet ouvrage s'est également mérité le Prix des libraires, décerné par l'Association des libraires du Québec.
- Bernard Vachon, professeur retraité du Département de géographie, a remporté le premier Prix mérite à la recherche, qui souligne le travail exceptionnel d'un chercheur ayant contribué au développement de la connaissance sur les milieux ruraux. Ce prix lui a été décerné par le ministre délégué aux Régions, Gaétan Lelièvre, dans le cadre de la remise des Grands Prix de la ruralité, qui reconnaissent l'importance des acteurs clés du développement rural.

- Kristian Behrens, professeur au Département des sciences économiques et titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les impacts régionaux de la mondialisation, est le récipiendaire du Geoffrey J.D. Hewings Award 2012, en reconnaissance de sa contribution à la recherche dans le domaine de la science régionale.
- Line Chamberland, professeure au Département de sexologie et titulaire de la Chaire de recherche sur l'homophobie de l'UQAM a reçu le Prix Innovation remis lors du 9e Gala Phénicia de la Chambre de commerce gaie du Québec. Le jury, à l'unanimité, a souligné le travail de recherche novateur de la Chaire, particulièrement sur l'homophobie en milieu scolaire et sur l'homoparentalité.
- Paul Bélanger, professeur au Département d'éducation et formation spécialisées, a reçu le 8 décembre 2012 un doctorat *honoris causa* de St. Francis Xavier University pour sa carrière remarquable.
- Marie Fraser, professeure au Département d'histoire de l'art, directrice artistique et éducative et conservatrice en chef au Musée d'art contemporain de Montréal (MACM), a remporté le prix Meilleure manifestation publique de l'Association des galeries d'art contemporain (AGAC).

Trois professeures et professeurs de l'UQAM ont aussi été honorés par la Société royale du Canada (SRC) à l'automne 2012. Francine Descarries, professeure au Département de sociologie, a reçu le Prix pour l'étude du genre, tandis que la professeure Bonnie Campbell, du Département de science politique, et le professeur Richard Bourhis, du Département de psychologie, ont obtenu le prestigieux titre de membre de la SRC. Par ailleurs, Yolande Cohen, professeure au Département d'histoire et membre de la Société royale du Canada, a été élue à titre de présidente de l'Académie des arts, des lettres et des sciences humaines de la SRC.

#### **4. Progrès dans le soutien aux activités académiques d'enseignement, de recherche, de création et de transfert des connaissances**

De nombreux services participent à la réalisation de la mission de l'UQAM en matière d'enseignement, de recherche, de création et de transfert de connaissances. Ne seront présentés ici que ceux dont la contribution s'articule directement aux activités académiques, soit le Service des bibliothèques, le Service de l'audiovisuel et le Service de l'informatique et des télécommunications.

##### **4.1 Service des bibliothèques**

Le Service des bibliothèques de l'UQAM a pour mission d'assurer à la communauté universitaire l'accès et l'utilisation de l'information et de la documentation dont elle a besoin pour l'aider à réaliser les grands objectifs de l'Université que sont l'apprentissage, l'enseignement, la recherche, la création et les services à la collectivité. En cette ère numérique, la réalisation de cette mission passe de plus en plus par l'intégration des nouvelles technologies de l'information et de la communication aux différents services offerts aux usagers et usagères des bibliothèques.

Dans cet esprit, au cours de l'année 2012-2013, le Service des bibliothèques a continué d'améliorer Aleph et Virtuose, les outils principaux de la recherche de la documentation, en proposant entre autres une nouvelle interface de recherche simplifiée. Un tout nouveau portail Web très attendu par les étudiantes et étudiants de cycles supérieurs a également été développé dans le but de rassembler toutes les ressources pertinentes en un *Guide de présentation des thèses et mémoires*. Un nouveau service de numérisation sur demande a aussi été implanté en appui au travail d'enseignement et de recherche pour la Faculté des arts.

En outre, le Service des bibliothèques a implanté diverses mesures destinées à améliorer le service à la communauté de l'UQAM, dont la mise en ligne plusieurs nouveaux guides thématiques Web, l'ajout d'ordinateurs portables pouvant être empruntés par les étudiantes et étudiants, l'aménagement d'une nouvelle salle de travail collaboratif et le réaménagement de toute la section des monographies de la Bibliothèque centrale. Par ailleurs, au niveau du développement des collections, le Service des bibliothèques a consacré près de 5 M \$ à l'achat et au renouvellement de ressources, dont plus de 75 % du montant a servi à augmenter l'accès à de la documentation électronique (périodiques, bases de données, monographies en ligne, etc.).

## 4.2 Service de l'audiovisuel (SAV)

Du côté de l'audiovisuel, le service a poursuivi en 2012-2013 sa démarche d'amélioration continue de la qualité de son soutien à l'utilisation des technologies d'apprentissage tant en salle de cours qu'en formation à distance. Le SAV se consacre d'ailleurs au soutien et au développement des environnements numériques d'apprentissage (ENA).

Parmi les réalisations d'envergure de l'année, mentionnons principalement :

- La mise en service du tout nouvel environnement de production cinéma et télévision haute définition sans bandes pour les programmes d'études offerts en cinéma, télévision et journalisme. Les étudiantes et étudiants de ces programmes disposent désormais d'un environnement comparable à celui qu'ils retrouveront dans l'industrie en débutant leur carrière.
- La production, en étroite collaboration avec le Registrariat et le Service de l'informatique et des communications (SITel), du nouveau site Web [www.etudier.uqam.ca](http://www.etudier.uqam.ca) qui offre maintenant aux candidates, candidats et aux étudiantes et étudiants un véritable portail intégré d'information sur les études à l'UQAM.
- L'opération d'inventaire de tout le matériel installé en salle de cours et l'élaboration d'un plan de mise à niveau des équipements audiovisuels de soutien à l'enseignement en salle de cours qui sera mis en application à compter de 2013-2014 de façon à assurer la pérennité technologique des salles de cours médiatisées.

## 4.3 Service de l'informatique et des télécommunications (SITel)

Le Service de l'informatique et des télécommunications (SITel) contribue à la mission de l'UQAM en mettant à la disposition de la communauté universitaire l'expertise et les ressources informatiques matérielles et logicielles nécessaires aux activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche, de création et de gestion. Depuis plusieurs années déjà, les technologies de l'information et des communications (TIC) se situent au cœur de l'offre de services des universités contemporaines et les attentes des étudiantes et étudiants et du personnel des universités envers le portail pédagogique, le dossier en ligne, la médiatisation des cours, l'accès à un réseau sans fil et les systèmes de gestion ne cessent de croître. Pour mieux répondre à cet impératif, l'UQAM a décidé au printemps 2013 de créer un vice-rectorat dédié exclusivement aux technologies d'information, soit le Vice-rectorat aux systèmes d'information, duquel relève désormais exclusivement le Service de l'informatique et des télécommunications.

Plusieurs projets ont été amorcés, poursuivis ou terminés par le SITel au cours de l'année 2012-2013. Il convient toutefois de préciser que les mouvements étudiants du printemps 2012 ont entraîné des impacts sur plusieurs de ces projets, dans la mesure où le service a dû répondre rapidement aux besoins de la communauté en adaptant rapidement plusieurs

systèmes de gestion institutionnelle (ex. : inscriptions, horaire-maître, frais de scolarité, etc.).

Au chapitre des réalisations, le SITel a notamment appuyé le Service de l'audiovisuel dans la médiatisation des salles de cours et le développement des environnements numériques d'apprentissage (ENA) à l'UQAM. Le SITel a ainsi entrepris la migration de la plateforme Moodle vers la nouvelle version 2.3, disponible à partir de l'automne 2013, qui supportera le développement des projets pilotes approuvés par le comité institutionnel d'évaluation des projets d'ENA. Le SITel a également poursuivi sa participation active à l'élaboration du Plan directeur des technologies de l'information (PDTI)<sup>44</sup> qui devrait être terminé au cours de l'année 2013-2014.

En matière d'équipements et d'infrastructures, le SITel a poursuivi en 2012-2013 l'amélioration des dispositifs de sécurité et la phase 1 du projet de migration de Windows XP vers Windows 7. Précisons ici que l'ensemble du parc informatique supporté par le SITel est composé d'environ 7 000 ordinateurs, répartis dans les différentes unités académiques et administratives, dont 2 500 de type Apple et 4 500 de type PC-Compatible. Pour diminuer les coûts associés au maintien de ce parc informatique et mieux répondre aux besoins des étudiantes et étudiants et du personnel, le SITel a parallèlement entrepris la mise en place d'une plateforme institutionnelle Citrix qui permettra éventuellement à la communauté de l'UQAM de profiter d'un ensemble de solutions de virtualisation (logiciels à distance).

D'autres projets ont été réalisés pour mieux supporter la gestion académique. Parmi ceux-ci, mentionnons la phase 2 du projet d'admission en ligne (cycles supérieurs), un nouveau système de gestion des bourses d'excellence, une refonte du système de déclaration des clientèles, la phase 1 de la mise en place d'une nouvelle base de données sur les cours et le développement d'une nouvelle application destinée aux unités académiques facilitant la commande de cours et la gestion de l'horaire-maître.

Finalement, le réseau informatique de l'UQAM aura 10 ans en 2014 et les vitesses actuelles de transport (1 Gbps) et d'accès (100 Mbps), qui étaient le standard lors de l'implantation, ne sont tout simplement plus en mesure de répondre aux exigences requises par les différentes activités de l'UQAM (ex. : projets pédagogiques de l'École des médias, serveurs Moodle, serveurs virtuels pour les projets de recherche, etc.). Le rehaussement éventuel des équipements et l'installation de nouvelles bornes permettront d'offrir des vitesses de transport et d'accès conformes aux normes de l'industrie des télécommunications, tout en offrant à la communauté universitaire un réseau sans fil robuste, fiable et sécuritaire.

---

<sup>44</sup> Son élaboration a été confiée à la firme de consultants KPMG.

## Conclusion : perspectives de développement

Les perspectives de développement de l'UQAM sont clairement établies par deux documents institutionnels majeurs : le *Plan stratégique 2009-2014* et le *Plan de retour à l'équilibre budgétaire 2009-2016*. Ces deux documents, adoptés à l'unanimité par le Conseil d'administration le 10 juin 2009, sont étroitement reliés l'un à l'autre par l'idée centrale commune que la croissance – et au premier chef, la croissance des effectifs étudiants aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles – est à la fois la façon de poursuivre la réalisation de la mission d'accessibilité et de démocratisation des savoirs et de la culture et le moyen de regagner la santé financière. Par ailleurs, le Conseil d'administration a également adopté le 13 décembre 2011 le Cadre général du *Plan directeur immobilier*. Par l'adoption de ce document, l'UQAM s'est alors dotée d'un guide de planification immobilière qui répond aux recommandations formulées par le Vérificateur général du Québec et qui s'inscrit à la fois dans le *Plan stratégique 2009-2014* de l'UQAM et dans le *Plan de retour à l'équilibre budgétaire 2009-2016*. Le Plan directeur immobilier repose en effet sur le dégagement de nouveaux espaces, sans nouvelle construction, à travers le redéploiement d'une partie des activités en favorisant une meilleure répartition entre les pôles Est et Ouest. Ce réaménagement permettra d'offrir plus d'espaces pour absorber la croissance des départements et de leurs activités et pour bonifier différents aspects la vie étudiante. Dans ce même esprit d'efficacité et de rigueur, l'UQAM a mandaté la firme KPMG afin de l'aider à réaliser un *Plan directeur des technologies d'information (TI)* qui devrait être présenté au cours de l'année 2013-2014. Ce Plan permettra d'encadrer par des principes rigoureux et des balises financières précises les futurs développements technologiques, dont la mise à jour globale de tous les équipements de télécommunication de l'Université et le renouvellement des systèmes d'information de gestion académique.

L'année 2013-2014 sera la cinquième année d'application des efforts de retour vers l'équilibre budgétaire et la dernière année de mise en œuvre du *Plan stratégique 2009-2014*. Sans présumer des orientations et des objectifs prioritaires qui résulteront du Plan stratégique 2014-2019 de l'UQAM<sup>45</sup>, un exercice qui permettra à la communauté universitaire d'affirmer haut et fort son identité, ses principes et ses valeurs, il est permis de croire que ce plan s'inscrira dans la continuité du *Plan stratégique 2009-2014*.

Ainsi, l'UQAM voudra certainement continuer à **accroître la qualité, la pertinence et l'efficacité de la formation aux trois cycles notamment par un arrimage intensifié avec la recherche et la création**. Rappelons que l'UQAM se situe au 7<sup>e</sup> rang des universités canadiennes en matière de population étudiante; qu'elle est, à l'exclusion des autres établissements du réseau de l'Université du Québec, l'université à vocation générale qui reçoit le plus d'étudiantes et étudiants à temps partiel au 1<sup>er</sup> cycle; qu'elle

---

<sup>45</sup> Pour cette raison, il serait prématuré de présenter des indicateurs et des cibles qui seront déterminés à la suite de la consultation de la communauté universitaire de l'UQAM.

accueille majoritairement des étudiantes et étudiants de première génération universitaire (EPGU); qu'elle est l'université francophone qui accueille le plus grand nombre d'étudiantes et étudiants ayant une limitation fonctionnelle et l'une des universités où la proportion d'étudiantes et étudiants qui occupent un emploi hors campus durant leurs études de baccalauréat (72 %) est la plus élevée au Québec. Par ailleurs, les taux de persévérance et de diplomation y sont généralement très satisfaisants, tout comme les taux de placement et de satisfaction des personnes diplômées. L'UQAM apparaît ainsi comme l'une des universités ayant le mieux réussi à transformer, adapter, et ajuster ses cheminements d'études, ses pratiques d'enseignement et ses services de soutien et d'accompagnement aux réalités diversifiées vécues par l'ensemble de sa population étudiante (sortants des cégeps, adultes, en emploi, à temps partiel, ayant des responsabilités familiales, souffrant de handicap, etc.).

Or, tout porte à croire que les prochaines années verront se poursuivre, voire s'accroître, la multiplication des profils étudiants et des parcours universitaires, dans un contexte où les tendances démographiques entraîneront des attentes nouvelles à l'endroit de l'université, telles que la formation tout au long de la vie ou l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes, de même qu'une pression accrue pour une offre de formation à même de répondre aux exigences d'insertion socioprofessionnelle de la relève et à ceux de la société. Déjà, certains phénomènes, tels que la croissance soutenue des effectifs aux cycles supérieurs, particulièrement au 2<sup>e</sup> cycle, la hausse du nombre d'étudiants-cours dans les campus en région métropolitaine et la croissance de la fréquentation des services de consultation, semblent montrer la justesse de ces tendances, tout comme la capacité de l'UQAM à s'y adapter. Pour faire face à ces défis, tout en maintenant son ouverture à l'endroit des divers parcours étudiants, l'UQAM devra toutefois s'assurer qu'elle pourra continuer à répondre adéquatement aux besoins particuliers des étudiantes et étudiants, en favorisant davantage l'accès à la formation – dans toutes les dimensions de l'accessibilité –, en actualisant ses programmes d'études et en implantant de nouvelles mesures susceptibles d'améliorer la persévérance et la réussite étudiante.

De la même façon, l'UQAM voudra, d'une façon ou d'une autre, continuer à **accroître l'activité de recherche et de création pour bonifier la formation aux trois cycles et pour contribuer au développement et au transfert des savoirs et des pratiques culturelles**. À cet égard, l'année 2012-2013 a permis de paver la voie, par le recrutement de 116 nouveaux professeurs et professeures qui s'ajoutent aux 102 embauchés lors de l'année précédente. Déjà, les résultats de l'année 2012-2013 aux principaux concours subventionnaires montrent la qualité de cette relève professorale qui s'est notamment distinguée en sciences humaines et sociales, en sciences, en recherche-crédation et en arts médiatiques. C'est d'ailleurs l'ensemble du corps professoral qui s'est démarqué durant la dernière année, alors qu'un nombre record de professeures et professeurs ont reçu du financement pour effectuer de la recherche (67,6 % du corps professoral – 5<sup>e</sup> rang des universités canadiennes sans faculté de médecine ou de génie) et que plusieurs

d'entre eux se sont vus attribuer de prestigieux prix et distinctions (6<sup>e</sup> rang des universités canadiennes comparables). Au cours des prochaines années, l'UQAM devra s'assurer de maintenir des conditions propices à l'épanouissement professionnel de son corps professoral, notamment en améliorant le soutien institutionnel aux activités de recherche et de création, en favorisant la croissance du financement externe de la recherche et de la création et en faisant une meilleure promotion des réalisations en matière de recherche et de création.

Car la consolidation de la recherche et de la création s'avère une condition *sine qua non* à la poursuite du développement des cycles supérieurs à l'UQAM (actuellement au 9<sup>e</sup> rang des universités canadiennes quant au nombre total d'étudiantes et étudiants inscrits aux cycles supérieurs et la 2<sup>e</sup> au Canada en ce qui concerne la présence de femmes au sein des programmes de doctorat). Elle représente un incontournable pour assurer la qualité de la formation, accroître l'attractivité des programmes, hausser le recrutement étudiant et assurer la mise en place de conditions gagnantes en termes de persévérance et de diplomation. En effet, pour les candidates, candidats à la maîtrise ou au doctorat, la possibilité de collaborer à des projets de recherche, de joindre des regroupements de chercheuses et chercheurs, d'accéder à un soutien financier sous forme de bourse ou de salaire, de développer une culture de la recherche partenariale, bref, d'intégrer un environnement stimulant de formation à la recherche, s'avère un ingrédient essentiel à la réussite étudiante.

Dans cette perspective, deux avenues prometteuses pourraient contribuer à l'enrichissement de la recherche et de la création, de la formation aux trois cycles et du transfert des savoirs et des pratiques culturelles. La première consisterait à accroître les **activités internationales** de l'UQAM. Déjà, les liens internationaux de l'UQAM sont riches et fructueux, conséquences de la participation des dirigeants de l'Université à des événements internationaux, des collaborations de recherche tissées par les professeures et professeurs et les unités de recherche, ainsi que des efforts consentis par les services (relations internationales, recherche et création, partenariats, collectivités, recrutement), les décanats, les départements et les directions de programmes. L'accroissement annuel de l'effectif des étudiantes et étudiants étrangers qui choisissent d'étudier à l'UQAM (6,7 % de la population étudiante de l'UQAM au trimestre d'automne 2012), de même que le nombre des ententes de coopération et des projets de collaboration internationale (560 protocoles d'entente internationale dans 58 pays), témoignent de l'envergure du réseau mondial de partenaires universitaires sur lequel l'UQAM pourrait s'appuyer pour mieux se déployer, tant dans les sphères de la recherche et de la création que dans le cadre des programmes d'études. Pour y parvenir, l'UQAM devrait toutefois miser sur le rayonnement de ses activités de recherche et de formation en favorisant, entre autres, des actions concertées et structurantes, en maximisant le potentiel d'internationalisation des programmes d'études et en augmentant la mobilité professorale et la présence de chercheuses et chercheurs étrangers.

La deuxième voie pourrait s'inscrire dans la conception d'une nouvelle **approche collaborative**, et ce, tant à l'échelle locale, nationale et internationale. À cet égard, rappelons que l'UQAM – première université à s'être dotée d'un Service aux collectivités – a toujours fait une large place aux besoins exprimés par les gens de la grande région montréalaise. Le développement des communautés sur ce territoire, ainsi que les nombreux projets visant le développement culturel ou socioéconomique des quartiers environnant les divers campus de l'Université, invitent à maintenir et à élargir cet engagement. Les nombreux projets initiés avec des partenaires locaux, tant au centre-ville que près des campus régionaux, l'implication de l'UQAM dans l'élaboration du Programme particulier d'urbanisme (PPU) du pôle Quartier latin du Quartier des spectacles ou encore l'occupation récente des anciens locaux de la CinéRobothèque de l'Office national du film du Canada (ONF) ne sont que quelques exemples qui montrent l'engagement de l'UQAM envers le développement socioéconomique et culturel de la région de Montréal en général, et du Quartier latin en particulier.

De même, pour répondre aux demandes d'enseignement, de recherche et de création émanant de la population, l'UQAM aura tout intérêt à s'associer aux collèges et aux autres universités et à s'impliquer plus activement dans les organismes visant la concertation de l'offre de services éducatifs, comme le nouveau Bureau de concertation universitaire, l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC) ou les tables régionales interordres. En ce domaine, les multiples interventions au sein de plusieurs de ces organismes du nouveau recteur de l'UQAM, monsieur Robert Proulx, depuis sa nomination, indiquent clairement la direction à prendre. Par ailleurs, cette nouvelle approche collaborative devra être valorisée tant à l'échelle de l'environnement académique quotidien (entre les vice-rectorats, les services et les facultés, entre les divers corps d'emploi) que par-delà les frontières régionales ou nationales de manière à favoriser le développement académique de l'Université et l'enrichissement de tous ses partenaires. Plus précisément, l'UQAM pourrait choisir de miser sur les savoirs acquis et les communautés de pratique à l'interne, de maximiser les partenariats et resserrer les liens avec la collectivité et d'investir les réseaux régionaux, nationaux et internationaux.

Finalement, on ne peut douter que l'UQAM visera encore à se **procurer les moyens institutionnels nécessaires à la réalisation de sa mission**, notamment en procédant à une actualisation de l'organisation. L'UQAM aura bientôt cinquante ans. Au cours des cinq dernières décennies, l'institution a connu une importante croissance de son effectif étudiant, de son personnel enseignant et non enseignant, de son bassin de personnes diplômées, de ses programmes d'études et de ses activités de recherche. Le développement du campus, la création des facultés et école, l'introduction des nouvelles technologies de l'information et des communications, la diversification des profils étudiants, la réduction du soutien public et l'évolution des exigences en termes de santé organisationnelle, de qualité attendue des réalisations ou de gouvernance responsable figurent également au nombre des réalités avec lesquelles l'Université doit composer en

adaptant, modifiant, révisant, bonifiant son mode d'organisation et de fonctionnement. Mené en consultation avec les unités, les instances et les groupes, ce processus d'amélioration continue s'avère essentiel au plein déploiement de la mission universitaire. Il a récemment mené, par exemple, à la création du Bureau de l'évaluation périodique des programmes (BEPP) et du Centre de formation en soutien à l'académique (CFSA) et, de façon plus fondamentale, à une réorganisation de l'équipe de direction. Mais il devra aller plus loin, de façon à ajuster les pratiques organisationnelles aux nouvelles réalités, à créer un milieu de vie dynamique, stimulant et valorisant et à doter l'organisation d'outils performants pour son développement.

À cet égard, au cours des deux prochaines années, deux types d'action exigeront de l'UQAM une implication de tous les instants. L'UQAM devra d'abord tenir compte des répercussions du Sommet sur l'enseignement supérieur, des recommandations qui résulteront des cinq grands chantiers de travail et des changements à venir en ce qui a trait à la nouvelle Politique nationale de la recherche et de l'innovation (PNRI) ainsi qu'aux organismes de concertation, de collaboration et de réseautage entre universités et aux divers lois ou règlements qui les chapeautent. Il s'agit là d'éléments cruciaux pour l'avenir de l'UQAM. L'Université lancera ensuite en 2014-2015 sa prochaine campagne majeure de financement par l'intermédiaire de sa Fondation. Cette campagne sera également déterminante pour l'UQAM dans la mesure où elle lui donnera les moyens d'assurer la pérennité du programme de bourses de la Fondation, grâce auquel les étudiantes et étudiants peuvent poursuivre plus aisément leur formation, de soutenir l'innovation et l'excellence en recherche, pour repousser les frontières du savoir afin de mieux répondre aux défis complexes qui interpellent notre société, et de doter l'UQAM des meilleurs équipements didactiques, technologiques et scientifiques pour offrir aux étudiantes et étudiants un environnement d'apprentissage optimal au sein duquel ils pourront s'épanouir. Bref, à l'aube de son 50<sup>e</sup> anniversaire, l'UQAM entend se donner tous les moyens qui lui permettront de pleinement réaliser sa mission au sein du réseau universitaire québécois.

## Références

Association canadienne pour les études supérieures (ACES). *Le 40<sup>e</sup> Rapport statistique, 2000-2009*. ACES, 2012.

Association des universités et collèges du Canada (AUCC). Tableau « Effectifs préliminaires 2012 (arrondis) à temps plein et à temps partiel aux établissements membres de l'AUCC ». Disponible en ligne : <<http://www.aucc.ca/fr/universites-canadiennes/faits-et-chiffres/effectifs-par-universite/>>. Consulté le 18 août 2013. AUCC, 2012.

Bonin, Sylvie. *Enquête ICOPE 2011. Profil des nouveaux étudiants de l'Université du Québec à Montréal*. Université du Québec, Direction de la recherche institutionnelle, mars 2013.

Commission de la culture et de l'éducation. *Rapport sur les auditions des dirigeants des établissements d'enseignement de niveau universitaire en application de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire. Rapport et recommandations*, Assemblée nationale du Québec, Commission de la culture et de l'éducation, 2011.

Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CRÉPUQ). *Les professeures et les professeurs des établissements universitaires québécois : principales caractéristiques de l'année 2010-2011*, CREPUQ, 2013

*Canadian Graduate and Professional Student Survey (CGPSS)*. Université du Québec, Direction de la recherche institutionnelle, 2010.

*National Survey of Student Engagement (NSSE)*. Indiana University, Center for Postsecondary Research, 2011.

Université du Québec à Montréal (UQAM). *Plan stratégique 2009-2014*. Université du Québec à Montréal, 2009.

Université du Québec à Montréal (UQAM). *Faits saillants de l'Enquête auprès des diplômés (2011-2012)*. Université du Québec à Montréal, Service de planification académique et de recherche institutionnelle. UQAM, 2013.

## Annexes

## Annexe 1 – Indicateurs de suivi universitaire

## Annexe 1 : Indicateurs de suivi universitaires

Nom de l'établissement : Université du Québec à Montréal								Date : 8 août 2013	
I. Éléments d'information		II. Observations et prévisions						Page 1 de 4	
INDICATEURS		Année						III. Remarques	
	Unité	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013		
<b>Cientèle étudiante</b>									
1	Effectif étudiant équivalent à temps plein (EEETP)	EEETP	24 867	24 704	24 661	25 932	27 102	26 430	Comptabilisés sur une base annuelle.
2	Effectif étudiant en nombre absolu	n	40 259	39 350	39 018	40 265	41 500	41 320	Comprend tous les étudiants, incluant les
3	Effectif étudiant au 1er cycle à temps plein	n	18 261	18 189	18 445	19 153	19 973	20 168	étudiants libres, les visiteurs et les stagiaires
4	Effectif étudiant au 1er cycle à temps partiel	n	14 344	13 747	13 267	13 669	13 682	13 096	post-doctoraux.
5	Effectif étudiant aux 2e et 3e cycles	n	6 897	6 833	6 669	6 998	7 246	7 365	Étudiants subventionnés seulement. Inclut
6	Effectif étudiant aux 2e et 3e cycles	%	17,1	17,4	17,1	17,4	17,5	17,8	les programmes courts et les DESS.
7	Effectif étudiant étranger	n	2 450	2 516	2 598	2 501	2 598	2 776	Étudiants subventionnés seulement. Exclut
8	Effectif étudiant étranger	%	6,1	6,4	6,7	6,2	6,3	6,7	les résidents permanents.
9	Étudiants résidents du Québec à l'étranger	n	112	98	112	121	169	143	
10	Stagiaires postdoctoraux	n	115	127	154	141	151	176	
11	Résidents en médecine	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	
<b>Professeurs</b>									
12	Nombre de professeurs récemment embauchés	n	62	37	58	63	102	116	Du 1er mai au 30 avril.
13	Nombre de professeurs (total)	n	1 006	989	1 006	1 031	1 091	1 120	État des postes au 1er octobre.
	a) Nombre de professeurs réguliers	n	983	959	982	971	1 032	1 058	
	b) Nombre de professeurs subventionnés ou suppléants	n	23	58	55	60	59	62	
14	Nombre de chargés de cours	n	1 785	1 656	1 522	1 622	1 765	1 846	Inclut tous les chargés de cours actifs.
15	Nombre moyen de cours par professeur	n	3,6	3,2	3,4	3,4	3,5	3,4	
16	Nombre moyen de cours par chargé de cours	n	2,2	2,6	2,8	2,8	2,7	2,5	
17	Ratio étudiants à temps plein au 1er cycle / professeur	n	18,2	18,4	18,3	18,6	18,3	18,0	
18	Ratio étudiants aux 2e et 3e cycles / professeur	n	6,9	6,9	6,6	6,8	6,6	6,6	Inclut les programmes courts et les DESS.
19	Ratio EEETP / professeur	EEETP	24,7	25,0	24,5	25,2	24,8	23,6	
20	Cours donnés par les professeurs	%	47,6	42,7	44,8	43,3	44,0	45,7	
21	Cours donnés par les chargés de cours	%	52,4	57,3	55,2	56,7	56,0	54,3	
22	Cours donnés par d'autres catégories d'intervenants	%	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	
22-1	Cours donnés par les professeurs	n	3 632	3 168	3 468	3 455	3 772	3 824	Exclut les activités d'encadrement individuel.
22-2	Cours donnés par les chargés de cours	n	3 998	4 250	4 278	4 528	4 799	4 545	
22-3	Cours donnés par d'autres catégories d'intervenants	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	
22-4	Cours donnés total	n	7 630	7 418	7 746	7 983	8 571	8 369	Exclut les activités d'encadrement individuel.

Source: Registrariat (lignes 1 à 11), Service du personnel enseignant (lignes 12 à 14), Service de planification académique et de recherche institutionnelle (lignes 15 à 22-4), juillet 2013.

Nom de l'établissement : Université du Québec à Montréal											Date : 8 août 2013		
											Page 1b de 4		
I. Éléments d'information		II. Observations									III. Remarques		
INDICATEURS		Ventilation de l'effectif étudiant par secteur de disciplines et sexe, trimestre d'automne 2012											
Unité		1 <sup>er</sup> cycle		2 <sup>e</sup> cycle		3 <sup>e</sup> cycle		Non subventionnés*		TOTAL		Total	
		Baccalauréat	Autres	Maîtrise	Autres	Doctorat	Autres	Maîtrise	Autres	Grades	Autres	Total	
<b>Hommes</b>													
70	École des sciences de la gestion	n	1 919	2 896	627	338	75	331	16	2 952	3 250	6 202	*Sont regroupés sous cette rubrique les étudiants suivants : Auditeurs, Étudiants en bachotage, Étudiants hors-Canada et Stagiaires en recherche de 1er cycle ou post-doctoral.
71	Faculté de communication	n	473	367	107	15	20		5	600	387	987	
72	Faculté de science politique et de droit	n	614	174	133	0	59		2	806	176	982	
73	Faculté des arts	n	696	223	150	25	88		1	934	249	1 183	
74	Faculté des sciences	n	1 486	375	279	28	162		62	1 927	465	2 392	
75	Faculté des sciences de l'éducation	n	795	77	91	115	26		5	912	197	1 109	
76	Faculté des sciences humaines	n	740	261	304	46	240		17	1 284	324	1 608	
77	Étudiants-es libres, visiteurs et autres	n		1 213		178		53		19	1 463	1 463	
78	<b>Ensemble des secteurs</b>	n	6 723	5 586	1 691	745	670	53	331	127	9 415	6 511	15 926
<b>Femmes</b>													
80	École des sciences de la gestion	n	2 813	3 835	481	303	69	140	5	3 503	4 143	7 646	
81	Faculté de communication	n	1 482	1 237	163	20	29		10	1 674	1 267	2 941	
82	Faculté de science politique et de droit	n	859	226	121		24		0	1 004	226	1 230	
83	Faculté des arts	n	1 601	530	384	60	160		4	2 145	594	2 739	
84	Faculté des sciences	n	823	198	215	13	89		27	1 127	238	1 365	
85	Faculté des sciences de l'éducation	n	2 698	856	403	295	42		5	3 143	1 156	4 299	
86	Faculté des sciences humaines	n	1 645	691	407	90	496		17	2 548	798	3 346	
87	Étudiants-es libres, visiteurs et autres	n		1 461		279		63		25	1 828	1 828	
88	<b>Ensemble des secteurs</b>	n	11 921	9 034	2 174	1 060	909	63	140	93	15 144	10 250	25 394
<b>Total</b>													
90	École des sciences de la gestion	n	4 732	6 731	1 108	641	144	471	21	6 455	7 393	13 848	
91	Faculté de communication	n	1 955	1 604	270	35	49		15	2 274	1 654	3 928	
92	Faculté de science politique et de droit	n	1 473	400	254		83		2	1 810	402	2 212	
93	Faculté des arts	n	2 297	753	534	85	248		5	3 079	843	3 922	
94	Faculté des sciences	n	2 309	573	494	41	251		89	3 054	703	3 757	
95	Faculté des sciences de l'éducation	n	3 493	933	494	410	68		10	4 055	1 353	5 408	
96	Faculté des sciences humaines	n	2 385	952	711	136	736		34	3 832	1 122	4 954	
97	Étudiants-es libres, visiteurs et autres	n		2 674		457		116		44	3 291	3 291	
98	<b>Ensemble des secteurs</b>	n	18 644	14 620	3 865	1 805	1 579	116	471	220	24 559	16 761	41 320

Source: Registrariat, juillet 2013.

Nom de l'établissement : Université du Québec à Montréal							Date : 8 août 2013	
I. Éléments d'information		II. Observations et prévisions					III. Remarques	
INDICATEURS		Année						
	Unité	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	
<b>Recherche</b>								
23	Subventions d'infrastructure de la FCI	M\$	3,620	5,470	13,346	6,582	6,171	2,160
24	Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI) de la FCI	M\$	0,136	0,173	1,138	0,412	0,511	0,643
25	Subventions de recherche (excluant les revenus de la FCI)	M\$	42,783	41,128	42,857	40,751	47,129	43,889
26	Contrats de recherche	M\$	6,389	7,314	7,025	9,651	8,054	6,302
27	Frais indirects de la recherche (excluant les FEI, ligne 24)	M\$	8,237	7,569	6,853	6,906	7,702	8,260
28-1	Revenus moyens de recherche par professeur	\$	101 458	100 931	116 442	88 347	94 682	69 156
28-2	Revenus moyens par professeur ayant reçu une subvention de la FCI	\$	361 951	420 760	1 482 893	548 495	474 720	269 972
28-3	Revenus moyens par professeur ayant reçu une subvention de recherche	\$	85 738	82 918	79 660	64 787	74 808	59 551
28-4	Revenus moyens par professeur ayant reçu un contrat de recherche	\$	60 690	75 406	83 630	86 947	62 921	62 394
28-a	Nombre professeurs ayant reçu un financement pour effectuer de la recherche	n	510	518	543	645	648	757
28-b	Nombre de professeurs ayant reçu une subvention de la FCI	n	10	13	9	12	10	8
28-c	Nombre de professeurs ayant reçu une subvention de recherche	n	499	496	538	629	630	737
28-d	Nombre de professeurs ayant reçu un contrat de recherche	n	88	97	84	111	128	101
29	Part de la recherche contractuelle							
29-1	- Pourcentage basé sur les revenus en M\$	%	12,1	13,6	11,1	16,9	13,1	12,0
29-2	- Pourcentage basé sur le nombre de professeurs avec contrat de recherche	%	17,3	18,7	15,5	17,2	19,8	13,3
30	Professeurs avec un financement pour effectuer de la recherche sur le nombre total de professeurs (ligne 13, page 1)	%	50,7	52,4	54,0	62,6	59,4	67,6

Source: Service de la recherche et de la création, Service des partenariats et du soutien à l'innovation, Service aux collectivités, août 2013.

Nom de l'établissement : Université du Québec à Montréal												Date : 8 août 2013		
I. Éléments d'information												Page 3 de 4		
II. Observations et prévisions												III. Remarques		
INDICATEURS														
Formation de la cohorte des personnes nouvellement inscrites au trimestre d'automne														
	Unité	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012		
<b>Réussite des études de baccalauréat</b>														
31	Persévérance après 1 an	%	81,2	83,2	81,2	81,2	80,9	81,1	84,1	81,4	82,7	81,3	81,6	Les données de l'automne 2012 sont préliminaires.
32	Diplomation après 6 ans	%	69,0	71,4	68,8	68,7	68,7							
<b>Diplomation par secteur au baccalauréat</b>														
33	École des sciences de la gestion (total)	%	68,7	69,3	69,7	64,7	66,8							
	a) Temps complet	%	70,6	72,2	72,8	66,4	69,2							
	b) Temps partiel	%	57,1	48,4	49,0	53,2	54,1							
34	Faculté de communication (total)	%	73,4	74,4	76,4	73,1	73,3							
	a) Temps complet	%	76,1	77,3	78,1	74,7	76,4							
	b) Temps partiel	%	38,9	45,8	52,4	50,0	50,0							
35	Faculté de science politique et de droit (total)	%	64,4	69,5	62,2	62,0	64,5							
	a) Temps complet	%	69,3	73,3	66,2	64,9	66,9							
	b) Temps partiel	%	34,0	43,1	26,3	36,7	41,0							
36	Faculté des arts (total)	%	60,4	63,5	60,6	65,9	60,1							
	a) Temps complet	%	65,3	69,3	64,4	70,1	64,5							
	b) Temps partiel	%	30,6	26,7	37,8	35,1	33,0							
37	Faculté des sciences (total)	%	55,5	60,6	57,6	58,9	60,9							
	a) Temps complet	%	61,0	66,9	62,5	64,5	68,2							
	b) Temps partiel	%	35,7	30,0	31,4	31,7	24,2							
38	Faculté des sciences de l'éducation (total)	%	67,6	71,4	61,7	65,0	62,6							
	a) Temps complet	%	79,4	75,9	70,6	74,7	72,6							
	b) Temps partiel	%	31,1	27,2	20,1	27,1	22,8							
39	Faculté des sciences humaines (total)	%	55,9	59,5	57,1	58,2	56,9							
	a) Temps complet	%	60,9	64,8	64,2	64,0	62,1							
	b) Temps partiel	%	36,3	33,8	27,3	35,2	31,5							
40	Ensemble des secteurs (total)	%	63,7	66,7	63,6	64,0	63,7							
	a) Temps complet	%	69,0	71,4	68,8	68,7	68,7							
	b) Temps partiel	%	37,8	35,5	33,1	37,1	35,9							
<b>Réussite des études de 2e et de 3e cycles</b>														
41	Diplomation à la maîtrise après 4 ans	%	67,6	61,5	60,8	63,8	63,0	58,5	57,6					Exclut les passages accélérés au doctorat.
42	Diplomation à la maîtrise après 6 ans	%	70,6	66,2	64,2	68,0	67,1							Exclut les passages accélérés au doctorat.
43	Diplomation au doctorat après 8 ans	%	39,3	38,5	34,1									

Source: Service de planification académique et de recherche institutionnelle, juillet 2013.

Nom de l'établissement : Université du Québec à Montréal

I. Éléments d'information

II. Observations et prévisions

DONNÉS FINANCIÈRES

Fonds de fonctionnement		Unité	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
<b>A. Revenus</b>											
43	Subvention du MELS	k\$	212 535	212 104	226 827	232 812	228 575	250 706	241 731	271 702	273 422
44	Revenus provenant des étudiants (total)	k\$	56 208	57 867	58 483	64 974	72 162	74 150	81 884	83 277	88 080
	a) Droits de scolarité	k\$	42 118	42 485	42 478	44 272	47 011	49 346	53 751	54 572	60 427
	b) Forfaitaires étudiants étrangers	k\$	4 521	4 940	5 612	5 787	7 615	6 980	7 113	7 001	6 852
	c) Forfaitaires étudiants canadiens	k\$	250	268	301	239	244	192	209	272	185
	d) Cotisations des étudiants	k\$	4 071	4 633	4 672	4 577	5 247	5 261	5 592	6 310	6 262
	e) Autres revenus provenant des étudiants	k\$	5 248	5 541	5 420	10 099	12 045	12 371	15 219	15 122	14 354
45	Autres revenus	k\$	29 710	32 401	35 488	37 768	33 935	43 669	61 462	35 673	38 663
46	Total des revenus	k\$	298 453	302 373	320 798	335 554	334 672	368 525	385 077	390 652	400 165
<b>B. Dépenses</b>											
47	Salaires	k\$	202 747	207 698	216 465	218 496	206 319	234 902	226 509	259 908	278 900
48	Avantages sociaux	k\$	34 708	38 030	39 717	40 965	38 539	45 451	42 804	49 559	53 881
49	Autres dépenses	k\$	63 150	69 534	91 477	97 351	65 406	58 391	59 423	58 964	65 669
50	Total des dépenses	k\$	300 605	315 262	347 659	356 812	310 264	338 744	328 736	368 431	398 450
51	<b>Résultat de l'exercice</b>	k\$	(2 152)	(12 889)	(26 861)	(21 258)	24 408	29 781	56 341	22 221	1 715
			*	*	*	*	**	**	***		

Fonds avec restrictions

<b>A. Revenus</b>											
52	Subventions, dons et commandites provinciales	k\$	11 236	8 195	12 397	8 848	17 109	12 976	13 859	14 868	16 958
53	Subventions, dons et commandites fédérales	k\$	26 369	28 763	28 856	29 810	25 334	29 106	23 962	28 096	26 009
54	Autres revenus	k\$	24 757	25 056	21 108	18 825	14 097	18 286	17 835	16 863	15 967
55	Total des revenus	k\$	62 362	62 014	62 361	57 483	56 540	60 368	55 656	59 827	58 934
<b>B. Dépenses</b>											
56	Salaires et avantages sociaux	k\$	24 030	23 614	22 183	22 096	22 056	21 214	19 772	21 880	20 190
57	Autres dépenses	k\$	36 358	38 922	36 633	37 101	33 288	37 233	32 784	38 169	37 691
58	Total des dépenses	k\$	60 388	62 537	58 816	59 197	55 344	58 447	52 556	60 049	57 881
59	<b>Résultat de l'exercice</b>	k\$	1 974	(523)	3 545	(1 714)	1 196	1 921	3 100	(222)	1 053

\* Les résultats 2004-2005 à 2007-2008 incluent les virements au fonds des immobilisations (avant l'implantation des PCGR).

\*\* Pour fin de comparaison, le résultat de l'exercice 2008-2009 a été modifié afin d'être conforme aux PCGR. Le résultat de 24 408 (3 833 au SIFUQ avant PCGR) tient compte du retrait des virements au fonds des immobilisations présentés en redressement du solde du fonds aux états financiers vérifiés 2009-2010. Le même traitement appliqué au Fonds avec restrictions indique un résultat de 1 196 (-1 070 au SIFUQ avant PCGR) Le SIFUQ 2008-2009 n'a

\*\*\* Le résultat 2010-2011 tient compte d'un revenu extraordinaire de 27 411 lié au règlement de l'Îlot Voyageur. De plus, l'exercice financier couvre une période de 11 mois.

## Annexe 2 – Biographie de Robert Proulx, recteur de l'UQAM

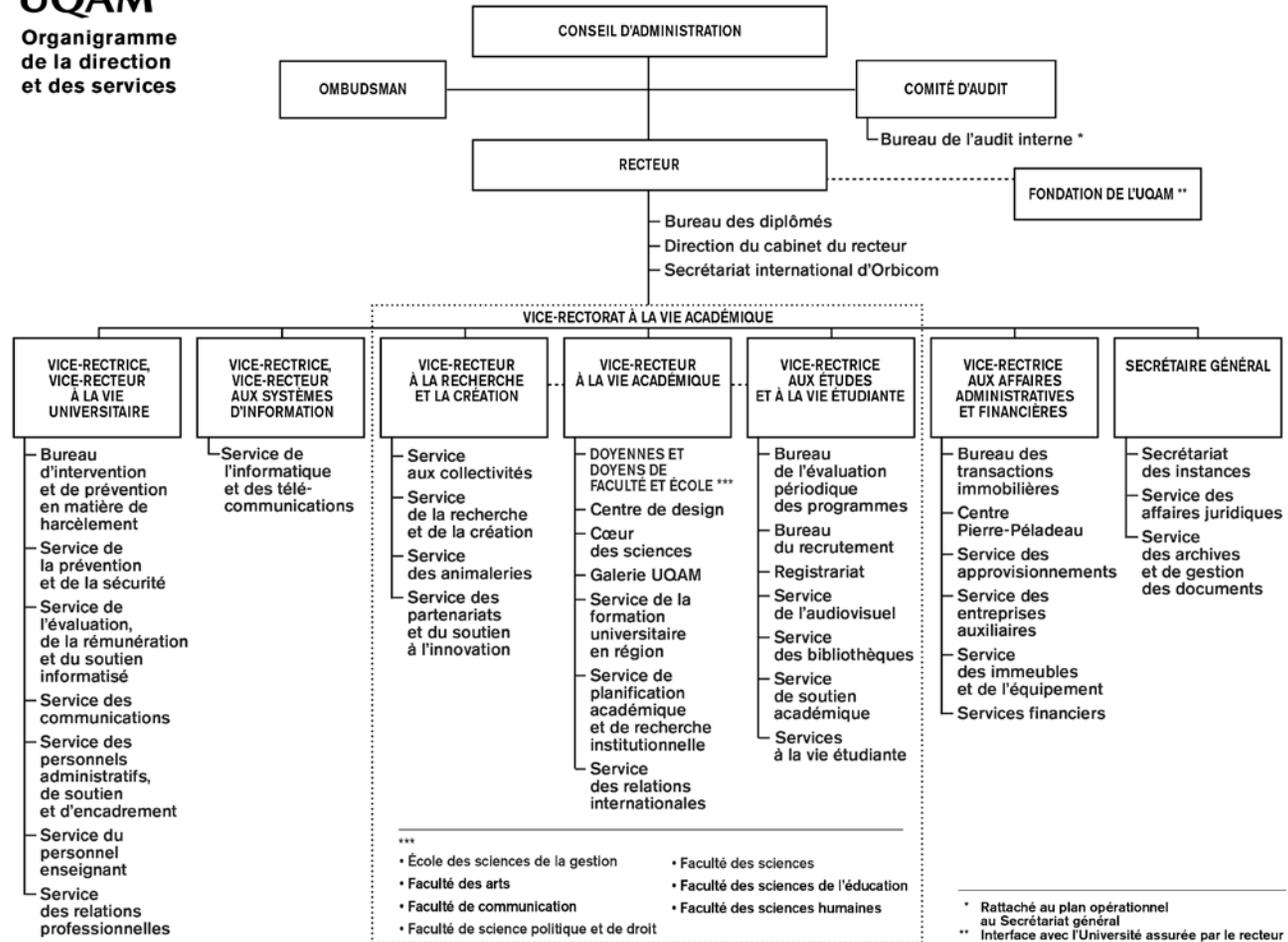
## **Annexe 2 : Biographie de Robert Proulx, recteur de l'UQAM**

Fort d'une longue carrière au sein de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), Robert Proulx est recteur de l'Université depuis janvier 2013. Il y occupait, depuis 2008, le poste de vice-recteur à la Vie académique, un mandat l'ayant amené à siéger aux principales instances de l'UQAM et à participer au Comité des affaires académiques de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CRÉPUQ), ainsi qu'à la Commission de l'enseignement et de la recherche de l'Université du Québec.

Titulaire d'un doctorat en psychologie de l'Université de Montréal et détenteur d'une maîtrise et d'un baccalauréat en psychologie de l'UQAM, M. Proulx a été professeur au Département de psychologie de l'UQAM de 1978 à 2007, département qu'il a par la suite dirigé de 1994 à 1997. Il a été élu doyen de la Faculté des sciences humaines, en 1999, fonction qu'il a exercée jusqu'en 2008. Possédant des états de service très étoffés à titre de professeur - chercheur en intelligence artificielle et sciences cognitives, ses travaux de recherche ont été financés à hauteur de plusieurs millions de dollars par le biais de contrats et de commandites de recherche de même que par des subventions d'organismes, tels que le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG), le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), le Fonds de la recherche en santé du Québec (FRSQ) et le Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche (FCAR). Membre fondateur de l'Institut des sciences cognitives de l'UQAM, M. Proulx a également assumé la responsabilité du Laboratoire d'études en intelligence naturelle et artificielle (LEINA), de 1994 à 2007. Il est l'auteur de plusieurs dizaines de publications et de communications scientifiques dans les domaines de la psychologie et des sciences cognitives.

**Annexe 3 – Organigramme de la direction et des services de l'UQAM**

**UQAM**  
**Organigramme**  
**de la direction**  
**et des services**



## Annexe 4 – États financiers



Montréal, le 11 octobre 2013

Madame Monique Goyette  
Vice-rectrice aux affaires administratives et financières  
Université du Québec à Montréal  
Pavillon Athanase-David  
1430, rue Saint-Denis, local D-4410  
Montréal (Québec) H2X 3J8

Madame,

Vous trouverez ci-joints cinq exemplaires des états financiers non consolidés de l'Université du Québec à Montréal aux 30 avril 2013 et 2012 et au 1<sup>er</sup> mai 2011.

Nous vous transmettons également un exemplaire non boudiné des états financiers ainsi que les fournitures requises pour 40 exemplaires supplémentaires.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Sylvie Lenoir, CPA auditrice, CA, M.Sc.  
Directrice de vérification

p-j.

**V.R.A.A.F.**  
**11 OCT. 2013**

# **Université du Québec à Montréal**

## **États financiers non consolidés aux 30 avril 2013 et 2012 et au 1<sup>er</sup> mai 2011**

Rapport de la direction	2
Rapport de l'auditeur indépendant	3 - 4
États financiers	
Bilans non consolidés	5 - 6
Produits et charges non consolidés	7 - 8
Évolution des soldes de fonds non consolidés	9
Flux de trésorerie non consolidés	10
Notes complémentaires	11 - 34

## Rapport de la direction

Les états financiers non consolidés de l'Université du Québec à Montréal (l'Université) ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers non consolidés fiables.

L'Université reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration de l'Université surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers non consolidés. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité d'audit dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers non consolidés et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

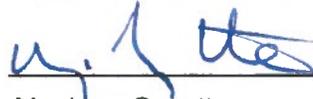
Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers non consolidés de l'Université, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité d'audit pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

Le recteur,



Robert Proulx

La vice-rectrice aux Affaires  
administratives et financières,



Monique Goyette

Montréal, le 8 octobre 2013



## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Aux membres du conseil d'administration de l'Université du Québec à Montréal

### **Rapport sur les états financiers non consolidés**

J'ai effectué l'audit des états financiers non consolidés ci-joints de l'Université du Québec à Montréal, qui comprennent les bilans non consolidés au 30 avril 2013, au 30 avril 2012 et au 1<sup>er</sup> mai 2011, les états non consolidés des produits et charges, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour les exercices clos le 30 avril 2013 et le 30 avril 2012, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires. Les états financiers non consolidés ont été préparés par la direction de l'Université du Québec à Montréal, conformément aux méthodes comptables décrites à la note 2 des états financiers non consolidés.

#### *Responsabilité de la direction pour les états financiers non consolidés*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers non consolidés conformément aux méthodes comptables décrites à la note 2 des états financiers non consolidés, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers non consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### *Responsabilité de l'auditeur*

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers non consolidés, sur la base de mes audits. J'ai effectué mes audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers non consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers non consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers non consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers non consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers non consolidés.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus dans le cadre de mes audits sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

#### *Opinion*

À mon avis, les états financiers non consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Université du Québec à Montréal au 30 avril 2013, au 30 avril 2012 et au 1<sup>er</sup> mai 2011, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos le 30 avril 2013 et le 30 avril 2012, conformément aux méthodes comptables décrites à la note 2 des états financiers non consolidés.

### *Référentiel comptable et restriction quant à l'utilisation*

Sans pour autant modifier mon opinion, j'attire l'attention sur la note 2 des états financiers non consolidés qui décrit le référentiel comptable appliqué. Les états financiers non consolidés ont été préparés en fonction des besoins en matière d'information financière exprimés par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie à la sous-section 1.1 du *Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du Système d'information financière des universités*. En conséquence, il est possible que les états financiers non consolidés ne puissent se prêter à un usage autre. Mon rapport est destiné uniquement à l'Université du Québec à Montréal et au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie et ne devrait pas être utilisé par d'autres parties que celles-ci.

### **Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires**

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, compte tenu de l'application rétroactive du changement de référentiel comptable expliqué à la note 3 des états financiers non consolidés, ces méthodes comptables ont été appliquées pour l'exercice clos le 30 avril 2013 de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent, ainsi que pour le bilan d'ouverture au 1<sup>er</sup> mai 2011.

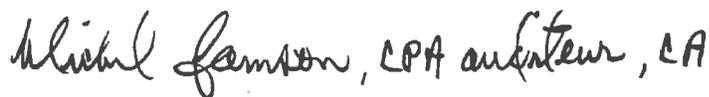
### **Commentaire du vérificateur général**

La *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01) me permet d'énoncer tout commentaire que je juge approprié dans mon rapport sur les états financiers d'un organisme public ou ceux de tout fonds qu'il administre.

### **Conformité à la Loi**

L'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux* (RLRQ, chapitre S-37.01), entré en vigueur le 14 juin 2013, énonce des exigences aux fins de la comptabilisation d'une subvention. En vertu de cette disposition législative, la seule partie d'une subvention qui doit être comptabilisée est celle qui est exigible dans l'exercice de l'Université du Québec à Montréal et autorisée par le Parlement dans l'année financière du gouvernement. Ainsi, afin de respecter les normes comptables, l'Université du Québec à Montréal n'a pas respecté les dispositions de cet article en comptabilisant aux bilans non consolidés des subventions à recevoir du gouvernement du Québec au 30 avril 2013 totalisant 24 736 427 \$.

Le vérificateur général du Québec par intérim,



Michel Samson, CPA auditeur, CA

Montréal, le 8 octobre 2013





# Université du Québec à Montréal

## Produits et charges non consolidés

pour les exercices clos les 30 avril 2013 et 2012

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Total	
	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Produits</b>								
Droits de scolarité	67 463 854	61 845 582					67 463 854	61 845 582
Subventions								
Gouvernement du Québec								
Université du Québec	273 422 146	271 701 630	16 958 261	14 868 216	23 391 962	22 951 504	273 422 146	271 701 630
Ministères et organismes affiliés								
Autres	1 031 446	801 847			1 031 446		1 031 446	801 847
Gouvernement du Canada	4 112 687	4 187 005	26 009 468	28 095 625	392 530	1 945 710	30 514 685	34 228 340
Autres					2 046 571	524 043	2 046 571	524 043
Entreprises auxiliaires	16 517 319	15 937 597					16 517 319	15 937 597
Autres produits	34 214 185	33 405 299						
Frais indirects de recherche	3 160 690	2 691 448	15 966 892	16 863 702	44 036	281 401	50 225 113	50 550 402
Produits de placements (note 17)	242 723	81 937			1 541 371	1 457 970	1 784 094	1 539 907
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés								
	<b>400 165 050</b>	<b>390 652 345</b>	<b>58 934 621</b>	<b>59 827 543</b>	<b>271 622</b>	<b>27 160 628</b>	<b>483 627 073</b>	<b>474 949 068</b>
<b>Charges</b>								
Enseignement et recherche	255 399 439	235 331 880					255 399 439	235 331 880
Services à la collectivité	5 306 679	5 750 823	4 396 063	4 484 640			9 702 742	10 235 463
Recherche subventionnée	6 960 627	6 347 702	50 324 394	52 873 256			57 285 021	59 220 958
Bibliothèque	14 292 298	14 345 856					14 292 298	14 345 856
Audiovisuel	4 887 017	4 940 059					4 887 017	4 940 059
Informatique	10 846 160	10 502 937					10 846 160	10 502 937
Administration	42 561 636	38 490 180					42 561 636	38 490 180

## Université du Québec à Montréal

### Produits et charges non consolidés (suite)

pour les exercices clos les 30 avril 2013 et 2012

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Total	
	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Charges (suite)								
Terrains et bâtiments	37 469 243	32 790 780					37 469 243	32 790 780
Services et aide aux étudiants	9 498 769	8 845 492					9 498 769	8 845 492
Entreprises auxiliaires	8 994 874	8 552 598					8 994 874	8 552 598
Animalerie	732 744	646 949					732 744	646 949
Frais indirects de recherche			3 160 690	2 691 448			-	-
Ajustement relatif aux avantages sociaux futurs	1 047 300	1 752 600					1 047 300	1 752 600
Frais d'intérêts et autres frais financiers (note 18)	452 839	133 222			10 899 122	11 364 443	11 351 961	11 497 665
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés						72 036	-	72 036
Amortissement des immobilisations corporelles					32 239 166	31 591 128	32 239 166	31 591 128
Amortissement des immobilisations incorporelles					5 066 512	4 733 333	5 066 512	4 733 333
Radiation d'actifs					2 780 445		2 780 445	-
Biens sous le seuil de capitalisation					962 659	679 691	962 659	679 691
<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges</b>	<b>398 449 625</b>	<b>368 431 078</b>	<b>57 881 147</b>	<b>60 049 344</b>	<b>51 947 904</b>	<b>48 440 631</b>	<b>505 117 986</b>	<b>474 229 605</b>
	<b>1 715 425</b>	<b>22 221 267</b>	<b>1 053 474</b>	<b>(221 801)</b>	<b>(24 259 812)</b>	<b>(21 280 003)</b>	<b>(21 490 913)</b>	<b>719 463</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers non consolidés.

**Université du Québec à Montréal**  
**Évolution des soldes de fonds non consolidés**  
pour les exercices clos les 30 avril 2013 et 2012

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Total
	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2012
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds (négatifs) au début (note 3)	(150 281 170)	(137 806 659)			149 495 042	136 301 068	(1 505 591)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	1 715 425	22 221 267	1 053 474	(221 801)	(24 259 812)	(21 280 003)	719 463
Apports reçus sous forme d'actifs non amortissables	(24 292 157)	(34 695 778)	(1 053 474)	221 801	173 132	34 473 977	173 132
Virements interfonds (note 16)	(172 857 902)	(150 281 170)			25 345 631	149 495 042	(786 128)
Soldes de fonds (négatifs) à la fin					150 753 993	(22 103 909)	(786 128)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers non consolidés.

## Université du Québec à Montréal

### Flux de trésorerie non consolidés

pour les exercices clos les 30 avril 2013 et 2012

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(21 490 913)	719 463
Éléments hors caisse		
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	(271 622)	72 036
Produits de placement réinvestis	(1 541 371)	(1 457 970)
Amortissement des frais d'émission des obligations	124 163	124 163
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(18 117 107)	(17 046 674)
Amortissement des immobilisations corporelles	32 239 166	31 591 128
Amortissement des immobilisations incorporelles	5 066 512	4 733 333
Radiation d'actifs	2 780 445	-
Apports reçus sous forme d'actifs non amortissables	173 132	-
Ajustement relatif aux avantages sociaux futurs	1 047 300	1 752 600
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 19)	<u>(10 699 633)</u>	<u>(28 499 663)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>(10 689 928)</u>	<u>(8 011 584)</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Variation nette des débiteurs et autres sommes à recevoir à long terme	1 105 585	1 227 110
Acquisitions d'immobilisations	<u>(34 351 401)</u>	<u>(35 500 310)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(33 245 816)</u>	<u>(34 273 200)</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Emprunts bancaires et autres emprunts à court terme	25 566 163	10 726 353
Augmentation de la dette à long terme	1 593 572	2 198 288
Remboursements de la dette à long terme	(12 947 157)	(12 129 266)
Variation du financement à recevoir	7 613 687	10 651 304
Apports reportés afférents aux immobilisations	<u>21 362 564</u>	<u>19 196 280</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>43 188 829</u>	<u>30 642 959</u>
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>(746 915)</b>	<b>(11 641 825)</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>(43 978)</u>	<u>11 597 847</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u>(790 893)</u>	<u>(43 978)</u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>		
Découvert bancaire	<u>(790 893)</u>	<u>(43 978)</u>
	<u>(790 893)</u>	<u>(43 978)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers non consolidés.

# Université du Québec à Montréal

## Notes complémentaires

aux 30 avril 2013 et 2012 et au 1<sup>er</sup> mai 2011

---

### 1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'UNIVERSITÉ

L'Université a été constituée en vertu de la *Loi sur l'Université du Québec*. La mission de l'Université consiste à former des étudiants, à contribuer à l'avancement des connaissances par des activités de recherche et à rendre des services à la collectivité. L'Université est un organisme sans but lucratif enregistré en vertu de l'article 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### Base de présentation

Les états financiers non consolidés (ci-après les « états financiers ») de l'Université sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, à l'exception du fait que les informations sur la Télé-Université, qui était une composante de l'Université jusqu'au 22 août 2012, ne sont pas fournies par voie de note. L'Université a adopté les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif pour répondre aux besoins en matière d'information financière exprimés par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (ci-après le « MESRST ») à la sous-section 1.1 du *Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du Système d'information financière des universités*.

L'Université, comme tous les établissements du réseau de l'Université du Québec, répond à la définition d'un organisme sans but lucratif du secteur public et, en conséquence, devrait appliquer les Normes comptables canadiennes pour le secteur public conformément aux recommandations du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés. Les autres universités québécoises, hors du réseau de l'Université du Québec, répondent plutôt à la définition d'un organisme sans but lucratif du secteur privé et, en conséquence, devraient appliquer les Normes internationales d'information financière ou les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Dans un souci d'uniformité, il a été convenu entre le Ministère et les universités que toutes les universités québécoises préparent leurs états financiers en appliquant un référentiel comptable unique, soit les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### Estimations comptables

Pour dresser des états financiers, la direction de l'Université doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes complémentaires. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'Université pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### Comptabilité par fonds

Le fonds de fonctionnement présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux opérations courantes et à certaines opérations désignées spécifiquement, qu'elles soient ou non assujetties à des restrictions internes.

# Université du Québec à Montréal

## Notes complémentaires

aux 30 avril 2013 et 2012 et au 1<sup>er</sup> mai 2011

---

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Le fonds avec restrictions présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux opérations désignées spécifiquement et assujetties à des restrictions déterminées par l'extérieur et il est composé principalement de sommes consacrées à des activités de recherche.

Le fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations et à leur financement.

#### **Instruments financiers**

##### *Évaluation initiale*

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'Université sont évalués à leur juste valeur qui est, dans le cas des actifs et des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés à l'état des produits et charges non consolidés au cours de l'exercice où ils sont engagés.

##### *Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, tous les actifs et les passifs financiers de l'Université sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des instruments financiers dérivés pour lesquels l'Université n'utilise pas la comptabilité de couverture.

L'Université utilise des instruments financiers dérivés dans le cadre de la gestion du risque de taux d'intérêt. Ceux-ci sont constatés au bilan à leur juste valeur et les variations de la juste valeur sont constatées dans les produits et charges de l'exercice sous la rubrique Variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés.

Les coûts de transaction relatifs aux actifs et passifs financiers évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de l'instrument financier correspondant. L'amortissement des coûts de transaction relatifs à la dette à long terme est constaté à l'état des produits et charges non consolidés à titre de frais d'intérêts sur la dette à long terme.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'Université détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'Université détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, la valeur comptable de l'actif est réduite et cette réduction sera alors comptabilisée à l'état des produits et charges non consolidés à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

#### **Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Lorsque l'Université reçoit des apports sous forme d'immobilisations, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport ou à la valeur symbolique de 1 \$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

# Université du Québec à Montréal

## Notes complémentaires

aux 30 avril 2013 et 2012 et au 1<sup>er</sup> mai 2011

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Amortissement

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

	<u>Périodes</u>
Immobilisations corporelles	
Améliorations de terrains	20 ans
Bâtiments	
Bâtiments ayant une structure en bois	40 ans
Bâtiments excluant ceux ayant une structure en bois	50 ans
Améliorations locatives	Durée du bail
Améliorations majeures aux bâtiments	
Mécanique du bâtiment	25 ans
Réaménagement intérieur	30 ans
Structure et architecture	40 ans
Matériel et équipements	
Équipement de communication et multimédia	5 ans
Équipement informatique	3 ans
Équipement spécialisé à l'enseignement et à la recherche	10 et 20 ans
Réseau de télécommunications	10 ans
Autres équipements	5 et 15 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Manuels pédagogiques	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Immobilisations incorporelles	
Développement informatique et logiciels mis au point par l'Université (b)	5 ans
Logiciels	3 ans
Droit d'utilisation du réseau de télécommunications (a)	17 ans

(a) Le droit d'utilisation du réseau de télécommunications à large bande passante géré par le Réseau d'information scientifique du Québec (RISQ) inc., lequel est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée restante du contrat d'utilisation, jusqu'en 2020.

(b) Le développement informatique en cours n'est pas amorti. L'amortissement de cette immobilisation incorporelle débutera lors de sa mise en service.

Les œuvres d'art ne sont pas amorties puisqu'elles ont des durées de vie si longues que celles-ci sont pratiquement illimitées.

#### Réduction de valeur

Lorsque l'Université constate qu'une immobilisation corporelle ou incorporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou incorporelle sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des produits et charges non consolidés. Une réduction de valeur ne fait pas l'objet de reprises par la suite.

## Université du Québec à Montréal

### Notes complémentaires

aux 30 avril 2013 et 2012 et au 1<sup>er</sup> mai 2011

#### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

##### Avantages sociaux futurs

L'Université offre à ses employés admissibles un programme supplémentaire de retraite (« PSR »), un régime d'assurance collective offert au personnel et aux retraités (le « Régime collectif ») et un régime de prestations de départ pour retraite anticipée (le « Régime de prestations de départ »), tous des régimes à prestations déterminées. L'Université comptabilise ses obligations découlant des régimes d'avantages sociaux à prestations déterminées et, à cette fin, l'Université a adopté les conventions suivantes :

- L'évaluation actuarielle des obligations au titre des prestations constituées est fondée sur la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Cette évaluation comprend la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution future des niveaux de salaire, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des salariés et d'autres facteurs actuariels;
- Le gain actuariel (la perte actuarielle) résulte des modifications apportées aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations au titre des prestations constituées. La portion du gain actuariel net non amorti ou de la perte actuarielle nette non amortie qui excède 10 % du solde de l'obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice est amortie sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs. La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs couverts par le PSR est de 5 ans (5 ans au 30 avril 2012, 5 ans au 1<sup>er</sup> mai 2011). La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs couverts par le régime collectif et le régime de prestations de départ est de 12 ans (11 ans au 30 avril 2012, 11 ans au 1<sup>er</sup> mai 2011).

L'Université participe au Régime de retraite de l'Université du Québec (le « RRUQ »), un régime interentreprises à prestations déterminées garantissant le paiement de prestations de retraite au personnel de l'ensemble du réseau de l'Université du Québec. La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée à ce régime de retraite puisque l'Université ne dispose pas de suffisamment d'informations pour y appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées. En conséquence, les cotisations à ce régime sont comptabilisées en charges au moment où elles sont exigibles.

L'Université offre également un régime facultatif à cotisations déterminées aux chargés de cours, le Régime de retraite des chargés de cours de l'Université du Québec (le « RRCCUQ ») ainsi qu'un régime facultatif à cotisations déterminées offert aux employés membres de l'Alliance internationale des employés de scène, de théâtre, techniciens de l'image, artistes et métiers connexes des États-Unis, ses territoires et du Canada, section locale 56 (IATSE). Les charges relatives à ces régimes sont constatées lorsque les versements sont exigibles.

##### Constatation des produits

L'Université applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs, les apports reçus sous forme d'immobilisations amortissables, les apports affectés à l'acquisition de telles immobilisations de même que les apports affectés au remboursement de dettes ayant été contractées pour l'acquisition de telles immobilisations sont reportés et constatés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

## Université du Québec à Montréal

### Notes complémentaires

aux 30 avril 2013 et 2012 et au 1<sup>er</sup> mai 2011

#### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

Les apports reçus sous forme d'immobilisations qui ne sont pas amorties, les apports affectés à l'acquisition de telles immobilisations de même que les apports affectés au remboursement de dettes ayant été contractées pour l'acquisition de telles immobilisations sont présentés comme des augmentations directes des soldes de fonds appropriés.

Les apports sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'apport, lorsque celle-ci peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

Les produits d'intérêts affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les produits d'intérêts non affectés sont comptabilisés dans le fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont gagnés. Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice et sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les produits d'intérêts sont comptabilisés à l'état des produits et charges non consolidés au poste Produits de placements peu importe le classement de l'actif financier afférent.

Les principales sources de produits de l'Université, autres que les apports, sont les droits de scolarité et les produits tirés des entreprises auxiliaires. Les produits sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- Les services ont été fournis;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits sont constatés au fur et à mesure que les services sont fournis. Les produits reportés représentent les encaissements pour lesquels les produits ne sont pas gagnés.

#### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'Université est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie l'encaisse, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à compter de la date d'acquisition ou qui sont très liquides et peuvent être convertis en tout temps, sans pénalité, en un montant connu d'encaisse.

#### **3 - APPLICATION INITIALE DES NORMES COMPTABLES CANADIENNES POUR LES ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF**

Les présents états financiers sont les premiers états financiers de l'Université établis selon les nouvelles Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (ci-après les « nouvelles normes comptables »). La date de transition aux nouvelles normes comptables est le 1<sup>er</sup> mai 2011.

Les méthodes comptables présentées à la note 2, découlant de l'application des nouvelles normes comptables, ont été utilisées pour la préparation des états financiers pour l'exercice clos le 30 avril 2013, des informations comparatives au 30 avril 2012 et du bilan d'ouverture à la date de transition, soit le 1<sup>er</sup> mai 2011.

# Université du Québec à Montréal

## Notes complémentaires

aux 30 avril 2013 et 2012 et au 1<sup>er</sup> mai 2011

### 3 - APPLICATION INITIALE DES NORMES COMPTABLES CANADIENNES POUR LES ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF (suite)

#### Exemptions relatives à l'application initiale

Le chapitre 1501, « Application initiale des normes pour les organismes sans but lucratif », contient des exemptions à l'application rétrospective complète dont l'Université peut se prévaloir au moment de la transition. L'Université n'a appliqué aucune exemption facultative.

#### Incidence de la transition sur les soldes de fonds au 1<sup>er</sup> mai 2011

L'incidence de la transition aux nouvelles normes comptables sur les soldes de fonds de l'Université à la date de transition, soit le 1<sup>er</sup> mai 2011, est présentée ci-après :

Coûts de transaction afférents à la dette à long terme (a)	\$ <u>4 055 987</u>
--	------------------------

#### Rapprochement de l'excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges au 30 avril 2012

Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges au 30 avril 2012 établi selon le référentiel comptable antérieur (normes comptables prébasculément)	\$ <u>843 626</u>
Effet de la transition aux nouvelles normes comptables résultant de l'élément suivant :	
Frais d'intérêts et autres frais financiers (a)	<u>124 163</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges au 30 avril 2012 selon les nouvelles normes comptables	<u>719 463</u>

#### Élément de transition

L'élément suivant permet d'expliquer l'incidence pour l'Université de la transition aux nouvelles normes comptables sur le solde de fonds au 1<sup>er</sup> mai 2011 et sur l'excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges au 30 avril 2012.

#### (a) Coûts de transaction afférents à la dette à long terme

Au 1<sup>er</sup> mai 2011, l'Université a classé sa dette à long terme dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût après amortissement. Selon les normes comptables prébasculément, les coûts de transaction afférents à la dette à long terme, étaient présentés directement en charges à l'état des produits et charges non consolidés. Selon les nouvelles normes comptables, les coûts de transaction sont déduits de la juste valeur initiale de la dette à long terme, tel que décrit à la note 2 "Principales méthodes comptables".

# Université du Québec à Montréal

## Notes complémentaires

aux 30 avril 2013 et 2012 et au 1<sup>er</sup> mai 2011

### 3 - APPLICATION INITIALE DES NORMES COMPTABLES CANADIENNES POUR LES ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF (suite)

Cette modification a eu comme incidence une diminution de la dette à long terme de 3 931 824 \$ au 30 avril 2012 et de 4 055 987 \$ au 1<sup>er</sup> mai 2011, et une augmentation du solde de fonds des immobilisations d'un montant équivalent. Pour l'exercice clos le 30 avril 2012, cette modification a eu comme incidence d'augmenter l'insuffisance des produits par rapport aux charges du fonds des immobilisations de 124 163 \$, en raison de l'amortissement des coûts de transaction afférents à la dette à long terme présenté sous la rubrique Frais d'intérêts et autres frais financiers à l'état des produits et charges non consolidés.

#### État des flux de trésorerie

Les normes comptables relatives aux flux de trésorerie contenues dans les nouvelles normes comptables sont semblables à celles contenues dans le référentiel comptable antérieur. Les ajustements apportés à l'état des flux de trésorerie de l'Université concernent principalement l'incidence de l'application des nouvelles normes comptables sur la comptabilisation des coûts de transaction afférents à la dette à long terme, qui a entraîné une diminution de l'excédent des produits par rapport aux charges de 124 163 \$ pour l'exercice clos le 30 avril 2012 et une augmentation d'un montant équivalent des éléments hors caisse des activités de fonctionnement correspondant à l'amortissement des coûts de transaction afférents à la dette à long terme. Un autre changement effectué dans les états financiers de l'Université provient du retrait, dans les nouvelles normes comptables, de l'obligation de divulguer le montant des intérêts versés.

Certains chiffres de 2012 et de 2011 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2013.

#### 4 - DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR

	2013	2012	2011
	\$	\$	\$
<b>À court terme</b>			
<i>Fonds de fonctionnement</i>			
Droits de scolarité à recevoir	5 725 752	6 517 173	5 311 120
Sommes à recevoir de l'Université du Québec – Siège social	356 589	117 363	392 183
Sommes à recevoir de la Fondation de l'Université du Québec à Montréal	351 126	637 822	207 333
Subvention à recevoir du MESRST (a)	62 640 753	46 462 545	36 987 487
Subvention à recevoir du MESRST relative au passif environnemental	293 000	377 156	
Subvention à recevoir du Conseil du Trésor relative au passif environnemental	148 950	92 844	
Effets à recevoir			
Autres, 7 %, échéant entre novembre 2013 et juin 2018	127 556	135 691	135 509
Autres	6 309 569	4 379 090	4 256 068
	<u>75 953 295</u>	<u>58 719 684</u>	<u>47 289 700</u>
<i>Fonds avec restrictions</i>			
Sommes à recevoir de la Fondation de l'Université du Québec à Montréal	1 269 720	1 607 361	3 622 385
Autres	1 946 847	4 833 772	5 250 692
	<u>3 216 567</u>	<u>6 441 133</u>	<u>8 873 077</u>

# Université du Québec à Montréal

## Notes complémentaires

aux 30 avril 2013 et 2012 et au 1<sup>er</sup> mai 2011

### 4 - DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR (suite)

	2013	2012	2011
	\$	\$	\$
<i>Fonds des immobilisations</i>			
Subvention à recevoir du MESRST	1 815 460	3 622 459	1 136 679
Sommes à recevoir de l'Université du Québec – Siège social	3 858 426	2 558 038	3 758 479
Financement à recevoir du MFEQ		609 356	
Financement à recevoir du MCE (b)	10 852 320	10 750 289	10 651 304
Financement à recevoir du MFEQ (c)	1 335 222		
Autres	12 913	97 593	59 279
	<u>17 874 341</u>	<u>17 637 735</u>	<u>15 605 741</u>
	<u>97 044 203</u>	<u>82 798 552</u>	<u>71 768 518</u>
<b>À long terme</b>			
<i>Fonds de fonctionnement</i>			
Subvention et autres sommes à recevoir du MESRST		1 196 843	2 070 269
Subvention à recevoir du MESRST découlant d'un décret lié à l'application initiale des PCGR	7 765 581	7 765 581	7 765 581
Effets à recevoir			
Université du Québec (d)	1 546 272	1 335 770	1 449 086
Autres, 7 %, échéant entre novembre 2013 et juin 2018	196 745	315 989	556 357
	<u>9 508 598</u>	<u>10 614 183</u>	<u>11 841 293</u>
<i>Fonds des immobilisations</i>			
Financement à recevoir du MCE (b)	8 932 045	19 784 365	30 534 654
Financement à recevoir du MFEQ (c)	1 801 380		
	<u>10 733 425</u>	<u>19 784 365</u>	<u>30 534 654</u>
	<u>20 242 023</u>	<u>30 398 548</u>	<u>42 375 947</u>

- (a) Au fonds de fonctionnement, le solde des subventions à recevoir du MESRST au 30 avril 2013 comprend notamment :
- i) Une subvention conditionnelle au respect de l'atteinte de l'équilibre financier ou à l'adoption de mesures nécessaires au rétablissement de l'équilibre financier approuvées par le MESRST de 25 410 300 \$ (25 553 400 \$ au 30 avril 2012; 25 039 100 \$ au 1<sup>er</sup> mai 2011);
  - ii) Une subvention spéciale liée au financement des coûts de rémunération de 17 625 228 \$ (10 525 213 \$ au 30 avril 2012; 2 841 337 \$ au 1<sup>er</sup> mai 2011);
  - iii) La quote-part du manque à gagner à la suite de compressions budgétaires dans le réseau universitaire imposées par le MESRST est 1 196 843 \$ en 2013 (1 734 943 \$ au 30 avril 2012; 2 704 943 \$ au 1<sup>er</sup> mai 2011). Le MESRST a indiqué son intention de rembourser cette quote-part sur une période maximale de 10 ans à compter de l'exercice se terminant le 31 mai 2009.
- (b) En vertu d'un décret gouvernemental du 28 avril 1999, l'Université a acquis les actions de la Société de gestion Marie-Victorin en contrepartie du transfert des équipements du Jardin botanique, du Biodôme et du Planétarium à la Ville de Montréal.

La participation de 27 % dans la Société de gestion Marie-Victorin, au montant de 160 800 000 \$, a été complètement dévaluée puisque cette société ne détenait plus d'actifs.

# Université du Québec à Montréal

## Notes complémentaires

aux 30 avril 2013 et 2012 et au 1<sup>er</sup> mai 2011

### 4 - DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR (suite)

En vertu de décrets gouvernementaux de 1999 et 2000, le gouvernement du Québec a accordé des subventions correspondant au capital et aux intérêts nécessaires pour pourvoir aux emprunts correspondants de 160 800 000 \$.

Au 30 avril 2013, le financement à recevoir à court terme du Ministère du Conseil exécutif (MCE) est de 10 852 320 \$ (10 750 289 \$ au 30 avril 2012; 10 651 304 \$ au 1<sup>er</sup> mai 2011) et le financement à recevoir à long terme est de 8 932 045 \$ (19 784 365 \$ au 30 avril 2012; 30 534 654 \$ au 1<sup>er</sup> mai 2011). L'ensemble du financement à recevoir correspond aux dettes décrites à la note 12 (a).

- (c) Dans le cadre du Programme d'infrastructure du savoir, des subventions correspondant au capital et aux intérêts nécessaires pour pourvoir aux emprunts correspondants de 3 943 294 \$ ont été octroyées à l'UQAM. Le solde du financement à recevoir du Ministère des Finances et de l'Économie (MFEQ) au 30 avril 2013 est de 3 136 602 \$.
- (d) Les effets à recevoir de l'Université du Québec sont composés de :
- i) La quote-part dans l'actif du régime supplémentaire de retraite pour les cadres supérieurs de l'Université du Québec (PSR), sans intérêt ni modalités d'encaissement, de 1 386 440 \$ (1 015 972 \$ au 30 avril 2012; 967 841 \$ au 1<sup>er</sup> mai 2011);
  - ii) La quote-part des ristournes en assurance vie et collective de l'Université du Québec, sans intérêt ni modalités d'encaissement, de 159 832 \$ (319 798 \$ au 30 avril 2012; 481 245 \$ au 1<sup>er</sup> mai 2011).

### 5 - PLACEMENTS

	<u>2013</u>	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$	\$
Obligations résiduelles de la province du Québec, 5,641 %, échéant en décembre 2036	<u>28 486 263</u>	<u>26 944 892</u>	<u>25 486 921</u>

La valeur nominale des obligations résiduelles est de 105 782 000 \$. La direction devra réinvestir cette somme jusqu'en 2044 dans le but d'encaisser un montant total de 150 000 000 \$ et de l'utiliser pour rembourser les débtentures non garanties totalisant 150 000 000 \$ (voir la note 12 (d)) échéant à cette date.

# Université du Québec à Montréal

## Notes complémentaires

aux 30 avril 2013 et 2012 et au 1<sup>er</sup> mai 2011

### 6 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2013		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Terrains	31 432 617		31 432 617
Améliorations de terrains	1 140 847	1 010 903	129 944
Bâtiments	591 194 600	201 183 650	390 010 950
Améliorations majeures aux bâtiments	120 524 653	37 542 383	82 982 270
Améliorations locatives	671 230	64 765	606 465
Construction en cours	1 528 279		1 528 279
Matériel et équipement			
Équipement de communication et multimédia	13 612 596	7 653 968	5 958 628
Équipement informatique	21 648 932	13 560 105	8 088 827
Équipement spécialisé à l'enseignement et à la recherche	38 751 340	17 690 775	21 060 565
Réseau de télécommunications	14 881 934	8 950 825	5 931 109
Autres équipements	18 108 161	9 691 034	8 417 127
Documents de bibliothèque	28 870 124	19 894 889	8 975 235
Manuels pédagogiques	131 200	128 761	2 439
Matériel roulant	661 463	461 280	200 183
Œuvres d'art	5 340 079		5 340 079
	<b>888 498 055</b>	<b>317 833 338</b>	<b>570 664 717</b>
			2012
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Terrains	31 432 617		31 432 617
Améliorations de terrains	1 140 847	953 861	186 986
Bâtiments	591 194 600	189 354 407	401 840 193
Améliorations majeures aux bâtiments	109 727 825	34 047 867	75 679 958
Construction en cours	15 009		15 009
Matériel et équipement			
Équipement de communication et multimédia	14 168 402	7 501 918	6 666 484
Équipement informatique	22 227 189	14 211 517	8 015 672
Équipement spécialisé à l'enseignement et à la recherche	35 512 726	16 224 321	19 288 405
Réseau de télécommunications	11 842 185	7 614 619	4 227 566
Autres équipements	18 583 323	10 216 040	8 367 283
Documents de bibliothèque	31 261 463	20 626 884	10 634 579
Manuels pédagogiques	244 650	236 192	8 458
Matériel roulant	668 616	378 966	289 650
Œuvres d'art	5 166 947		5 166 947
	<b>873 186 399</b>	<b>301 366 592</b>	<b>571 819 807</b>

# Université du Québec à Montréal

## Notes complémentaires

aux 30 avril 2013 et 2012 et au 1<sup>er</sup> mai 2011

### 6 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

	2011		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Terrains	31 432 617		31 432 617
Améliorations de terrains	1 140 847	896 819	244 028
Bâtiments	591 194 600	177 525 163	413 669 437
Améliorations majeures aux bâtiments	97 718 543	30 446 576	67 271 967
Construction en cours	824 736		824 736
Matériel et équipement			
Équipement de communication et multimédia	9 581 684	5 487 080	4 094 604
Équipement informatique	17 562 367	8 439 120	9 123 247
Équipement spécialisé à l'enseignement et à la recherche	29 397 840	13 235 179	16 162 661
Réseau de télécommunications	11 006 850	6 472 168	4 534 682
Autres équipements	17 774 903	8 927 039	8 847 864
Documents de bibliothèque	29 727 152	17 877 651	11 849 501
Manuels pédagogiques	244 650	208 061	36 589
Matériel roulant	585 342	260 605	324 737
Œuvres d'art	4 910 462		4 910 462
	<b>843 102 593</b>	<b>269 775 461</b>	<b>573 327 132</b>

### 7 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	2013		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Développement informatique et logiciels mis au point par l'Université	21 350 102	11 081 088	10 269 014
Développement informatique en cours	393 502		393 502
Logiciels	4 969 324	2 974 644	1 994 680
Droit d'utilisation du réseau de télécommunications	894 737	521 930	372 807
	<b>27 607 665</b>	<b>14 577 662</b>	<b>13 030 003</b>

	2012		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Développement informatique et logiciels mis au point par l'Université	22 902 147	10 254 874	12 647 273
Développement informatique en cours	2 780 445		2 780 445
Logiciels	3 771 651	2 015 172	1 756 479
Droit d'utilisation du réseau de télécommunications	894 737	469 299	425 438
	<b>30 348 980</b>	<b>12 739 345</b>	<b>17 609 635</b>

# Université du Québec à Montréal

## Notes complémentaires

aux 30 avril 2013 et 2012 et au 1<sup>er</sup> mai 2011

### 7 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (suite)

			2011
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Développement informatique et logiciels mis au point par l'Université	18 618 281	6 637 736	11 980 545
Développement informatique en cours	2 550 958		2 550 958
Logiciels	2 868 498	951 610	1 916 888
Droit d'utilisation du réseau de télécommunications	894 737	416 667	478 070
	<u>24 932 474</u>	<u>8 006 013</u>	<u>16 926 461</u>

### 8 - EMPRUNTS BANCAIRES ET AUTRES EMPRUNTS À COURT TERME

#### Facilités de crédit bancaire

Au 30 avril 2013, les prêts à terme émis les 24 et 29 avril 2013 et venant à échéance les 8 et 30 mai 2013 à l'intérieur de facilités de crédit, au taux de 1,31% et 1,34 % (1,35 % au 30 avril 2012) s'élèvent à 39 000 000 \$ (12 000 000 \$ au 30 avril 2012; nul au 1<sup>er</sup> mai 2011). Les taux d'intérêt correspondent au taux préférentiel dont la moyenne pour l'exercice financier a été de 3,00 % (3,00 % au 30 avril 2012; 2,89 % au 1<sup>er</sup> mai 2011). Cependant, l'Université diminue son coût d'emprunt en empruntant à taux fixe pour des périodes inférieures à 360 jours et, ainsi, le taux réel moyen sur les sommes ainsi fixées a été de 1,33 % (1,30 % au 30 avril 2012; 1,18 % au 1<sup>er</sup> mai 2011). Au 30 avril 2013, le taux préférentiel est de 3,00 % (3,00 % aux 30 avril 2012 et 1<sup>er</sup> mai 2011).

Le MESRST a autorisé l'Université, aux fins de financement de ses opérations de fonctionnement et d'immobilisations, à conclure des emprunts temporaires d'une somme maximale de 110 000 000 \$ jusqu'au 31 mai 2013 (85 000 000 \$ au 30 avril 2012; 95 000 000 \$ au 1<sup>er</sup> mai 2011).

L'Université dispose de deux facilités de crédit bancaire auprès d'institutions financières. En tout temps, les facilités bancaires utilisées ne peuvent excéder le montant total autorisé par le MESRST.

Dans le cadre du programme de soutien à la recherche, volet 4 : infrastructure du savoir, l'Université dispose d'une marge de crédit auprès de Financement-Québec d'un montant maximal autorisé au 30 avril 2012 de 1 740 675 \$ (4 010 020 \$ au 1<sup>er</sup> mai 2011). Cette marge de crédit porte intérêt au taux moyen des acceptations bancaires à un mois CDOR majoré de 0,3 %. Au 30 avril 2012, le taux de la marge de crédit s'élevait à 1,5 % (1,5% au 1<sup>er</sup> mai 2011). Cette marge de crédit, qui venait à échéance au plus tard le 31 décembre 2012, a été entièrement remboursée le 13 septembre 2012, lors de l'émission de l'emprunt à long terme.

# Université du Québec à Montréal

## Notes complémentaires

aux 30 avril 2013 et 2012 et au 1<sup>er</sup> mai 2011

### 9 - CRÉDITEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2013	2012	2011
	\$	\$	\$
<i>Fonds de fonctionnement</i>			
Comptes fournisseurs et charges à payer	18 647 864	19 904 550	19 519 450
Salaires et charges sociales à payer	15 597 309	14 458 846	24 177 142
Vacances et congés de maladie à payer	10 696 888	10 506 208	9 887 742
Sommes à payer au MESRST (a)	4 276 900	201 400	8 970 300
Autres	2 281 447	2 664 335	2 858 905
	<u>51 500 408</u>	<u>47 735 339</u>	<u>65 413 539</u>
<i>Fonds avec restrictions</i>			
Comptes fournisseurs et charges à payer	2 632 696	2 457 911	3 747 751
Salaires et charges sociales à payer	1 134 027	1 509 276	885 144
	<u>3 766 723</u>	<u>3 967 187</u>	<u>4 632 895</u>
<i>Fonds des immobilisations</i>			
Comptes fournisseurs et charges à payer	3 876 369	3 134 801	3 063 437
Intérêts courus sur la dette à long terme	2 448 014	2 474 058	2 458 478
Retenues sur contrats	802 464	1 050 138	1 082 567
	<u>7 126 847</u>	<u>6 658 997</u>	<u>6 604 482</u>
	<u>62 393 978</u>	<u>58 361 523</u>	<u>76 650 916</u>

Les sommes à remettre à l'État totalisent 7 945 450 \$ (7 563 470 \$ au 30 avril 2012; 7 864 880 \$ au 1<sup>er</sup> mai 2011).

- (a) Les sommes à payer au MESRST correspondent aux montants liés aux ajustements de clientèle. Aux 30 avril 2013, 30 avril 2012 et 1<sup>er</sup> mai 2011, la somme réelle attribuable aux subventions pour les variations de clientèle est inférieure au montant versé par le MESRST à cette fin et, par conséquent, ces sommes excédentaires doivent être remboursées. Dans le cas contraire, un montant serait présenté dans les Débiteurs et autres sommes à recevoir.

### 10 - PRODUITS REPORTÉS

	2013	2012	2011
	\$	\$	\$
Droits de scolarité et autres frais étudiants	980 471	4 161 812	981 439
	<u>980 471</u>	<u>4 161 812</u>	<u>981 439</u>

# Université du Québec à Montréal

## Notes complémentaires

aux 30 avril 2013 et 2012 et au 1<sup>er</sup> mai 2011

### 11 - APPORTS REPORTÉS DU FONDS AVEC RESTRICTIONS

Les apports reportés du fonds avec restrictions représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinés à la recherche. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	<u>2013</u>	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$	\$
Solde au début	37 792 744	39 090 892	44 192 176
Sommes encaissées au cours de l'exercice	60 481 988	57 464 164	50 335 001
Montants constatés à titre de produits	<u>(58 240 680)</u>	<u>(58 762 312)</u>	<u>(55 436 285)</u>
Solde à la fin	<u>40 034 052</u>	<u>37 792 744</u>	<u>39 090 892</u>

Les apports reportés du fonds avec restrictions proviennent des sources suivantes :

	<u>2013</u>	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$	\$
MESRST et organismes affiliés	11 866 361	11 423 603	13 833 212
Gouvernement du Canada	17 648 295	16 220 718	16 701 257
Autres	<u>10 519 396</u>	<u>10 148 423</u>	<u>8 556 423</u>
	<u>40 034 052</u>	<u>37 792 744</u>	<u>39 090 892</u>

### 12 - DETTE À LONG TERME

	<u>Court terme</u>	<u>2013</u>	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$	\$	\$
Emprunt bancaire, coût des fonds majoré de 0,30 % (5 %; 5% aux 30 avril 2012 et 1 <sup>er</sup> mai 2011), remboursable par versements semestriels de 1 786 666 \$, échéant en avril 2014 (a)	3 573 332	3 573 332	7 146 665	10 719 998
Emprunt bancaire, taux CDOR (1,22 %; 1,23 % au 30 avril 2012; 1,20 % au 1 <sup>er</sup> mai 2011), remboursable par versements mensuels de 319 408 \$, capital et intérêts, échéant en décembre 2014 (a) (b)	3 705 656	6 235 477	9 839 100	13 343 738
Emprunt bancaire, taux CDOR (1,22 %; 1,23 % au 30 avril 2012; 1,20 % au 1 <sup>er</sup> mai 2011), remboursable par versements mensuels de 148 889 \$, échéant en novembre 2015 (a) (b)	1 786 666	4 615 555	6 402 222	8 188 889

## Université du Québec à Montréal

### Notes complémentaires

aux 30 avril 2013 et 2012 et au 1<sup>er</sup> mai 2011

#### 12 - DETTE À LONG TERME (suite)

	<u>Court terme</u>	<u>2013</u>	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$	\$	\$
Emprunt bancaire, taux CDOR (1,22 %; 1,23 % au 30 avril 2012; 1,20 % au 1 <sup>er</sup> mai 2011), remboursable par versements mensuels de 165 389 \$, capital et intérêts, échéant en juin 2014 (b)	1 320 829	<b>14 771 509</b>	16 034 119	17 233 080
Emprunt bancaire, 4,58 %, remboursable par versements semestriels de 893 333 \$, échéant en novembre 2015 (a)	1 786 666	<b>5 360 001</b>	7 146 667	8 933 333
Emprunt bancaire, 4,86 %, remboursable par versements mensuels de 23 250 \$, échéant en février 2026	279 000	<b>3 580 500</b>	3 859 500	4 138 500
Emprunt auprès de Financement-Québec, 2,099 %, remboursable par versements semi-annuels de 288 733 \$, échéant en mai 2016 (c)	539 585	<b>1 938 884</b>	2 198 288	
Emprunt auprès de Financement-Québec, 1,427 %, remboursable par versements semi-annuels de 404 950 \$, échéant en août 2014 (c)	795 639	<b>1 197 718</b>		
Débtentures non garanties de premier rang, série « A », valeur nominale de 150 000 000 \$, 5,86 %, échéant en 2044, intérêts payables semestriellement (d)		<b>146 192 339</b>	146 068 176	145 944 013
		<b>187 465 315</b>	198 694 737	208 501 551
Versements exigibles à court terme	<b>13 787 373</b>	<b>13 787 373</b>	12 551 303	12 129 266
		<b>173 677 942</b>	186 143 434	196 372 285

- (a) Ces dettes sont relatives au financement à recevoir du MCE présenté à la note 4 (b).
- (b) L'Université utilise des accords de taux d'intérêt pour fixer le taux d'intérêt de ces emprunts portant intérêt à taux variable. Les accords de taux d'intérêt en vigueur sont détaillés à la note 14.
- (c) Le gouvernement prend à sa charge le capital et les intérêts de ces emprunts. Les montants payables par le gouvernement sont grevés d'une hypothèque mobilière en faveur de Financement-Québec.
- Ces dettes sont relatives au financement à recevoir du MFEQ présenté à la note 4 (c).
- (d) Le remboursement de ces débtentures sera effectué à même le placement du fonds des immobilisations (voir note 5). Dans l'éventualité où le placement devait générer moins que la somme nécessaire au remboursement de la dette, le ministre responsable est autorisé à octroyer une subvention pour compenser le manque à gagner.

Le ministre est également autorisé à récupérer de l'Université, en 2044, le surplus dont elle bénéficierait si le placement devait générer plus que les 150 000 000 \$ attendus. En vertu de décrets de 2009 et 2012, le gouvernement prend à sa charge une portion des intérêts annuels, soit 6 626 429 \$ annuellement.

# Université du Québec à Montréal

## Notes complémentaires

aux 30 avril 2013 et 2012 et au 1<sup>er</sup> mai 2011

### 12 - DETTE À LONG TERME (suite)

Les versements sur la dette à long terme au cours des cinq prochains exercices s'établissent comme suit :

	\$
2014	13 787 373
2015	20 785 885
2016	3 670 485
2017	564 734
2018	279 000

La portion subventionnée par le gouvernement du Québec incluse dans les versements pour les cinq prochains exercices s'établit comme suit :

	\$
2014	12 187 544
2015	7 056 205
2016	3 391 484
2017	285 734
2018	-

### 13 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations comprennent le solde non amorti d'apports reçus sous forme d'immobilisations ou d'apports grevés d'affectations d'origine externe destinés à l'acquisition d'immobilisations. Ces apports reportés ont varié comme suit au cours des exercices clos les 30 avril 2013 et 2012 et le 1<sup>er</sup> mai 2011:

	2013 \$	2012 \$	2011 \$
Solde au début	347 486 003	345 336 397	345 107 860
Sommes encaissées au cours de l'exercice	21 362 564	19 196 280	16 058 077
Montants constatés à titre de produits	(18 117 107)	(17 046 674)	(15 829 540)
Solde à la fin	<u>350 731 460</u>	<u>347 486 003</u>	<u>345 336 397</u>

Les apports reportés afférents aux immobilisations proviennent des sources suivantes :

	2013 \$	2012 \$	2011 \$
MESRST et organismes affiliés	329 618 333	326 795 151	327 402 268
Gouvernement du Canada	16 041 226	16 116 538	12 952 602
Autres	5 071 901	4 574 314	4 981 527
Solde à la fin	<u>350 731 460</u>	<u>347 486 003</u>	<u>345 336 397</u>

# Université du Québec à Montréal

## Notes complémentaires

aux 30 avril 2013 et 2012 et au 1<sup>er</sup> mai 2011

### 14 - INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Afin de se prémunir contre les fluctuations des taux d'intérêt, l'Université a conclu des contrats de swap de taux d'intérêt dont les conditions s'établissent comme suit :

	<u>2013</u>	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Montant notionnel	<b>25 622 541 \$</b>	32 275 441 \$	38 765 707 \$
Échéance	de juin 2014 à novembre 2015	de juin 2014 à novembre 2015	de juin 2014 à novembre 2015
Taux d'intérêt fixe payable par l'Université	<b>de 2,14 % à 3,28 %</b>	de 2,14 % à 3,28 %	de 2,14 % à 3,28 %
Taux d'intérêt variable payable par la contrepartie	taux CDOR 1 mois (1,22 %)	taux CDOR 1 mois (1,23 %)	taux CDOR 1 mois (1,20 %)
Juste valeur (a)	<b>(451 184 \$)</b>	(722 806 \$)	(650 770 \$)

(a) La juste valeur a été déterminée en fonction des informations fournies par l'institution financière.

### 15 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

#### Régime interentreprise à prestations déterminées

L'Université participe à un régime de retraite à prestations déterminées commun à l'ensemble des établissements de l'Université du Québec, le RRUQ. Le nombre de participants pour l'ensemble des établissements est de 8 850 (8 557 au 30 avril 2012; 8 444 au 1<sup>er</sup> mai 2011), dont 3 276 (3 145 au 30 avril 2012; 3 077 au 1<sup>er</sup> mai 2011) pour l'Université. La contribution versée par l'Université au RRUQ au cours de l'exercice s'élève à 19 375 640 \$ (18 657 502 \$ en 2012).

#### Régime à cotisations déterminées

Les chargés de cours participent à un régime de retraite facultatif à cotisations déterminées commun à l'ensemble des établissements de l'Université du Québec, le RRCCUQ. La contribution à ce régime versée par l'Université au cours de l'exercice est de 2 064 889 \$ (1 874 446 \$ en 2012).

De plus, les employés membres de l'Alliance internationale des employés de scène, de théâtre, techniciens de l'image, artistes et métiers connexes des États-Unis, ses territoires et du Canada, section locale 56 (IATSE) participent à un régime facultatif à cotisations déterminées. La contribution à ce régime versée par l'Université au cours de l'exercice est de 8 903 \$ (3 911 \$ en 2012).

#### Régime à prestations déterminées

##### Évaluations actuarielles

L'Université évalue ses obligations au titre de prestations constituées sur base de comptabilisation au 31 mars de chaque année.

L'évaluation actuarielle la plus récente du PSR a été effectuée en date du 31 décembre 2010 et la prochaine évaluation doit être effectuée en date du 31 décembre 2013.

L'évaluation actuarielle la plus récente des autres régimes a été effectuée en date du 31 mars 2012 et la prochaine évaluation doit être effectuée en date du 31 mars 2015.

# Université du Québec à Montréal

## Notes complémentaires

aux 30 avril 2013 et 2012 et au 1<sup>er</sup> mai 2011

### 15 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Rapprochement de la situation de capitalisation des régimes d'avantages sociaux et des montants inscrits dans les états financiers

	2013	2012	2011
	\$	\$	\$
<b>PSR</b>			
Obligations au titre des prestations constituées et situation de capitalisation (déficit)	(3 196 000)	(2 864 000)	(2 365 000)
Solde des montants non amortis	415 000	216 000	(163 000)
	<u>(2 781 000)</u>	<u>(2 648 000)</u>	<u>(2 528 000)</u>
<b>Régime collectif</b>			
Obligations au titre des prestations constituées et situation de capitalisation (déficit)	(19 654 200)	(18 193 800)	(17 054 600)
Solde des montants non amortis	414 800	(125 600)	(205 900)
	<u>(19 239 400)</u>	<u>(18 319 400)</u>	<u>(17 260 500)</u>
<b>Régime de prestations de départ</b>			
Obligations au titre des prestations constituées et situation de capitalisation (déficit)	(74 053 800)	(71 790 400)	(50 933 300)
Solde des montants non amortis	21 355 700	19 086 600	(1 196 800)
	<u>(52 698 100)</u>	<u>(52 703 800)</u>	<u>(52 130 100)</u>
<b>Total</b>	<u>(74 718 500)</u>	<u>(73 671 200)</u>	<u>(71 918 600)</u>

Coûts des avantages sociaux futurs constatés

	2013			
	PSR	Régime collectif	Régime de prestations de départ	Total
	\$	\$	\$	\$
Coût de l'employeur pour les services courants	64 000	759 700	3 907 600	4 731 300
Intérêt sur l'obligation au titre des prestations constituées	131 000	609 300	2 350 400	3 090 700
Pertes actuarielles (gains actuariels)	199 000	540 400	3 259 000	3 998 400
Écart entre l'amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels) et les pertes actuarielles (gains actuariels)	(199 000)	(540 400)	(2 269 100)	(3 008 500)
	<u>195 000</u>	<u>1 369 000</u>	<u>7 247 900</u>	<u>8 811 900</u>

# Université du Québec à Montréal

## Notes complémentaires

aux 30 avril 2013 et 2012 et au 1<sup>er</sup> mai 2011

### 15 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

	2012			
	PSR	Régime collectif	Régime de prestations de départ	Total
	\$	\$	\$	\$
Coût de l'employeur pour les services courants	54 000	672 000	3 193 300	3 919 300
Intérêt sur l'obligation au titre des prestations constituées	126 000	746 400	2 218 600	3 091 000
Pertes actuarielles (gains actuariels)	379 000	80 300	20 283 400	20 742 700
Écart entre l'amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels) et les pertes actuarielles (gains actuariels)	(379 000)	(80 300)	(20 283 400)	(20 742 700)
	<u>180 000</u>	<u>1 418 400</u>	<u>5 411 900</u>	<u>7 010 300</u>

#### Principales hypothèses

Les principales hypothèses utilisées sont les suivantes (moyenne pondérée) :

	2013	2012	2011
	%	%	%
Obligations au titre des prestations constituées			
Taux d'actualisation			
PSR	4.00	4.50	5.25
Régime collectif	3.00	3.25	4.25
Régime de prestations de départ	3.00	3.25	4.25
Taux de croissance de la rémunération	2.50	2.50	2.50
Coût des prestations			
Taux d'actualisation			
PSR	4.50	5.25	5.50
Régime collectif	3.25	4.25	4.50
Régime de prestations de départ	3.25	4.25	4.50
Taux de croissance de la rémunération	2.50	2.50	2.50

Les taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé sont fondés sur les éléments suivants :

	2013	2012	2011
Taux tendanciel initial du coût des soins de santé	7.80 %	8.10 %	8.00 %
Niveau vers lequel baisse le taux tendanciel	5.30 %	5.30 %	5.00 %
Année où le taux devrait se stabiliser	2022	2022	2016

# Université du Québec à Montréal

## Notes complémentaires

aux 30 avril 2013 et 2012 et au 1<sup>er</sup> mai 2011

### 15- AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

#### Prestations versées

Les prestations versées par l'Université à ces régimes au cours de l'exercice totalisent 7 764 600 \$ (5 257 700 \$ en 2012).

### 16 - AFFECTATIONS GREVANT LES SOLDES DE FONDS

Les soldes de fonds grevés d'affectations d'origine interne sont destinés aux fins suivantes :

	<u>2013</u>	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$	\$
Acquisition d'immobilisations	54 209 241	53 488 875	41 704 183
Colloques, aide aux chercheurs, frais indirects de recherche	28 960 727	26 890 859	24 874 916
	<u>83 169 968</u>	<u>80 379 734</u>	<u>66 579 099</u>

Au cours de l'exercice, aucun montant n'a été affecté (82 711 \$ au 30 avril 2012) au fonds avec restrictions à même les ressources non grevées d'affectations.

De plus, des ressources non grevées d'affectations de 24 292 157 \$ (34 613 067 \$ au 30 avril 2012) et de 1 053 474 \$ ((139 090) \$ au 30 avril 2012) ont été transférées respectivement du fonds de fonctionnement et du fonds avec restrictions au fonds des immobilisations afin de financer les sorties nettes de fonds relatives aux immobilisations, aux remboursements d'emprunts à long terme et aux versements des intérêts sur la dette à long terme.

### 17 - PRODUITS DE PLACEMENTS

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	\$	\$
Placements évalués au coût après amortissement		
Produits d'intérêts		
Non affectés	1 784 094	1 539 907
	<u>1 784 094</u>	<u>1 539 907</u>

### 18 - FRAIS D'INTÉRÊTS ET AUTRES FRAIS FINANCIERS

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme et autres frais financiers (a)	10 899 122	11 364 443
Intérêts sur les emprunts bancaires	452 839	133 222
	<u>11 351 961</u>	<u>11 497 665</u>

(a) Les frais d'intérêts sur la dette à long terme incluent 124 163 \$ (124 163 \$ au 30 avril 2012) résultant de l'amortissement des frais d'émission des obligations.

# Université du Québec à Montréal

## Notes complémentaires

aux 30 avril 2013 et 2012 et au 1<sup>er</sup> mai 2011

### 19 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations des éléments hors caisse du fonds de roulement se détaillent comme suit :

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	\$	\$
Débiteurs et autres sommes à recevoir	(12 808 398)	(10 931 049)
Stocks	4 070	(912)
Frais payés d'avance	(487 365)	(362 836)
Frais différés	(500 362)	(797 698)
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement	4 032 455	(18 289 393)
Produits reportés	(3 181 341)	3 180 373
Apports reportés du fonds avec restrictions	2 241 308	(1 298 148)
	<u>(10 699 633)</u>	<u>(28 499 663)</u>

### 20 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'Université détient un intérêt économique dans la Fondation de l'Université du Québec à Montréal, puisque la Fondation recueille auprès du public des dons destinés à être remis à l'Université.

Au cours des exercices clos les 30 avril 2013 et 2012, l'Université a conclu les opérations suivantes avec la Fondation de l'Université du Québec à Montréal :

	<u>2013</u>		<u>2012</u>	
	<u>Produits</u>	<u>Charges</u>	<u>Produits</u>	<u>Charges</u>
	\$	\$	\$	\$
Fonds de fonctionnement				
Charges (dons en nature sous forme de services)		356 962		281 000
Charges (dons)		1 250 000		1 250 000
Fonds avec restrictions				
Produits	4 824 882		5 575 027	
Fonds des immobilisations				
Produits (dons en nature)	131 844		26 249	

Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange.

En plus des opérations entre apparentés divulguées ci-dessus, l'Université est apparentée à tous les autres établissements du réseau de l'Université du Québec ainsi qu'avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. L'Université n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

# Université du Québec à Montréal

## Notes complémentaires

aux 30 avril 2013 et 2012 et au 1<sup>er</sup> mai 2011

### 21 - ENGAGEMENTS

Les engagements non inscrits aux livres pour des commandes non complétées d'achats de biens et de services se répartissent comme suit :

	<u>2013</u>	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$	\$
Fonds de fonctionnement	65 097 400	51 302 650	61 492 000
Fonds avec restrictions	789 700	667 825	736 500
Fonds des immobilisations	<u>21 238 000</u>	<u>17 604 525</u>	<u>9 376 500</u>
	<u>87 125 100</u>	<u>69 575 000</u>	<u>71 605 000</u>

L'Université s'est engagée, en vertu de contrats de location à long terme à verser une somme de 10 604 176 \$ (2 606 000 \$ au 30 avril 2012; 3 152 000 \$ au 1<sup>er</sup> mai 2011), lesquels contiennent des clauses d'ajustement pour les taxes et les services liés à la location des bâtiments. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'établissent comme suit :

	<u>\$</u>
2014	2 045 834
2015	1 478 310
2016	1 385 030
2017	1 204 062
2018	734 811

De plus, l'Université s'est engagée auprès du personnel enseignant au titre des crédits d'enseignement en réserve, conformément à la convention collective intervenue entre l'Université et le Syndicat des professeurs de l'Université du Québec à Montréal, pour un total de 3 542 crédits représentant 11 215 890 \$ (3 687 crédits représentant 11 676 925 \$ au 30 avril 2012; 3 595 crédits représentant 11 383 565 \$ au 1<sup>er</sup> mai 2011). Ces engagements sont non monnayables et doivent être compensés selon les modalités décrites à la convention collective.

### 22 - ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES

- (a) Des poursuites en dommages et intérêts pour un montant total de 1 513 800 \$ ont été enregistrées contre l'Université. L'issue de ces litiges ne peut être déterminée, de sorte qu'aucune provision n'est comptabilisée relativement à ces éventualités. Selon la direction de l'Université, aucun règlement pouvant découler de celles-ci n'aurait un impact significatif sur les états financiers de l'Université.

L'Université, conjointement avec certains autres établissements des réseaux universitaire et collégial québécois, fait l'objet d'une requête en recours collectif intentée par des étudiants à la suite du boycott étudiant de l'hiver 2012. L'issue de ce litige ne peut être déterminée et le montant de la perte éventuelle pouvant résulter de ce litige ne peut être estimé et, par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée aux états financiers.

## Université du Québec à Montréal

### Notes complémentaires

aux 30 avril 2013 et 2012 et au 1<sup>er</sup> mai 2011

---

#### 22 - ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES (suite)

- (b) À la suite de l'entrée en vigueur de la *Loi sur l'équité salariale*, le processus d'évaluation des postes a été établi et présenté aux différents syndicats représentant les employés de l'Université, à la satisfaction des parties. Suite à ce processus, l'Université a commencé à verser des sommes en vertu de cette Loi. La direction de l'Université n'est pas en mesure de faire une estimation raisonnable du montant qui pourrait éventuellement être payable, mais elle a comptabilisé une provision qu'elle juge raisonnable du montant minimum qui pourrait éventuellement être payable. La direction procédera à une mise à jour de cette estimation périodiquement.
- (c) En vertu d'une résolution du conseil d'administration, l'Université s'est portée garante, au bénéfice de la Fondation de l'Université du Québec à Montréal, du solde du fonds général de la Fondation si celui-ci devient négatif, et ce, jusqu'à concurrence de ce solde, mais pour un montant n'excédant pas 1 000 000 \$. Cette garantie n'est assortie d'aucune date d'échéance prédéterminée.

#### 23 - PASSIF ENVIRONNEMENTAL

Un recensement effectué démontre que l'Université a sous sa responsabilité des terrains contaminés. En vertu de la réglementation en matière d'environnement, l'Université pourrait être tenue de réaliser des travaux de décontamination. Pour l'exercice clos le 30 avril 2013, les coûts de décontamination encourus sont nuls (293 000 \$ au 30 avril 2012; 43 407 \$ au 1<sup>er</sup> mai 2011) et les coûts supplémentaires à venir sont estimés à 148 950 \$ (177 000 \$ au 30 avril 2012; 508 000 \$ au 1<sup>er</sup> mai 2011). Un passif relatif à ces travaux supplémentaires est comptabilisé au fonds de fonctionnement au bilan de l'Université. Un débiteur de 441 950 \$ (470 000 \$ au 30 avril 2012; 508 000 \$ au 1<sup>er</sup> mai 2011) est comptabilisé au bilan puisque le gouvernement du Québec a signifié qu'il assumerait les coûts et passifs estimés relativement à ces terrains.

En date du 30 avril 2013, la direction est d'avis qu'une provision adéquate a été constituée relativement aux coûts supplémentaires à venir.

#### 24 - INSTRUMENTS FINANCIERS

##### Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

L'Université est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses activités de fonctionnement et d'investissement. La gestion des risques financiers est coordonnée par la direction de l'Université, en étroite collaboration avec le conseil d'administration, et se concentre à garantir activement les flux de trésorerie à court et à moyen terme de l'Université en minimisant son exposition au marché des capitaux. Les placements financiers à long terme sont gérés dans le but de générer des revenus durables.

L'Université ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des instruments financiers dérivés, à des fins spéculatives.

# Université du Québec à Montréal

## Notes complémentaires

aux 30 avril 2013 et 2012 et au 1<sup>er</sup> mai 2011

---

### 24 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

#### Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'Université est exposée sont détaillés ci-après.

##### *Risque de marché*

##### – Risque de taux d'intérêt

Le placement et les dettes à long terme portant intérêt à taux fixe exposent l'Université au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

L'emprunt bancaire et les dettes à long terme portant intérêt à taux variable exposent l'Université au risque de flux de trésorerie découlant des fluctuations des taux d'intérêt. Ce risque est couvert par l'Université par des accords de taux d'intérêt.

Les autres actifs et passifs financiers de l'Université ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

##### – Autre risque de prix

L'Université est exposée à l'autre risque de prix en raison du placement en obligations résiduelles de la province de Québec.

##### *Risque de crédit*

L'Université est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés au bilan, et a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les débiteurs et autres sommes à recevoir, étant donné que le manquement de l'un de ces débiteurs à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'Université. Le solde des droits de scolarité à recevoir est géré et analysé de façon continue, de sorte que l'exposition de l'Université aux créances douteuses n'est pas significative, tandis que les autres sommes à recevoir présentent un faible risque de crédit puisqu'elles sont principalement à recevoir de l'Université du Québec et du MESRST.

##### *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité de l'Université est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'Université est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés au bilan. L'Université établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

#### **Valeur comptable des actifs financiers par catégorie**

La valeur comptable des actifs financiers de l'Université qui sont évalués au coût après amortissement totalise 145 772 489 \$ (140 141 992 \$ au 30 avril 2012; 151 229 233 \$ au 1<sup>er</sup> mai 2011).

#### **Passifs financiers garantis**

Au 30 avril 2013, la valeur comptable des passifs financiers qui sont garantis est de 24 736 427 \$. Ces garanties sont décrites aux notes 12 (a), (c) et (d).

**Annexe 5 – État du traitement des membres du personnel de direction**



Montréal, le 11 octobre 2013

Monsieur Jean Leroux  
Directeur général par intérim  
Direction générale du financement  
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche,  
de la Science et de la Technologie  
Édifice Marie-Guyart, 19<sup>e</sup> étage  
1035, rue de la Chevrotière  
Québec (Québec) G1R 5A5

**Objet : Rapport de l'auditeur concernant l'état du traitement**

Monsieur,

Tel que requis, nous vous transmettons le rapport de l'auditeur indépendant concernant les tableaux de la valeur des composantes du traitement assujetties à l'impôt des membres du personnel de direction supérieure et des autres catégories de personnel de direction inclus dans l'état du traitement de l'Université du Québec à Montréal pour l'exercice clos le 30 avril 2013, accompagné de l'état du traitement 2012-2013.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Sylvie Lenoir, CPA auditrice, CA, M.Sc.  
Directrice de vérification

p.j.

c.c. M<sup>me</sup> Monique Goyette, vice-rectrice aux affaires administratives et financières

**V.R.A.A.F.**

**11 OCT. 2013**



## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de l'Université du Québec à Montréal

J'ai effectué l'audit des tableaux ci-joints de la valeur des composantes du traitement assujetties à l'impôt en vertu de la *Loi sur les impôts* (RLRQ, c. I-3) des membres du personnel de direction supérieure et des autres catégories de personnel de direction inclus dans l'état du traitement de l'Université du Québec à Montréal pour l'exercice clos le 30 avril 2013. Ces tableaux ont été préparés par la direction conformément aux dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire* (RLRQ, c. E-14.1).

### *Responsabilité de la direction pour les tableaux*

La direction est responsable de la préparation de ces tableaux conformément aux dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire* (RLRQ, c. E-14.1) ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation de tableaux exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité de l'auditeur*

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les tableaux, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les tableaux ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les tableaux. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les tableaux comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation des tableaux afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comprend également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des tableaux.

J'estime que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

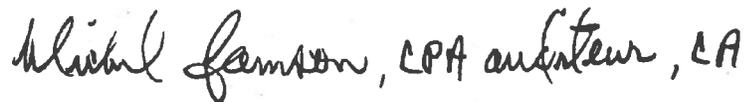
### *Opinion*

À mon avis, les tableaux de la valeur des composantes du traitement assujetties à l'impôt en vertu de la *Loi sur les impôts* (RLRQ, c. I-3) des membres du personnel de direction supérieure et des autres catégories de personnel de direction inclus dans l'état du traitement de l'Université du Québec à Montréal pour l'exercice clos le 30 avril 2013 ont été préparés, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire* (RLRQ, c. E-14.1).

**Restrictions quant à la diffusion et à l'utilisation**

Les tableaux ont été préparés pour permettre à l'Université du Québec à Montréal de se conformer aux dispositions stipulées aux articles de loi susmentionnés. En conséquence, il est possible que les tableaux ne puissent se prêter à un usage autre. Mon rapport est destiné uniquement aux membres du conseil d'administration de l'Université du Québec à Montréal et au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie et ne devrait pas être diffusé à d'autres parties ou utilisé par d'autres parties que les membres du conseil d'administration de l'Université du Québec à Montréal et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie.

Le vérificateur général du Québec par intérim,



Michel Samson, CPA auditeur, CA

Montréal, le 8 octobre 2013

NOM DE L'UNIVERSITÉ: **Université du Québec à Montréal**

NUMÉRO DE L'UNIVERSITÉ: **978001**

**ÉTAT DU TRAITEMENT**

**2012 - 2013**

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DATE : 8 Octobre 2013



Mme Monique Goyette, Vice-rectrice aux affaires administratives et financières



M René Côté, Vice-recteur à la vie académique

# ÉTAT DU TRAITEMENT

Université du Québec à Montréal  
2012 - 2013  
1 de 3

Établissement :  
Année financière :  
Page :

## 1. PERSONNEL DE DIRECTION SUPÉRIEURE

Nom	Fonction	VALEUR PÉCUNIAIRE DES COMPOSANTES DU TRAITEMENT ASSUJETTIES À L'IMPÔT (en \$)					
		Salaires de base (1)	Autres éléments de traitement (2)	Droits d'indemnité de départ exercés (3)	Fondations ou personnes morales	Temps complet nombre de mois	Temps partiel % du temps
BEAUD, Jean-Pierre	Doyen de la Faculté de science politique et droit	148 565	7 514			12	
BOUVIER, Chantal	Vice-rectrice aux Affaires publiques et aux relations gouvernementales et internationales	169 789	2 011			12	
BRODEUR, Monique	Doyenne de la Faculté des sciences de l'éducation	151 961	6 204			12	
CARONTINI, Enrico	Doyen de la Faculté de communication	146 010	141 394			1	
CORBO, Claude	Recteur	185 410	2 261			8,25	
COTÉ, René	Vice-recteur à la Vie académique	168 953	436			3,75	
DEMERS, Diane	Vice-rectrice au Soutien académique et à la vie étudiante	169 789	1 536			12	
GOYETTE, Monique	Vice-rectrice aux Affaires administratives et financières	169 789	8 439			12	
LANOJETTE, Denise	Vice-rectrice aux Ressources humaines par intérim	165 640	403			3,75	
LAVOIE, Pierre-Paul	Vice-recteur aux Ressources humaines	166 869	8 629	166 869		8	
LEGAULT, Ginette	Doyenne de l'École des sciences de la gestion	157 054	7 873			12	
MAUFFETTE, Yves	Vice-recteur à la Recherche et à la création	169 789	6 016			12	
MONGEAU, Pierre	Doyen de la Faculté de communication	142 531	1 869			11	
MORIN, Mario	Doyen de la Faculté des sciences	154 508	7 761			12	
PETITCLERC, Normand	Secrétaire général	169 789	11 700			12	
POISSANT, Louise	Doyenne de la Faculté des arts	151 961	6 204			12	
PROULX, Robert	Vice-recteur à la Vie académique	166 869	8 408			8,25	
PROULX, Robert	Recteur	188 656	876			3,75	
ROCHETTE, Anne	Doyenne de la Faculté des sciences humaines	154 508	8 102			12	
TURGEON, Marc	Vice-recteur aux Ressources humaines par intérim	164 095	767			4,25	

(1) Salaire autorisé à la date de clôture de l'exercice financier ou de la fin de l'occupation du poste sur une base annuelle de 12 mois.

(2) Incluent notamment les avantages imposables selon la loi sur les impôts du Québec, les primes diverses, les vacances accumulées lors d'un départ, ainsi que les salaires et allocations imposables relatives à un congé sabbatique ou de ressourcement à la fin du mandat.

(3) Au 30 avril 2013, la valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non exercés était respectivement de 188 656\$ pour Claude Corbo et Robert Proulx, de 169 789\$ pour Monique Goyette, de 157 054\$ pour Ginette Legault, de 154 508\$ pour Anne Rochette, de 151 961\$ pour Louise Poissant et de 13 092\$ pour Enrico Carontini.

(4) En vertu des dispositions du protocole des cadres supérieurs de l'UQ, le salaire versé à Denise Lanouette a été réduit compte tenu qu'elle avait le statut de retraitée lors de son mandat.

# **Université du Québec à Montréal**

## **Rapport de l'auditeur concernant l'état de traitement**

**Année financière 2012-2013**

### **Personnel de direction supérieure**

Liste des éléments de traitement autres que le salaire de base applicables au personnel de direction supérieure :

- Avantage imposable selon la loi sur les impôts du Québec
- Forfaitaire supplémentaire salariale
- Allocation imposable relative à un congé de ressourcement à fin de mandat

# État du traitement

Établissement : Université du Québec à Montréal  
 Année financière : 2012 - 2013  
 Page : 2 de 3

## 2. AUTRES CATÉGORIES DE PERSONNEL DE DIRECTION

Catégorie de personnel	Effectif total (**)	Valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt (\$)			
		Étendu du traitement	Salaire de base	Autres éléments de traitement	
Personnel de direction des composantes de l'établissement (*)		Le plus élevé	130 561	44 481	
	211,5	Moyenne	109 381	9 623	
		Le moins élevé	76 356	84	
Personnel de direction des services		Le plus élevé	144 320	24 469	
	117,1	Moyenne	118 518	5 156	
		Le moins élevé	66 842	173	
Personnel de gérance des emplois de soutien		Le plus élevé	0	0	
	0,0	Moyenne	0	0	
		Le moins élevé	0	0	

(\*) Excluant les doyens ou le personnel de rang équivalent, lesquels doivent être déclarés au Tableau 1 relatif au personnel de direction supérieur

(\*\*) En équivalence au temps complet; le calcul de la moyenne implique une référence au traitement versé.

# ÉTAT DU TRAITEMENT

Université du Québec à Montréal

2012 - 2013

3 de 3

Établissement :

Année financière :

Page :

## 3. VALEUR PÉCUNIAIRE NON AUDITÉE DES ALLOCATIONS ET FRAIS REMBOURSÉS

Personnel de direction supérieure		Fonction	Valeur pécuniaire des allocations et des frais remboursés (en \$)	
Nom et prénom			Nombre de mois dans la fonction	Valeur pécuniaire
BEAUD, Jean-Pierre		Doyen de la Faculté de science politique et droit	12	3 648
BOUVIER, Chantal		Vice-rectrice aux Affaires publiques et aux relations gouvernementales et internationales	12	9 151
BRODEUR, Monique		Doyenne de la Faculté des sciences de l'éducation	12	3 768
CARONTINI, Enrico		Doyen de la Faculté de communication	1	0
CORBO, Claude		Recteur	8,25	2 060
CÔTÉ, René		Vice-recteur à la Vie académique	3,75	223
DEMERS, Diane		Vice-rectrice au Soutien académique et à la vie étudiante	12	2 864
GOYETTE, Monique		Vice-rectrice aux affaires administratives et financières	12	1 269
LANOUELLE, Denise		Vice-rectrice aux ressources humaines par intérim	3,75	736
LAVOIE, Pierre-Paul		Vice-recteur aux ressources humaines	8	148
LEGAULT, Ginette		Doyenne de l'École des sciences de la gestion	12	12 776
MAUFFETTE, Yves		Vice-recteur à la Recherche et à la création	12	8 285
MONGEAU, Pierre		Doyen de la Faculté de communication	11	3 001
MORIN, Mario		Doyen de la Faculté des sciences	12	596
PETITCLERC, Normand		Secrétaire général	12	4 094
POISSANT, Louise		Doyenne de la Faculté des arts	12	5 341
PROULX, Robert		Vice-recteur à la Vie académique et recteur	12	10 529
ROCHETTE, Anne		Doyenne de la Faculté des sciences humaines	12	3 276
TURGEON, Marc		Vice-recteur aux ressources humaines par intérim	4,25	0
<b>Autres catégories de personnel de direction</b>		<b>Étendue des frais remboursés</b>	<b>Effectif(*)</b>	<b>Valeur pécuniaire</b>
Personnel de direction des composantes de l'établissement (**)		Le plus élevé	211,5	67 413
		Moyenne		1 836
		Le moins élevé		0
Personnel de direction des services		Le plus élevé	117,1	44 568
		Moyenne		3 046
		Le moins élevé		0
Personnel de dérance des emplois de soutien		Le plus élevé	0	0
		Moyenne		0
		Le moins élevé		0

## ANNEXE 6-A «PROTOCOLE DES CADRES SUPÉRIEURS» DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL 6 «RESSOURCES HUMAINES»

**NOTE :** Le texte que vous consultez est une codification administrative des règlements de l'UQ. Leur version officielle est contenue dans les règlements adoptés par l'Assemblée des gouverneurs.

---

Adoptée A-278-S-3820 (10 avril 1985), G.O.Q.I, 27 avril 1985, p. 1988-1990.

Amendée A-361-S-5079 (1<sup>er</sup> novembre 1989), G.O.Q.I, 18 novembre 1989, p. 4849.

Amendée 2009-2-AG-S-R-24 (28 janvier 2009), G.O.Q.1, 14 février 2009, p.189.

---

### Protocole relatif aux conditions de travail des cadres supérieurs de l'Université du Québec et de ses établissements

#### 1. Objet

Le présent protocole a pour objet les conditions de travail des cadres supérieurs.

#### 2. Définitions

**2.1** L'expression «cadre supérieur» désigne toute personne à l'emploi de l'Université du Québec ou de l'un de ses établissements, dont le poste est inscrit par décision du comité exécutif de l'Université du Québec sur la liste prévue au paragraphe 2.2, et occupant une fonction :

a) de chef d'établissement, c'est-à-dire de président de l'Université du Québec, de recteur d'université constituante, de directeur d'école supérieure ou d'institut de recherche ou d'une entité administrative visée au paragraphe 12.3 du règlement général 12\*;

b) de cadre au sommet de la hiérarchie de l'Université du Québec ou de l'un desdits établissements, relevant directement de l'autorité du chef d'établissement à qui il rend compte de l'exécution de ses fonctions.

**2.2** Le comité exécutif de l'Université du Québec a la responsabilité d'établir, par résolution, préalablement à la soumission à l'assemblée des gouverneurs du plan d'effectifs annuel, la liste des postes correspondant aux fonctions décrites au paragraphe 2.1.

**2.3** L'expression «établissement» désigne une université constituante, un institut de recherche, une école supérieure ou une entité administrative visée au paragraphe 12.3 du règlement général 12\*.

*\*Ancien règlement général 12 (abrogé le 13 juillet 1991).*

**2.4** L'expression «traitement» signifie le salaire annuel fixé pour un cadre supérieur, à l'exclusion de tout supplément, allocation, frais de représentation ou de déplacement.

### **3. Conditions de travail**

**3.1** Le cadre supérieur bénéficie d'un mandat dont la durée peut atteindre cinq (5) ans, renouvelable à son terme.

**3.2** Après quatre (4) années successives de mandat, il acquiert la sécurité d'emploi (et non de fonction), sans diminution de traitement. À moins d'une décision contraire du conseil d'administration de l'établissement ou du comité exécutif de l'Université du Québec en ce qui concerne les cadres supérieurs de l'Université du Québec, il bénéficie des dispositions relatives à la révision de la courbe de rémunération des cadres tel que prévu au programme de rémunération des cadres adopté par l'assemblée des gouverneurs. Il est régi par les mêmes conditions s'il quitte pour un poste autre qu'un poste de cadre supérieur.

**3.3** Il bénéficie d'un congé de perfectionnement, d'une durée d'une année, après quatre (4) années de mandat continues, sans diminution de traitement mais avec réintégration selon les termes du paragraphe 3.2. Le montant de toute subvention et de toute bourse de perfectionnement tenant lieu de traitement est déduit du traitement ainsi accordé pendant le congé. Il bénéficie des frais afférents au perfectionnement reconnus aux professeurs conformément aux politiques et pratiques en vigueur dans son établissement. Le comité exécutif de l'Université du Québec détermine les conditions relatives aux frais afférents au perfectionnement de ses cadres supérieurs.

Tout congé de perfectionnement accordé en vertu du « Programme de mobilité des cadres supérieurs » est réputé être un congé de perfectionnement au sens du présent paragraphe.

**3.4** Le congé de perfectionnement prévu au paragraphe 3.3 peut se répéter d'un mandat à l'autre ou se fractionner. Il ne peut se cumuler d'un mandat à l'autre et être ainsi d'une durée supérieure à un an. Le comité exécutif de l'Université du Québec peut cependant rendre une décision à l'effet contraire ou déterminer les modalités d'application différentes.

**3.5** Le cadre supérieur qui, après quatre (4) années de mandat continues, quitte l'Université du Québec ou l'un de ses établissements et renonce aux avantages énoncés aux paragraphes 3.2 et 3.3 du présent article, a droit à une prime de séparation équivalente à une année de traitement telle que définie au paragraphe 3.9.

Avec le consentement du cadre supérieur concerné, une allocation de remplacement peut être substituée, en totalité ou en partie, à la prime de séparation et être versée au nouvel employeur qui retient les services du cadre supérieur.

**3.6** Les avantages conférés au paragraphe 3.5 sont acquis pour le bénéfice de leur titulaire ou de ses ayants droit, héritiers ou fiduciaires.

**3.7** Le cadre supérieur ne peut bénéficier des avantages énoncés aux paragraphes 3.3 et 3.5 dans un même mandat. Le cadre supérieur qui quitte l'Université du Québec ou l'un de ses établissements pendant son congé de perfectionnement a droit à une prime de séparation équivalente à la portion non écoulée de l'année de perfectionnement.

**3.8** L'avantage énoncé au paragraphe 3.5 ne peut être accordé qu'une seule fois à une même personne, même si celle-ci revient à l'emploi de l'Université du Québec ou de l'un de ses établissements.

**3.9** Lorsqu'un cadre supérieur, à travers ses années de service à titre de cadre supérieur, est passé ou passe d'un établissement à un autre ou de l'Université du Québec à un établissement ou l'inverse / d'une fonction à une autre / ou d'un mandat à un autre, le temps ainsi écoulé dans l'une et l'autre de ces situations est joint et cumulé. La meilleure année de traitement à travers toutes les années courues sert de base au calcul des avantages du présent protocole. Les changements et l'accumulation de situations, tels que ci-haut définis, n'ouvrent droit aux avantages du paragraphe 3.5 qu'à une seule occasion.

**3.10** Pour les fins des paragraphes 3.1 à 3.5 et sous réserve de l'assentiment du cadre supérieur concerné, l'Université du Québec et ses établissements forment un tout de façon à favoriser la mobilité du cadre supérieur. Toutefois, le comité exécutif de l'établissement qui, selon le cas, est appelé à recevoir ainsi un cadre supérieur, doit donner son assentiment.

**3.11** Les avantages visés tant aux paragraphes 3.1 à 3.4 qu'au paragraphe 3.5 sont assumés selon le cas par l'Université du Québec ou par l'établissement à l'emploi duquel le cadre supérieur a effectué les années de mandat qui le qualifient pour ces avantages. Lorsqu'un cadre supérieur passe d'un établissement à un autre ou de l'Université du Québec à un établissement ou l'inverse, le comité exécutif de l'Université du Québec a le pouvoir de statuer sur les modalités de la contribution de chaque établissement ou de l'Université du Québec et de l'établissement, s'il y a lieu.

**3.12** Les cadres supérieurs de corporations tierces ou d'organismes qui sont devenus ou deviendront «établissement» au sens des présentes et qui bénéficient déjà dans ces corporations ou organismes d'avantages ou de bénéfices marginaux en raison de leur statut de cadre supérieur, ne sont pas éligibles aux conditions énoncées dans le présent protocole, à moins que le comité exécutif de l'Université du Québec n'en décide autrement.

#### **4. Avis de non-renouvellement de contrat**

Le cadre supérieur dont le mandat n'est pas renouvelé a droit à un avis écrit de six (6) mois. Cette disposition ne s'applique pas au chef d'établissement qui doit, avant le deux centième (200<sup>e</sup>) jour précédant la fin de son mandat, indiquer au président de l'Université du Québec son intention de solliciter un renouvellement de son mandat et se soumettre à la procédure adoptée par résolution de l'assemblée des gouverneurs relative aux consultations en vue de la nomination des recteurs des universités constituantes et des directeurs des instituts de recherche et écoles supérieures.

#### **5. Affichage**

Tout poste de cadre supérieur qui est ouvert à l'Université du Québec ou dans un de ses établissements doit être affiché.

#### **6. Vacances annuelles et congés**

Au titre des vacances annuelles et des congés, le cadre supérieur bénéficie des avantages reconnus à l'ensemble des cadres de son établissement ou de l'Université du Québec, selon le cas.

## **7. Avantages sociaux**

Au titre des avantages sociaux, le cadre supérieur bénéficie des avantages reconnus à l'ensemble des cadres de son établissement ou de l'Université du Québec, selon le cas, à l'exception des avantages reliés à la retraite anticipée (correction ou compensation de la réduction actuarielle, indemnité de départ à la retraite, retraite graduelle).

## **8. Congés parentaux**

Au titre des congés parentaux, le cadre supérieur bénéficie des avantages reconnus à l'ensemble des cadres de son établissement ou de l'Université du Québec, selon le cas.

## **9. Congés et postes vacants**

**9.1** Le comité exécutif de l'Université du Québec, sur requête de l'établissement concerné et à la demande de tout cadre supérieur mentionné à l'article 2, peut lui accorder un congé avec ou sans solde, durant ou après mandat aux termes et conditions jugés appropriés sous réserve des dispositions des paragraphes qui suivent.

**9.2** Tout cadre supérieur qui désire participer à une élection scolaire ou municipale obtient, sur demande à son comité exécutif, un congé sans solde n'excédant pas quarante (40) jours civils.

**9.3** Tout cadre supérieur qui désire participer à une élection provinciale ou fédérale se voit automatiquement accorder un congé sans solde n'excédant pas quarante (40) jours civils.

**9.4** Le cadre supérieur défait à une élection provinciale, fédérale, municipale ou scolaire reprend, à la fin de son congé sans solde, la fonction qu'il occupait.

**9.5** Le cadre supérieur élu à une élection provinciale ou fédérale bénéficie d'un congé sans solde, à compter du jour de son élection, pour la durée totale de son mandat comme député.

**9.6** Lorsqu'un congé est accordé en cours de mandat, il doit être pourvu à la nomination provisoire ou régulière d'une personne qui assure la continuité des fonctions habituelles du cadre supérieur en congé.

**9.7** Aux fins du paragraphe 9.6, le président de l'Université nomme le suppléant chaque fois qu'il s'agit d'un cadre supérieur nommé par l'assemblée des gouverneurs.

**9.8** Lorsqu'il s'agit de chefs d'établissements dont la nomination relève du gouvernement, la désignation d'un délégué chargé provisoirement des affaires courantes de tels postes ainsi que la rémunération afférente aux responsabilités est faite par le comité exécutif de l'Université du Québec.

**9.9** Le conseil d'administration des universités constituantes, écoles supérieures et instituts de recherche désigne le suppléant chaque fois que tout autre poste de cadre supérieur est temporairement vacant et a charge d'en informer le comité exécutif de l'Université du Québec.

**9.10** Lorsqu'une vacance se produit dans un poste de cadre supérieur par suite de démission, d'incapacité, de décès ou pour toute autre cause, il peut être procédé à la nomination d'un suppléant de la manière prévue aux paragraphes 9.6 à 9.9 pour les congés. S'il y a lieu, la procédure prévue pour le remplacement d'un cadre supérieur doit être amorcée dans les quinze (15) jours qui suivent une vacance.

## **10. Paiement des coûts**

Les coûts relatifs à l'exécution du présent protocole sont défrayés à même les dépenses courantes de l'Université du Québec et des établissements concernés.

## **11. Dispositions finales**

**11.1** Tous les cadres supérieurs sont visés par le présent protocole sauf ceux qui ont signifié, au 1<sup>er</sup> septembre 1978, leur volonté de continuer de bénéficier du protocole des cadres supérieurs publié dans la Gazette officielle du Québec du 28 mars 1973.

**11.2** Lorsqu'un poste existant est subséquemment autorisé et défini de niveau «cadre supérieur», le comité exécutif de l'Université du Québec détermine, s'il y a lieu, la date antérieure d'application se rattachant à ce nouveau statut.

**11.3** Sauf en ce qui concerne les pouvoirs expressément dévolus au conseil d'administration ou au comité exécutif de chaque établissement, le comité exécutif de l'Université du Québec est responsable de l'application du présent protocole. Il peut, en outre, adopter par résolution toute procédure administrative relative à son application.